

MALI

BESOINS HUMANITAIRES ET PLAN DE RÉPONSE

CYCLE DE
PROGRAMMATION
HUMANITAIRE 2025
PUBLIÉ EN JANVIER 2025

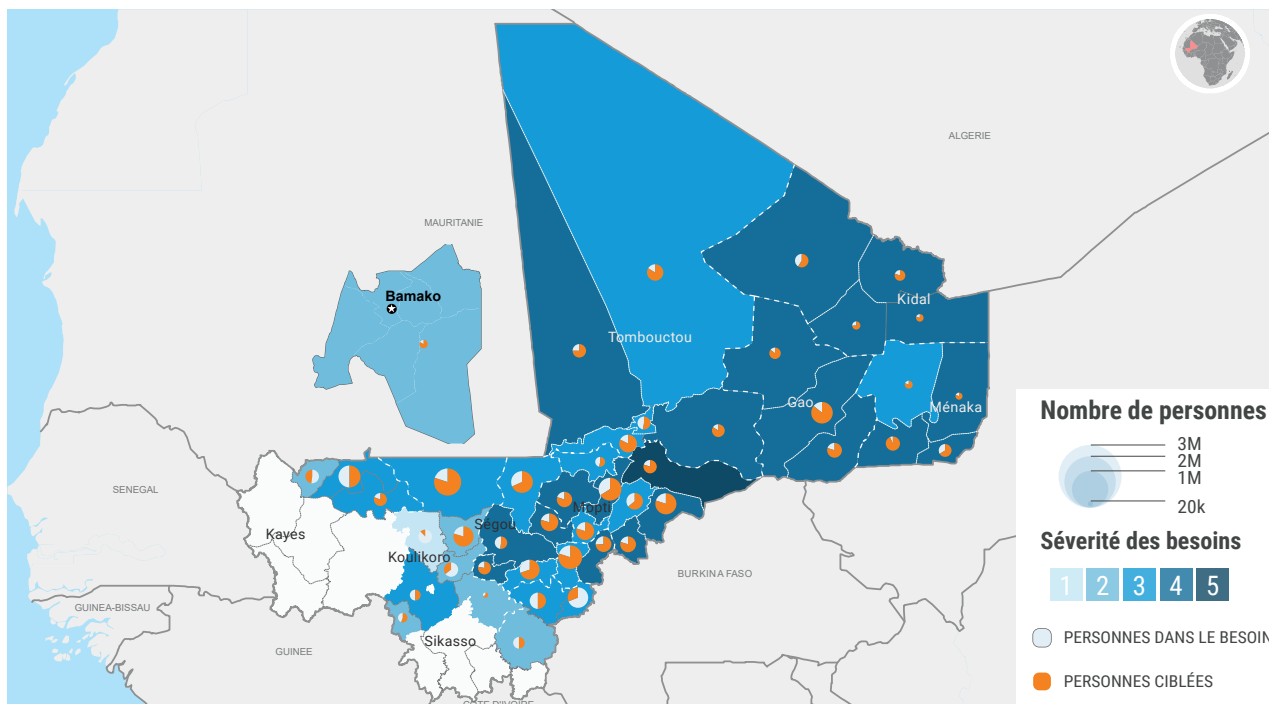


Aperçu

Personnes dans le besoin et personnes ciblées par sexe, âge

M: Million

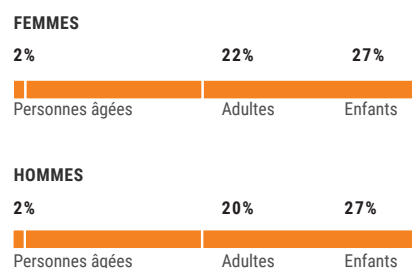
| | | FEMMES | ENFANTS | PERSONNES ÂGÉES | AVEC HANDICAP | BESOINS FINANCIERS (US\$) |
|---------------------------------|-------------|------------|------------|-----------------|---------------|---------------------------|
| PERSONNES DANS LE BESOIN | 6,4M | 46% | 54% | 3% | 15% | \$771,3M |
| PERSONNES CIBLÉES | 4,7M | 46% | 54% | 3% | 15% | |



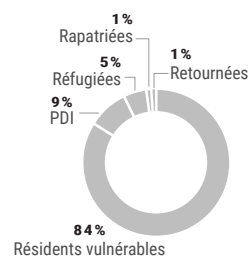
Personnes dans le besoin et personnes ciblées par secteur/cluster

| SECTEUR/CLUSTER | PERSONNES CIBLÉES | DANS LE BESOIN | BESOINS FINANCIERS (US\$) |
|--|-------------------|----------------|---------------------------|
| Protection | 1,6M | 3,1M | \$102,2M |
| Protection générale | 1,1M | 1,8M | 21,9M |
| Protection de l'enfance | 0,8M | 1,7M | \$31,3M |
| Violences basées sur le genre (VBG) | 0,9M | 2,3M | \$34,3M |
| Lutte antimine (LAM) | 1,0M | 1,3M | \$7,3M |
| Logement, Terre et Propriété (LTP) | 0,4M | 1,1M | \$7,5M |
| Éducation | 1,7M | 1,8M | \$70,2M |
| Sécurité alimentaire | 2,3M | 2,9M | \$254,9M |
| Santé | 2,5M | 3,7M | \$43,4M |
| Nutrition | 2,3M | 2,8M | \$71,4M |
| Abris et produits non-alimentaires | 0,8M | 2,3M | \$51,7M |
| Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) | 1,9M | 3,3M | \$42,9M |
| Transferts monétaires à usages multiples | 1,1M | - | \$44,1M |
| Réponse aux réfugiés | 0,2M | 0,3M | \$62,2M |
| Coordination | - | - | \$28,2M |

Personnes ciblées par sexe et âge



Personnes ciblées par catégorie



Avant-propos

En 2025, 6,4 millions de maliennes et de maliens présentent des besoins humanitaires multisectoriels. A travers ce plan de réponse, le Gouvernement malien et la communauté humanitaire appellent à une mobilisation de 771,3 millions dollars US pour porter une assistance d'urgence aux 4,7 millions de personnes ciblées, identifiées comme étant les plus vulnérables.

La situation sécuritaire dans certaines parties du Mali affecte la résilience des populations et les expose à des chocs humanitaires. Malgré les efforts considérables déployés par le Gouvernement malien, celles-ci continuent de subir de nombreuses exactions les forçant à se déplacer, notamment dans le nord et le centre du pays. En fin d'année 2024, le nombre de déplacés internes a ainsi atteint plus de 378 000 personnes. Par ailleurs, le nombre de réfugiés et demandeurs d'asile provenant de la sous-région, exilés sur le territoire malien, a significativement augmenté de 115% par rapport à l'année précédente pour culminer à plus de 191 000 personnes. Le contexte sécuritaire fragilise non seulement l'environnement protecteur des populations mais exacerbe aussi les contraintes d'accès humanitaire, retardant de fait l'acheminement de la réponse humanitaire aux plus vulnérables.

Aux enjeux sécuritaires, se sont ajoutés les effets dévastateurs et meurtriers du changement climatique au Mali. En 2024, pas moins de 450 000 personnes, principalement des femmes et enfants, ont été affectées par des inondations de grande ampleur, sur l'intégralité du territoire malien, poussant le Gouvernement à déclarer l'état de catastrophe nationale. Des milliers de personnes ont été contraintes de se déplacer et ont perdu leurs maisons et biens de subsistance.

La mitigation des effets du changement climatique est un défi qui se pose à nous tous.

En tant que Coordonnateur Résident et Coordonnateur Humanitaire des Nations unies par intérim au Mali, j'engage l'accompagnement de l'ensemble du système des Nations unies, pour le renforcement de la synergie de travail entre tous les acteurs concernés par cette thématique. La mise en place d'actions anticipatoires est notamment une des pistes de travail en cours. Il s'agira également de renforcer la résilience des populations au Mali, en accompagnant davantage la réponse humanitaire d'urgence par des programmes de solutions durables.

Pour cette année 2025, la communauté humanitaire au Mali renouvelle son engagement et sa solidarité envers les autorités maliennes et le peuple malien pour délivrer une assistance équitable, inclusive, et dans le respect des principes humanitaires. La communauté humanitaire va également redoubler ses efforts sur les questions transversales que sont la protection, le genre, la redevabilité envers les populations affectées, ainsi que la prévention des exploitations et abus sexuels.

Je conclus en exprimant mes chaleureux remerciements aux autorités maliennes pour leur engagement et plein soutien au service du mandat humanitaire. Je remercie également l'ensemble des partenaires humanitaires pour leur dévouement et travail, au service des populations les plus vulnérables – parfois au péril de leur propre sécurité. J'adresse également ma gratitude aux bailleurs de fonds du Mali pour leur soutien indéfectible, et ce, malgré la multiplication d'autres crises humanitaires dans le monde. Grâce à leur générosité, le Mali a bénéficié d'une allocation totale de 267 millions de dollars US en 2024 – à travers des fonds bilatéraux directs, mais également le Fonds Central d'Intervention d'Urgence (CERF), ainsi que le Fonds humanitaire régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Aux côtés des

autorités maliennes, j'en appelle une nouvelle fois à leur générosité pour l'année 2025 à venir.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Khassim / 25'.

Khassim DIAGNE

Coordonnateur Résident du
Système des Nations unies et
Coordonnateur Humanitaire
par intérim pour le Mali.



BLA, REGION DE SEGOU

Au milieu des ruines de sa maison, Bekaye Djirey espère la reconstruire sa maison détruite par les graves inondations qui ont frappé le Mali en 2024. UNOCHA/Ramatoulaye Moussa Mazou.

Table des matières

| | |
|-----------|---|
| 02 | Aperçu |
| 03 | Avant-propos |
| 07 | Partie 1: Besoins humanitaires |
| 08 | 1.1 Aperçu de la crise |
| 11 | 1.2 Analyse des chocs, risques et besoins humanitaires |
| 18 | 1.3 Ventilation du PiN |
| 19 | Partie2: Réponse humanitaire |
| 19 | 2.1 Stratégie de réponse humanitaire |
| 21 | 2.2 Définition des limites de la réponse, Priorisation et Action tenant compte des risques |
| 25 | 2.3 Ventilation des personnes ciblées |
| 26 | 2.4 Objectifs stratégiques |
| 27 | 2.5 Hypothèses de planification, capacité opérationnelle et accès, et tendances en matière de réponse |
| 32 | 2.6 Programmation redevable, inclusive et de qualité |
| 35 | 2.7 Coût de la réponse |
| 36 | 2.8 Transferts monétaires à usages multiples et Aperçu de l'Assistance par transferts monétaires et coupons |
| 39 | 2.9 Suivi |
| 43 | Partie 3: Besoins et réponse par secteur/cluster |
| 44 | 3.1 Cluster Abris et Biens Non-Alimentaires |
| 47 | 3.2 Cluster Eau, Hygiène et Assainissement |
| 51 | 3.3 Cluster Education |
| 54 | 3.4 Cluster Nutrition |
| 57 | 3.5 Cluster Protection Générale |
| 61 | 3.5.1 Domaine de responsabilité de la Protection de l'Enfant |
| 64 | 3.5.2 Domaine de responsabilité des violence basées sur le genre |
| 67 | 3.5.3 Domaine de responsabilité de la Lutte Anti-Mines |
| 69 | 3.5.4 Domaine de responsabilité de la Logement Terre, Propriété et Ressources Naturelles |
| 71 | 3.6 Cluster Santé |
| 73 | 3.7 Cluster Sécurité Alimentaire |
| 76 | 3.8 Coordination et services opérationnels communs |
| 78 | Partie 4: Plan de réponse pour les réfugiés |
| 79 | 4.1 Plan de réponse pour les réfugiés |
| 82 | Annexe - Ventilation des besoins financiers du plan de réponse pour les réfugiés |
| 83 | Acronymes |
| 85 | Notes de fin |
| 86 | Et si les financements ne sont pas suffisants |

Partie 1: Besoins humanitaires

SOCOURA, RÉGION DE MOPTI

Après avoir fui les violences dans son village, Aminata et sa famille ont trouvé refuge à Mopti. Elle cuisine pour ses petits-enfants avec le matériel fourni par les partenaires humanitaires aux personnes déplacées de Socoura. UNOCHA/Amadou Kane



1.1 Aperçu de la crise

En 2025, les partenaires humanitaires entrevoient une situation humanitaire critique en raison d'une juxtaposition de facteurs tels que :

- Un contexte sécuritaire précaire, marqué par les opérations militaires de l'État malien contre les personnes en armes¹ dans les régions du centre et du nord, exacerbant l'instabilité ;
- Des violations fréquentes des droits humains, engendrant des défis majeurs en matière de protection et exposant les populations civiles à des risques accrus ;
- La présence persistante des personnes en armes, combinée à la poursuite des opérations militaires, alimentant un climat d'insécurité dans le nord et le centre du pays ;
- La persistance de besoins humanitaires aigus, aggravée par des déplacements de populations et l'incapacité de nombreuses communautés à répondre à leurs besoins fondamentaux ;
- Les opportunités de mobilisation de ressources et de solutions durables pour répondre aux crises limitées.

Le conflit armé dans le nord du pays et les tensions dans le centre continuent de générer d'importants mouvements de populations. À la date de septembre 2024, le pays comptait plus de 378 000 personnes déplacées². Parmi ces déplacés, 57% sont des femmes et des filles, 66% sont des enfants. Plus de 90% des personnes ont été déplacées en raison des violences armées, le reste l'a été suite à des catastrophes naturelles, notamment des inondations. La persistance de l'insécurité et des violences pourrait exposer les civils à davantage de violences et des atteintes aux droits fondamentaux.

L'indice INFORM 2025³ classe le Mali parmi les pays les plus exposés aux crises humanitaires et aux catastrophes naturelles, avec un score de 7,4 sur 10.

En 2025, le Plan de réponse humanitaire devra également intégrer des stratégies adaptées pour faire face aux menaces accrues contre les acteurs humanitaires et aux défis d'accès, notamment pour la sécurisation des pistes d'atterrissage des vols UNHAS dans les régions de Ménaka, Kidal et Tombouctou.

Le Mali subit également les impacts des aléas climatiques tels que les sécheresses, les inondations et les variations de température, affectant la production agricole et pastorale des déplacés internes et des communautés hôtes. Entre juillet et octobre 2024, le pays a connu des inondations exceptionnelles qui ont endeuillé des milliers de familles et causé des dégâts conséquents aux infrastructures socio-économiques et aux moyens de subsistance des ménages.

En 2025, le contexte socio-économique pourrait également se détériorer avec des difficultés accrues pour les populations vulnérables d'accéder aux biens et aux services sociaux de base dans un contexte où la pauvreté touche près d'un malien sur deux⁴.

Priorités de la réponse par les populations affectées

Face à la persistance et à la complexité multidimensionnelle de la crise, l'analyse de sévérité des besoins révèle que 6,4 millions de personnes sont actuellement en besoin d'assistance dont plus de la moitié sont des femmes et des enfants. Parmi les catégories les plus vulnérables, on distingue principalement les personnes déplacées internes, les retournés, les populations non déplacées, également appelées "autres populations," ainsi que les réfugiés, les demandeurs d'asile, et les rapatriés.

Selon les résultats de l'évaluation multisectorielle des besoins (MSNA⁵) 2024, 75% des ménages ont des besoins humanitaires urgents, avec une prédominance dans les secteurs de l'éducation, de l'eau, hygiène et assainissement (EHA), et des abris. Ces secteurs ont respectivement touché 56%, 28% et 21% des

ménages, témoignant de la gravité de la situation pour les personnes déplacés et réfugiés. La MSNA a également conclu ce qui suit :

- L'accès à l'éducation est un besoin prioritaire, particulièrement dans les régions de Kidal et Tombouctou où la majorité des ménages rapporte qu'au moins un enfant n'est pas scolarisé.
- 28% des ménages ont signalé des besoins accrus en eau potable et installations sanitaires. Des disparités sont observées dans les régions de Kidal, Ménaka et Tombouctou, où jusqu'à 55% des ménages manquent d'eau potable et d'infrastructures d'hygiène.
- Les besoins en abris et biens non alimentaires (ABNA) sont également urgents, touchant 63% des déplacés et 50% des réfugiés. Cette situation est particulièrement critique dans les régions de Ménaka et Tombouctou où des dommages structurels causés par des conditions climatiques extrêmes compromettent la sécurité des abris. Le manque de biens de première nécessité, souvent lié à des ressources financières insuffisantes, est un facteur aggravant pour ces ménages.
- Environ 47% des ménages indiquent des préoccupations alimentaires, avec une insécurité alimentaire plus marquée chez les déplacés et les réfugiés. La prévalence de la faim et le recours aux stratégies d'adaptation, parfois négatives, soulignent la vulnérabilité de ces populations.

De plus, les résultats de l'enquête nationale Integrated Food Security Phase Classification- IPC MNA: révèle que la malnutrition constitue une crise majeure, affectant aussi bien les populations hôtes que les personnes déplacées vivant sur les sites d'accueil. Les régions de Ménaka, Kidal et Gao se trouvent dans une situation d'urgence nutritionnelle, avec des taux de malnutrition aiguë globale (MAG) largement au-dessus du seuil critique de 15% établi par l'OMS, atteignant respectivement 22,2%, 16,1% et 19,3%. Les enfants âgés de 6 à 23 mois sont particulièrement vulnérables,

enregistrant un taux national moyen de MAG de 17,1%, selon la même enquête.

Populations affectées

Les personnes déplacées internes (PDI) :

L'analyse commune des besoins a identifié les PDI à la suite des conflits armés comme prioritaires car elles vivent dans une vulnérabilité sévère du fait de l'accès limité à l'assistance humanitaire, aux services de base et aux opportunités économiques.

Au 30 septembre 2024, le Mali comptait près de 378 500⁶ personnes déplacées internes. L'occupation persistante de certaines zones par des personnes en armes et les opérations militaires dans ces régions continuent de provoquer des déplacements. Environ 5% de ces déplacements ont été liés aux inondations de juin à septembre 2024, touchant notamment Ségou, Gao, Koulikoro, et Bamako. En moyenne, près de 145 000 personnes sont annuellement forcées au déplacement.

Les personnes déplacées vivent dans une grande vulnérabilité, avec des besoins urgents en nourriture, abris, eau potable, santé, hygiène, éducation et protection. La grande majorité est constituée de femmes et d'enfants vivant dans 132 sites à travers le territoire national.

Les personnes retournées

Selon les dernières données de septembre 2024, la population cumulée des retournés depuis 2013 est estimée à 855 000 personnes, soit une augmentation de plus de 69 000 personnes par rapport aux chiffres précédents. Entre juin et septembre 2024, près de 6 100 déplacés internes ont effectué un retour, avec une hausse notable dans les cercles de Niono et de Ségou. Les régions accueillant le plus grand nombre de retournés sont Tombouctou (351 433 personnes), Gao (225 993), et Ménaka (74 383), suivies de Bandiagara, Ségou, et Mopti. 54% des personnes retournées sont des femmes et des filles.

Les retournés font face à d'importants obstacles, notamment en termes de moyens de subsistance. Par exemple, seuls 9% possèdent du bétail et donc font face à des difficultés pour entreprendre des activités agricoles. En raison de la précarité, de nombreux retournés recourent à des mécanismes d'adaptation négatifs, comme l'exploitation de la main-d'œuvre des enfants dans les sites d'orpaillage, les travaux champêtres, la mendicité, la prostitution et les mariages précoces pour les filles.

Résidents vulnérables

Cette catégorie englobe les individus non déplacés directement touchés par l'insécurité et les aléas climatiques, totalisant plus de 5,2 millions de personnes vulnérables, toutes confrontées à des difficultés similaires à celles des autres groupes affectés. En septembre 2024, 44% des personnes déplacées internes résidaient avec des familles d'accueil, principalement dans les cercles de Niono (100%), Tombouctou (51%), Ségou (50%) et Mopti (48%), s'appuyant sur les liens communautaires de solidarité. Ces ménages d'accueil, déjà fragiles, subissent une pression accrue sur leurs ressources limitées et accèdent difficilement aux services essentiels⁷.

L'impact de la crise socio-économique aggrave la situation, les PDI et leurs hôtes subissent l'augmentation des prix des produits alimentaires et non alimentaires, en plus des infrastructures de santé et de nutrition insuffisantes, notamment à Tombouctou, Gao et Ségou, où les besoins en assistance humanitaire en matière d'abris et de santé restent élevés. Par ailleurs, ces populations sont exposées aux conséquences du changement climatique, incluant les inondations et les sécheresses, ainsi qu'à une insécurité alimentaire critique. Plus de 1,4 million de personnes se trouvent en situation d'insécurité alimentaire sévère (phases 3 à 5 du Cadre Harmonisé⁷) sur la période de juin à août 2024.

Les réfugiés, les demandeurs d'asile et les rapatriés :

Au 31 octobre 2024, le Mali comptait 191 138 réfugiés et demandeurs d'asile, marquant une hausse significative par rapport aux 89 000 personnes enregistrées en décembre 2023, due à la détérioration des conditions sécuritaires dans la région du Sahel central. Ces populations proviennent principalement du Burkina Faso (67%), du Niger (19%), de la Mauritanie (12%), et d'autres pays (2%). En parallèle, environ 302 000 Maliens sont réfugiés dans des pays voisins, tels que la Mauritanie (136 954), le Niger (125 616) et le Burkina Faso (38 940), en raison de l'insécurité dans leur pays d'origine.

Parmi ces réfugiés, 103 000 résident dans les régions du centre (notamment Bandiagara, Douentza, San et Mopti), 60 100 dans les régions du nord (Gao, Ménaka et Tombouctou), environ 15 000 dans la région de Kayes., et 2 114 dans les régions de Bamako et Sikasso. Les enfants et les femmes représentent plus de 50%, souvent exposés à des risques de protection accrus, y compris les violences basées sur le genre. En plus des besoins humains vitaux, les traumatismes psychologiques et les besoins en soutien psychosocial et en santé mentale sont également pressants.

Au 30 septembre 2024, 87 628 rapatriés ont été enregistrés. Les régions de Tombouctou, Gao et Ménaka rassemblent plus de trois-quarts des rapatriés.

1.2 Analyse des chocs, risques et besoins humanitaires

Définir la crise: chocs, impacts et personnes affectées

Pour mieux cerner les besoins humanitaires au Mali, l'analyse s'est concentrée sur les événements ayant un impact significatif sur les populations : les chocs. Après une large consultation menée au niveau régional et national, trois chocs principaux se sont dégagés : les conflits, les aléas climatiques ou catastrophes naturelles (inondations, sécheresses) et les urgences sanitaires. En s'appuyant sur un large éventail de données (épidémies, inondations, incidents de sécurité, réponses aux alertes, consultations régionales) et en utilisant une série d'évidence sur les dégâts causés par les chocs sur une période allant jusqu'à 5 ans, les conséquences des chocs sur les populations, les infrastructures, les services, le système et l'accès ont été évaluées. Les résultats, après traitement, montrent clairement qu'en général les personnes déplacées, et en particulier, les femmes et les enfants, sont les plus vulnérables.

Il est ressorti que 45 des 53 cercles concentrent les besoins humanitaires les plus pressants. Les 8 cercles restants, bien que concernés par des problématiques importantes ou touchés de manière disparate par les chocs, présentent des défis principalement structurels sans un lien direct avec les chocs identifiés. La cartographie issue de cette analyse, appelée dans la suite, la portée d'analyse des besoins, circonscrit la zone prioritaire et critique où les efforts humanitaires seront concentrés en 2025. Par ailleurs, la vigilance sur l'évolution de la situation sera maintenue afin d'assurer toute adaptation en cas de changement majeur dans le contexte.

Personnes dans le besoin

La tendance du PiN

L'année 2025 sera marquée par une évolution des personnes dans les besoins humanitaires (PiN), passant de 7,1 millions en 2024 à 6,5 millions, soit une baisse de 9%. Cette diminution s'explique par plusieurs facteurs, principalement ceux liés à l'utilisation intégrale de la nouvelle méthodologie, le JIAF 2.0, et à une meilleure prise en compte de la complexité du contexte humanitaire. L'introduction du JIAF 2.0 a profondément transformé l'approche de l'évaluation des besoins. Cette nouvelle méthodologie, plus robuste et plus précise, s'est traduite par :

- **Une portée d'analyse élargie :** En conduisant une analyse des 45 cercles sur les 53 que compte le Mali, où résident 19 millions de personnes ayant des besoins spécifiques sur un total de 23,1 millions, ceci a permis d'affiner l'analyse et d'identifier plus précisément les populations les plus vulnérables.
- **Une meilleure maîtrise de la méthodologie :** Les formations dispensées aux coordonnateurs de clusters et aux gestionnaires de l'information ont permis d'améliorer considérablement la qualité des données collectées et l'application de la méthodologie lors du partage des données au niveau de chaque cluster. L'interopérabilité ainsi assurée garantit une cohérence entre les différents niveaux d'analyse (horizontale et verticale).
- **Une prise en compte de la vulnérabilité :** L'application du principe selon lequel une personne déplacée affecte 5 personnes vulnérables dans les grandes agglomérations de plus 500 000 habitants a permis de mieux appréhender l'impact direct et indirect des déplacements sur les populations hôtes.

Les secteurs qui influencent le PiN

L'analyse a identifié quatre secteurs clés où les besoins humanitaires sont les plus élevés : la santé, l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA), la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, ainsi

que la protection. Ces secteurs touchant toutes les catégories de personnes sont étroitement interconnectés : une personne ayant un besoin dans un secteur, se retrouve être la même personne déclarée en besoins par d'autres secteurs. Par ailleurs, le besoin déclaré dans l'un de ces secteurs, enclenche d'autres besoins dans les autres secteurs. Ainsi, à titre d'exemple, une crise alimentaire exacerbe les problèmes de santé, notamment chez les enfants et les femmes enceintes ou allaitantes, et augmente la vulnérabilité aux maladies liées à l'eau insalubre. Nos données montrent que 3,7 millions de personnes ont besoin d'une assistance sanitaire, 3,1 millions nécessitent un accès amélioré à l'eau potable et à l'assainissement, tandis que 2,9 millions souffrent d'insécurité alimentaire et ont besoin de protection. Ces chiffres illustrent l'ampleur de la crise et la nécessité d'une réponse humanitaire multisectorielle. Face à cette crise humanitaire complexe, il est impératif de renforcer les interventions dans les secteurs de la santé, de l'EHA, de la sécurité alimentaire et de la protection. La réhabilitation des infrastructures sanitaires, l'amélioration de l'accès à l'eau potable et la mise en place de programmes de protection sont également des priorités.

Sévérité des besoins

Perspectives humanitaires et risques

Les projections pour 2025 peignent un tableau complexe et préoccupant pour les communautés maliennes, avec 28% ayant des besoins humanitaires. L'analyse de l'évolution du contexte démontre que les conflits armés et la violence intercommunautaire pourraient continuer, exacerbant la vulnérabilité des populations et perturbant l'accès aux services essentiels comme la santé et l'éducation. Parallèlement, étant au centre du Sahel, le Mali est affecté par les aléas climatiques, au moins une fois tous les trois ans. Ainsi en 2025, les inondations et la sécheresse risquent de provoquer des déplacements de populations, d'aggraver l'insécurité alimentaire, de favoriser la propagation des maladies et d'affecter les économies des milliers des ménages vivant dans les milieux ruraux ou dans les sites des déplacés.

Ces risques conjugués pourraient entraîner une détérioration significative des conditions de vie des populations, une augmentation des besoins humanitaires et une pression accrue sur les systèmes de santé et de protection.

Conflits et violences

Les opérations militaires contre les personnes en armes, pourraient accentuer le climat d'insécurité et de violence avec ses corollaires sur la protection des populations civiles. Les conflits communautaires, pourraient continuer ou réapparaître générant des déplacements et des risques de protection importants et à entraver l'accès humanitaire dans certaines parties du pays.

Les aléas climatiques (Inondations et sécheresses)

Le Mali connaît deux types d'inondations : les inondations pluviales qui se produisent pendant la saison et période des pluies. Elles peuvent toucher, à la fois, plusieurs parties du pays et affecter des zones vastes. Ce type d'inondation est généralement passager mais peut causer des dégâts importants après plusieurs mois. La reconstruction des abris écroulés à la suite d'une pluie est conditionnée par l'aménagement d'une autre parcelle et la collecte des nouvelles ressources. Cependant, les inondations dans les centres urbains ne durent généralement que quelques heures sans causer des dégâts majeurs ni empêcher les occupants de retourner dans leurs parcelles rapidement. La durée de réparation des dégâts et le coût détermineront l'ampleur de l'impact et la vulnérabilité. Le second type d'inondation est fluvial. Il sévit plus dans les régions du centre et du nord, dans la zone traversée par le fleuve Niger et ses affluents. Elles affectent des vastes étendues agricoles et des villages riverains. Ces inondations impactent la production agricole et le cheptel, et pourraient laisser des ménages dans l'insécurité alimentaire. Face aux effets du changement climatique et de El Nino, des précipitations similaires ne sont pas à exclure en 2025. Ainsi, des poches de sécheresse sur tout le pays et l'arrêt ou l'arrivée brusque des pluies risquent de se reproduire en 2025, impactant ainsi la production

agricole et animale et entraînant le déplacement de populations.

Urgences sanitaires

Sans une intensification des efforts observées depuis deux ans, le Mali pourrait connaître en 2025 une recrudescence des épidémies, notamment dans les régions touchées par d'autres chocs. La faible couverture vaccinale, les déplacements de populations, la destruction des structures de santé, l'inaccessibilité physique de certaines zones et les changements climatiques sont à la base de l'exacerbation de ces épidémies.

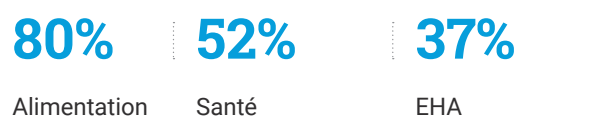
Priorités, préférences et capacités des communautés affectées

Evaluations Sectorielles et Analyse des Besoins Intersectoriels :

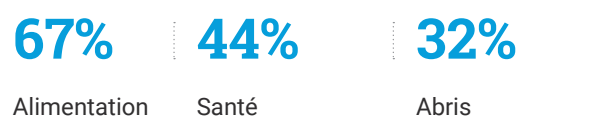
La coordination intersectorielle et la gestion intégrée de la réponse humanitaire demeurent des éléments cruciaux pour une action efficace. Chaque cluster s'appuie sur des lignes directrices sectorielles spécifiques, définies par les agences leaders au niveau mondial et adaptées aux besoins locaux, pour évaluer la sévérité des besoins et y répondre de manière appropriée.

Besoins prioritaires

tels qu'exprimés par la population non-déplacée



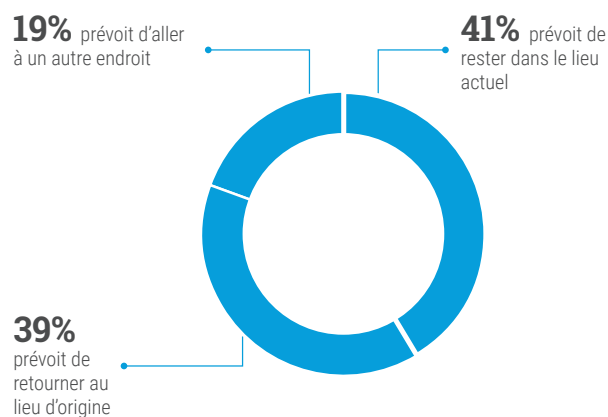
tels qu'exprimés par la population déplacée



Les méthodologies incluent :

- Shelter Severity Classification, qui évalue l'urgence des besoins en abris et biens non-alimentaires (ABNA).
- La base de données du cluster Éducation qui recense la fonctionnalité des établissements scolaires.
- Pour la nutrition, l'enquête SMART (Enquête Nutritionnelle Anthropométrique et de Mortalité Rétrospective) fournit des indicateurs nationaux sur la malnutrition aiguë.
- L'IPC (Integrated Food Security Phase Classification) et le Cadre Harmonisé (CH), outils indispensables pour cartographier la prévalence et la sévérité de l'insécurité alimentaire.
- Le cluster Santé utilise le Health Resources and Services Availability Monitoring System (HeRAMS) pour suivre la disponibilité et l'état des ressources de santé dans les zones affectées
- La protection, quant à elle, est appuyée par plusieurs systèmes, tels que le Gender-Based Violence Information Management System (GBVIMS), qui surveille les incidents de violence

Pourcentage de ménages déplacés internes par lieu souhaité d'installation



basée sur le genre, et le Monitoring and Reporting Mechanism (MRM) pour signaler les violations graves contre les enfants, contribuant ainsi à une réponse ciblée pour la protection des populations vulnérables.

Cadre d'analyse conjointe et intersectorielle (JIAF)

En 2023, la communauté humanitaire a adopté le « Joint Intersectoral Analysis Framework » (JIAF 2.0), un cadre révisé d'analyse conjointe et intersectorielle qui établit des normes mondiales pour l'évaluation des besoins humanitaires multiples et des risques de protection pour les populations affectées par les crises. Le JIAF 2.0 vise à améliorer la planification et la réponse collective des acteurs humanitaires face aux crises grâce à une approche rigoureuse, intersectorielle et fondée sur des données probantes.

Les lignes directrices opérationnelles du JIAF 2.0 précisent que les Personnes dans le Besoin (PiN) ne doivent pas dépasser le périmètre de l'analyse ni inclure des besoins non humanitaires. Chaque cluster définit ses propres PiN, mais toute divergence par rapport aux directives opérationnelles doit être explicitée. Les PiN sectoriels qui ne respectent pas ces orientations ne doivent pas être pris en compte dans le calcul du PiN global conjoint.

Le tableau ci-dessous présente les cinq critères des orientations opérationnelles globales servant au calcul du PiN global.

Interopérabilité et intersectorialité des besoins

Dans le cadre de la méthodologie JIAF 2.0, l'interopérabilité renvoie à la capacité des différents secteurs à opérer en synergie et à fonctionner ensemble, sur la base de normes communes acceptées, tout en maintenant des spécificités dans leurs méthodes et approches analytiques. À cet effet, chaque cluster mondial a élaboré ou harmonisé sa méthode d'évaluation de la sévérité des besoins, conformément à l'échelle sectorielle du JIAF 2.0, qui s'étend de 1 (besoins faibles ou inexistant) à 5 (effondrement sectoriel). Chaque cluster a également précisé la manière dont l'évaluation sectorielle de la

population dans le besoin (PiN) est alignée sur les orientations opérationnelles du JIAF 2.0 pour le calcul global conjoint du PiN. Cela permet de renforcer l'analyse des besoins multisectoriels et de garantir qu'un ensemble approprié d'assistance multisectorielle est fourni aux populations ciblées.

Portée de l'analyse

Pour mener à bien une analyse des besoins humanitaires au Mali, en prenant en compte la récurrence des chocs qui affectent le pays et en se basant sur les événements récents, il était essentiel de parvenir à une définition commune du terme "choc". Un choc désigne tout événement majeur ayant entraîné des crises et perturbé les systèmes ainsi que la vie des populations vulnérables. Ces chocs peuvent entraîner des répercussions sur les individus, les infrastructures, les services ou l'accès à ces derniers. Ils peuvent survenir dans le cadre de l'analyse en cours ou à d'autres moments, s'être produits dans le passé mais continuer à avoir des effets durables (une analyse rétroactive d'au moins cinq ans est souvent recommandée), et peuvent être soit soudains, soit progressifs. Par ailleurs, les chocs peuvent avoir une origine naturelle ou humaine.

Dans le cadre du Cycle de programmation humanitaire (HPC) de 2025, la communauté humanitaire a décidé que le choc servira de porte d'entrée pour toute analyse en utilisant les cinq dimensions de l'impact, notamment sur les personnes, sur le système, sur les infrastructures, sur les services et enfin sur l'accès. Et pour qu'il y ait une conséquence occasionnant des besoins humanitaires significatifs, il est impératif que les personnes soient affectées (décès, blessures, déplacements, séparation, etc.), les autres dimensions confirment et mesurent la gravité et la sévérité de l'impact sur les personnes.

À titre d'exemple, une inondation constitue un choc susceptible de générer des répercussions sur les populations (comme le déplacement), sur les infrastructures et les services (tels que la destruction ou les dommages causés aux écoles, aux structures de santé, aux systèmes d'assainissement, etc.), ainsi

que sur l'accès (par exemple, l'interruption des routes). Ces impacts peuvent, ou non, engendrer des besoins humanitaires parmi les populations touchées, en fonction de leur degré de vulnérabilité ou de gravité. Ainsi, le Mali a pu faire face, dans certaines régions, à des chocs qui n'ont pas nécessairement occasionné des besoins humanitaires. Par ailleurs, certains des problèmes comme l'insécurité alimentaire, la malnutrition, les épidémies, ou les difficultés d'accès à l'eau pourraient être des conséquences de certains chocs et ne pas être des chocs en soit.

La portée d'analyse des besoins de 2025 ne traite que des besoins liés aux chocs, des problèmes qui sont des conséquences de l'un des chocs identifiés et reconnus par la communauté humanitaire.

L'analyse des conséquences des chocs sur une période d'au moins trois ans se base sur des évidences composés de rapports sur les alertes des mouvements des populations, les bulletins épidémiologiques, les données de la Plateforme nationale de gestion de réduction des risques de catastrophes de Mali Météo, entre autres.

Des consultations menées dans cinq hubs humanitaires, regroupant les services techniques de toutes les régions du Mali, les partenaires opérationnels sur le terrain et les représentants des bénéficiaires ont également noté que le Mali pourrait subir en 2025 les conséquences des chocs perpétrés en dehors de son territoire.

L'analyse de la situation a abouti à une réduction du nombre total de personnes en besoin d'assistance humanitaire, passant de 7,1 millions en 2024 à 6,4 millions en 2025. La différence de 700 000 de personnes concerne essentiellement les zones urbaines densément peuplées. Il est également important de souligner que dans ces parties, la situation sécuritaire est plus stable et les services sociaux et techniques de l'État sont mieux implantés par rapport aux autres parties du pays.

Gravité des besoins

Les régions du centre du Mali, caractérisées par une forte densité de population, regroupent la majorité des personnes en besoin d'assistance humanitaire en raison des divers chocs identifiés. Les cercles frontaliers avec le Burkina Faso et le Niger (notamment Anderamboukane, Inekar, Ansongo, Gao, Douentza, Koro, Bankass, Yorosso et Tominian) ainsi que les régions du nord (Tombouctou, Taoudénit, Kidal et Ménaka) présentent des niveaux de sévérité des besoins particulièrement élevés.

Une amélioration notable de la gravité des besoins intersectoriels a été observée dans la région de Ménaka, où le niveau de sévérité est passé de 4 en 2022-2023 à 3 en 2024. Ce progrès est attribuable aux investissements soutenus des acteurs humanitaires pour répondre aux besoins croissants dans cette région, exacerbés par la crise de 2022 qui a entraîné des déplacements massifs de populations vers la ville de Ménaka.

1. Lié à la portée convenue des analyses

2. Identifie les personnes défavorisées au sein des populations affectées

3. N'est pas masqué par l'aide humanitaire

4. Inclut tous les besoins humanitaires indépendamment de l'acteur répondant

5. Inclut les besoins actuels et prévus pour l'année à venir

Inclut uniquement les populations directement affectées par la crise, telles que déterminées dans le cadre de l'analyse

Se limite aux personnes qui subissent un choc humanitaire ou qui sont exposées à des risques de protection

Couvre les personnes qui reçoivent déjà une aide humanitaire et qui ont besoin de la poursuivre pour satisfaire leurs besoins fondamentaux

Comprend toutes les personnes dans le besoin, indépendamment de l'acteur assurant la réponse (gouvernements nationaux, société civile ou autres).

Intègre à la fois les besoins actuels et des projections fondées sur les tendances observées et les variations saisonnières.

Dans la région de Kayes, pour des raisons indépendantes des chocs identifiés, la situation nutritionnelle requiert une attention particulière car elle présente les taux de malnutrition aiguë globale les plus élevés du pays, avec une prévalence atteignant 14,9%, selon l'analyse de la situation nutritionnelle IPC. L'analyse IPC Malnutrition aiguë (IPC MNA) de septembre 2024 classe la situation nutritionnelle de la plupart des cercles du Mali en phase « urgence ». Elle estime à 2,8 millions le nombre de personnes nécessitant une assistance nutritionnelle d'urgence pour leur survie en 2025, dont plus de 2,3 millions de personnes incluses dans le champ de l'analyse, et 485 000 personnes situées dans les cercles de Kayes, Kita, Kéniéba et Bafoulabé, en dehors de ce champ de la portée d'analyse mais nécessitant également une attention et une aide nutritionnelle immédiate selon l'analyse IPC MNA.

Il est toutefois crucial de maintenir les efforts d'assistance dans la zone de Ménaka où la situation reste fragile en raison du déplacement de plus de la moitié de la population. Les défis persistants en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle nécessitent également une attention continue pour garantir la résilience des communautés locales.

Tendances

Les modifications dans l'approche analytique pour 2025 entraînent une réduction du nombre de personnes dans le besoin (PiN) de 600 000 personnes par rapport à 2024, affectant particulièrement les secteurs de Nutrition, EHA et Education. Bien que cette diminution se reflète dans les cibles sectorielles, il reste essentiel que les acteurs de développement intensifient leurs efforts pour répondre aux besoins structurels des populations. Une action proactive de leur part est nécessaire pour éviter une aggravation de la sévérité des besoins, laquelle pourrait rapidement évoluer en crise humanitaire.

Toutefois, les besoins dans les secteurs de la nutrition et de la sécurité alimentaire continuent d'augmenter de manière préoccupante en 2025. Le secteur de la nutrition devrait couvrir environ 2,8 millions de personnes, en réponse à une situation marquée

par des taux élevés de malnutrition aiguë dans plusieurs régions.

La sécurité alimentaire nécessitera des interventions accrues, avec plus de 2,9 millions de personnes en besoin d'assistance alimentaire et de soutien aux moyens de subsistance. Cette dégradation alarmante des besoins est liée, entre autres, aux campagnes agricoles défavorables, à la faible consommation alimentaire, aux conflits et à l'insécurité, ainsi qu'à l'inflation des prix.

Le faible taux de financement du Plan de Réponse Humanitaire au Mali en 2023 et 2024 a eu des répercussions significatives sur les secteurs de la nutrition et de l'alimentation, aggravant la sévérité des besoins humanitaires. En 2023, seuls 27,4% des besoins financiers du secteur nutritionnel et 23% de ceux du secteur alimentaire ont été couverts, ce qui a considérablement limité les capacités de réponse et conduit à une augmentation du nombre de personnes nécessitant une assistance dans ces domaines critiques.

Cette insuffisance de financement a également affecté d'autres secteurs essentiels, tels que celui de la protection. Au 31 octobre 2024, malgré des efforts pour répondre aux besoins croissants, seulement 290 000 personnes sur une cible globale de 1,9 million ont pu bénéficier d'une assistance dans ce secteur, représentant un taux de réalisation de 15,1%. Cette situation illustre les défis persistants dans la mobilisation des ressources nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires croissants au Mali.

Perspectives et risques

Pour 2025, les acteurs humanitaires anticipent une augmentation des déplacements internes, de même que des départs continus de Maliens des régions nord vers la Mauritanie et l'Algérie, en raison de la persistance des conflits et de l'insécurité.

Sur le plan de sanitaire, les saisons des pluies sont réputées déterminantes pour la propagation d'épidémies, en particulier celles d'origine hydriques. La prolifération des moustiques dans des zones de poste inondation favorise l'augmentation des

cas de paludisme et expose les communautés au risque de choléra.

| Chocs | Probabilité | | Probabilité | | Risques |
|---|-------------|------|-------------|------|---------|
| | 2024 | 2025 | 2024 | 2025 | 2025 |
| Conflits armés insécurité violentes, engins non exposés | 5 | 5 | 5 | 5 | 25 |
| Conflits intercommunautaires | 3 | 2 | 2 | 2 | 6 |
| Inondation | 5 | 5 | 4 | 4 | 20 |
| Sécheresse | 3 | 3 | 2 | 3 | 9 |
| Rougeole | 3 | 3 | 3 | 2 | 6 |
| Flambée de paludisme | 4 | 4 | 4 | 4 | 16 |

| | |
|---------|--|
| 1 à 5 | |
| 6 à 10 | |
| 11 à 15 | |
| 16 à 20 | |
| 21 à 25 | |

D'après les données disponibles et l'examen collectif lors des consultations régionales menées entre août et septembre 2024, la corrélation entre la probabilité de l'occurrence de chocs et l'impact sur la population a permis de fixer le niveau de risque. Cet exercice a également tenu compte des capacités d'anticipation communautaire sur certains chocs, par exemple la

couverture vaccinale par rapport à la rougeole, et le délai de l'impact et des moyens d'atténuation.

Par conséquent, l'analyse des risques au Mali se présente de la manière suivante :

Une détérioration de la sévérité des besoins humanitaires est attendue durant la période de soudure pastorale et agricole, prévue entre avril et octobre 2025. Souvent qualifiée de "saison de la faim," cette période se caractérise par une diminution des réserves alimentaires et une inflation des prix des denrées, en attendant les premières récoltes. En 2025, on estime que près de 1,3 million de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire aiguë, avec 2,8 millions de personnes sous pression alimentaire, selon le Cadre Harmonisé de mars 2024. Cette aggravation de l'insécurité alimentaire exacerbera les risques de protection, en particulier pour les femmes et les filles, qui sont davantage exposées aux violences basées sur le genre (VBG) et aux risques de sexe de survie. Les enfants demeurent particulièrement vulnérables au recrutement forcé par des personnes en armes et au travail forcé.

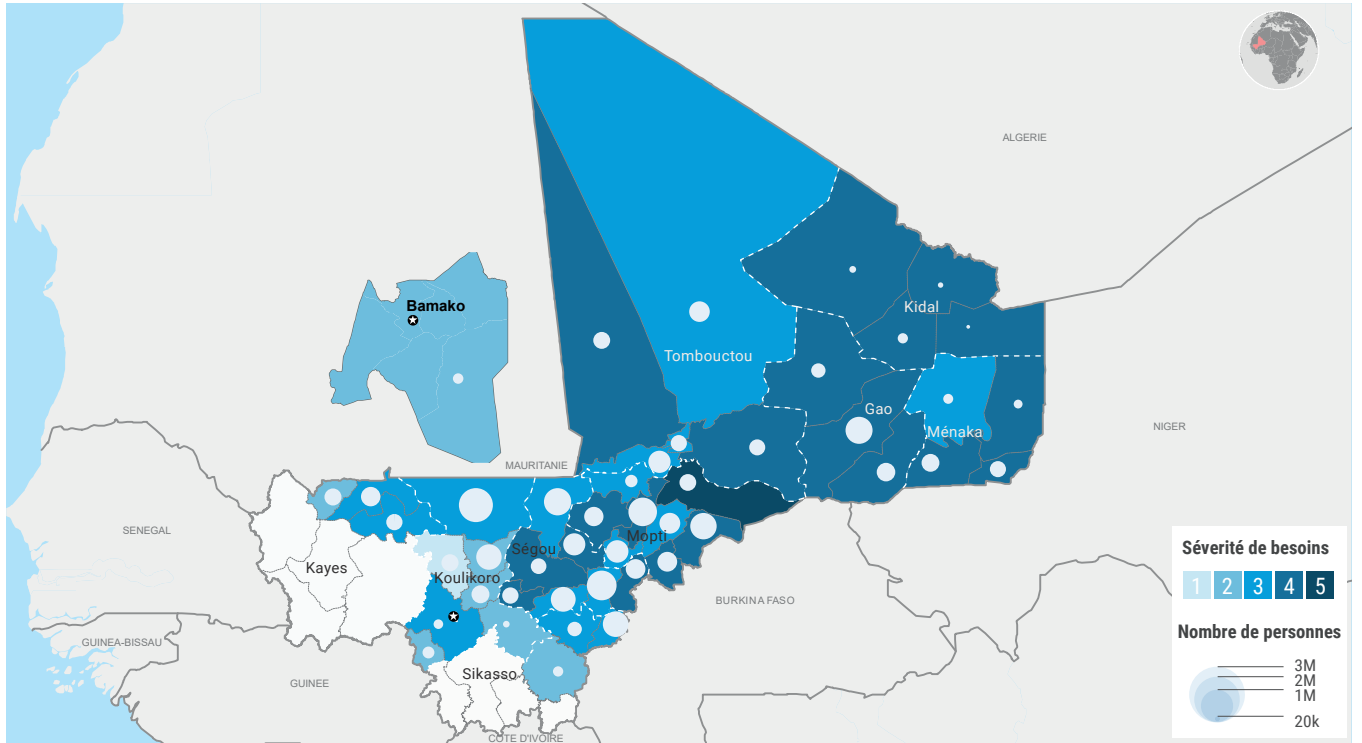
Ce contexte souligne la nécessité de renforcer les mesures de prévention et de protection pour les populations les plus exposées, en intégrant des réponses multisectorielles adaptées aux risques et besoins anticipés pour l'année.

| Calendrier agricole du Mali & Période de collecte des données de l'ENSAN | | | | | | | | | | | | |
|--|--|------|------|-------------------|--|-------|--------------------------|--------------|---|--------------------|------|------|
| Mois | Janv. | Fév. | Mar. | Avr. | Mai | Juin | Juil. | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
| Climat | Saison sèche | | | Saison des pluies | | | | Saison sèche | | | | |
| Opérations agricoles | Récolte contre saison (riz/maraîchage) | | | Préparation sols | | Semis | | | | Récolte principale | | |
| Migration bétail | | | | | Sud/Nord | | | | Nord/Sud | | | |
| Période soudure | | | | | Période soudure pastorale | | Période soudure agricole | | | | | |
| Migration/Exode | Départ migrants exode | | | | Retour migrants exode | | | | Départ migrants exode | | | |
| Besoin main d'oeuvre | | | | | Pic demande main d'oeuvre préparations terres et semis | | | | Pic demande main d'oeuvre préparations récoltes | | | |
| Collecte données ENSAN | Fév, 2025 | | | | | | | | Sept, 2024 | | | |

1.3 Ventilation du PiN

Personnes dans le besoin et sévérité par localisation

en 2025



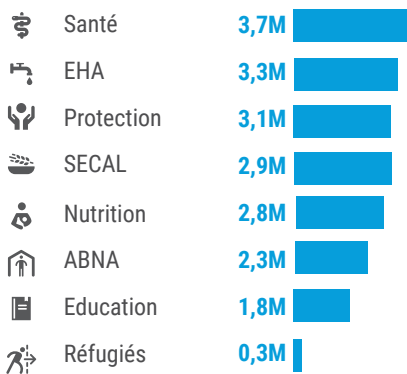
6,4M

Personnes dans le besoin

Population totale **23,1M**

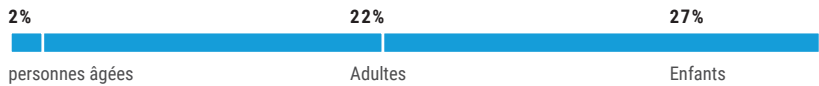
Personnes dans le besoin

par secteur/cluster

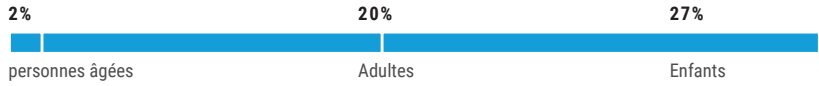


par âge et sexe

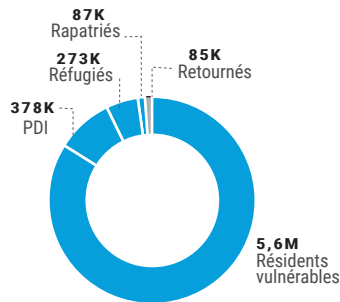
FEMMES



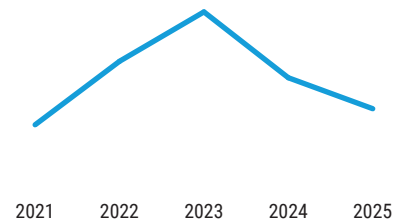
HOMMES



par groupe de population



Tendance des personnes dans le besoin



Partie 2: Réponse humanitaire

2.1 Stratégie de réponse humanitaire



US \$771,3

requis pour soutenir **4,7M personnes**
ciblées

Pour répondre aux besoins urgents de 4,7 millions de personnes ciblées en 2025, sur une population de 6,4 millions dans le besoin, la communauté humanitaire sollicite un financement de 771,3 millions USD. La détérioration de la situation humanitaire et sécuritaire, exacerbée par les effets du changement climatique, caractérisés par les chaleurs exorbitantes et les inondations dévastatrices ainsi que les risques accrus d'exposition aux épidémies ont conduit à recentrer le nombre de personnes dans le besoin. Le recours à l'analyse des chocs sur les communautés a conduit à l'exclusion de huit cercles où les besoins sont plus structurels, appelant à l'approche et solutions de développement.

Le plan cible principalement les personnes les plus touchées par les crises humanitaires, et les plus vulnérables aux trois chocs identifiés par la communauté humanitaire. Les clusters se concentreront sur les individus présentant des niveaux de besoins de sévérité 3 à 5.

Cependant, dans ces cercles des poches de vulnérabilité pourraient surgir et une réponse

appropriée pourrait être envisagée. Dans les quatre cercles de Kayes se trouvant hors de la portée d'analyse des besoins, des cas de malnutrition devant toucher plus de 388 000 personnes seront ciblées comme une exception autorisée afin de ne pas laisser pour compte ces milliers de personnes.

Dans les grandes agglomérations, la proportion de membres des communautés hôtes en situation de besoin en raison de la présence de personnes déplacées internes a été ajustée pour la planification de 2025. Auparavant, certains clusters incluaient l'ensemble des membres des communautés hôtes des grandes agglomérations comme étant affectés par la présence des PDI. Ce plan estime qu'un PDI impacte cinq personnes de la communauté hôte dans des villes de plus de 500 000 habitants, en plus des besoins supplémentaires documentés par des évaluations sectorielles spécifiques. Ceci s'applique aux neuf grandes agglomérations du Mali, notamment Kayes, Kita, Dioila, Kati, Bougouni, Koutiala, Sikasso, Ségou et Bamako, regroupant un total de 11 313 351 personnes (près de la moitié de la population malienne). Il est à noter que ces agglomérations enregistrent une proportion de PDI par habitant nettement inférieure à celle d'autres régions du pays.

Les zones géographiques prioritaires pour les interventions humanitaires restent concentrées dans les régions du centre et du nord du pays, où la persistance des conflits continue de fragiliser les conditions de vie des populations et de complexifier les opérations d'assistance, bien que l'accès humanitaire y soit préservé.

Les mécanismes de réponse rapide (RRM & post-RRM)

Les mécanismes de réponse rapide (RRM) et post-RRM au Mali constituent une réponse d'urgence coordonnée pour apporter une aide efficace aux populations déplacées en raison des conflits et de l'insécurité, ainsi qu'à celles touchées par des catastrophes naturelles telles que les inondations. Les acteurs RRM et post RRM travaillent en collaboration avec la Direction Nationale du Développement Social et la Direction nationale de la protection civile pour répondre aux besoins des personnes affectées par ces événements.

Le RRM repose sur un système d'alertes de déplacement, lesquelles sont traitées par les Comités Régionaux de Validation des Alertes (CRVA) avant la mise en place d'une assistance multisectorielle d'une durée de trois mois. D'octobre 2023 à octobre 2024, le RRM a géré 196 alertes de déplacement, dont 34 ont été invalidées après triangulation ou parce qu'elles ne relevaient plus du mandat du RRM. Durant cette période, plus de 34 500 ménages, représentant 158 624 personnes, ont été évalués dans les régions suivantes :

- 32% à Gao
- 28% à Tombouctou
- 22% à Mopti
- 17% à Ségou

Une assistance multisectorielle a été déployée, permettant de venir en aide à près de 33 000 ménages, soit près de 133 000 personnes au total.

Pour renforcer la fiabilité du RRM, réduire les doublons, et optimiser la gestion des ressources, un partenariat a été établi entre le RRM et l'Organisation Internationale pour les Migrations. Depuis près de deux ans, ce partenariat appuie la Direction Nationale du Développement Social dans la mise en œuvre d'un système d'enregistrement biométrique pour les

nouveaux déplacés, intégrant la prise de photos et d'empreintes digitales. Ce système innovant améliore la gestion des identités, favorise l'interopérabilité entre les bases de données des acteurs humanitaires et permet des analyses statistiques rapides et fiables. Grâce à un portail web sécurisé, les acteurs humanitaires peuvent consulter, ajouter ou modifier les informations des populations déplacées, ce qui facilite l'identification et le ciblage des bénéficiaires pour les interventions du RRM.

À l'issue de l'assistance RRM de trois mois, des réponses complémentaires, appelées post-RRM, sont mises en place. Le post-RRM, qui s'étend du quatrième au douzième mois après le déplacement initial, vise à permettre le relèvement des communautés déplacées et à développer les capacités de résilience des territoires d'accueil et ainsi de faciliter l'intégration socio-économique des personnes déplacées.

Les interventions post-RRM se caractérisent par trois approches essentielles :

Une réponse territoriale à base communautaire

Le post-RRM cible les localités d'accueil et les accompagne durant neuf mois après les interventions RRM, renforçant ainsi leur résilience face aux défis du déplacement. Il combine d'une part une assistance pour les ménages les plus vulnérables (sécurité alimentaire, EHA, Abri) et d'autre part un soutien à la collectivité à travers la promotion d'activités génératrices de revenus, la réhabilitation des infrastructures de base, et l'amélioration des structures locales de gouvernance.

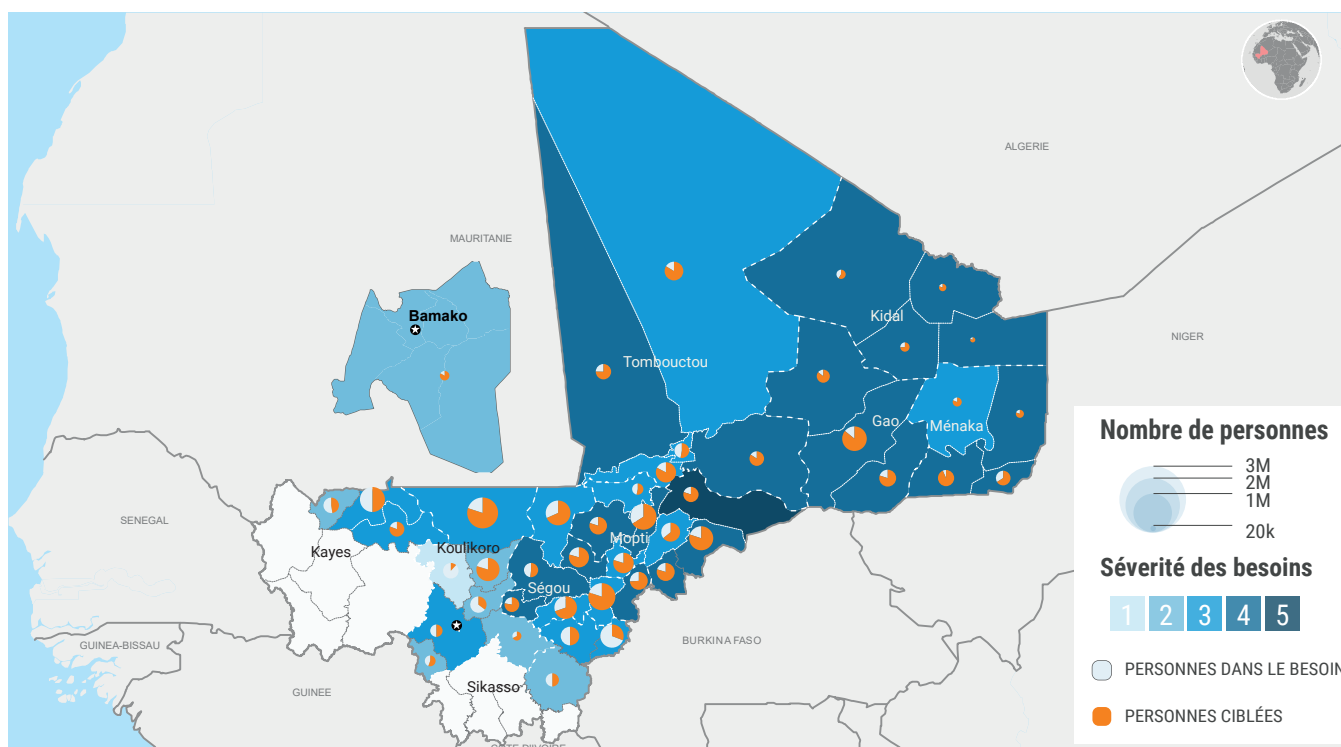
Une transition de l'urgence au relèvement dans une approche intégrée

Dès la planification, le post-RRM intègre des objectifs de relèvement et s'articule avec les acteurs du développement dans le cadre de l'approche Nexus, facilitant la transition de l'urgence vers la résilience. Pour en savoir plus, consultez la page dédiée au RRM et post-RRM.

| ALERTE | RRM | | | Post RRM | | | | | | | | | Résilience |
|--------|-----|---|---|----------|---|---|---|---|---|----|----|----|------------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 et plus |
| | | | | | | | | | | | | | |

2.2 Définition des limites de la réponse, Priorisation et Action tenant compte des risques

PiN, personnes ciblées, et sévérité par zone géographique en 2025



Le Plan de Réponse Humanitaire (HNRP) 2025 pour le Mali, élaboré dans le cadre du Cycle de planification humanitaire met en exergue plusieurs défis liés aux limites inhérentes à la réponse humanitaire. Ces délimitations, axées sur les dimensions « qui » « où » « quoi », visent à optimiser la priorisation des interventions, à concentrer efficacement les ressources disponibles, et à garantir une coordination harmonieuse entre les divers acteurs. Néanmoins, ces limites restreignent également la couverture des besoins identifiés par le HNRP, réduisant ainsi l'étendue des actions possibles.

Cibles de la réponse humanitaire

Les bénéficiaires prioritaires sont sélectionnés selon plusieurs critères :

- La sévérité des besoins humanitaires dans leur région de résidence ;
- L'appartenance à des catégories identifiées comme étant les plus exposées, notamment les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les populations déplacées internes (PDI) ;

- Les conditions de faisabilité et d'accessibilité des interventions dans ces zones cibles.

Cependant, cette concentration sur les populations les plus vulnérables a pour conséquence d'exclure d'autres segments de la population affectée, dont les besoins, bien que pertinents, ne répondent pas aux critères prioritaires établis. Il s'agit notamment des populations ayant des besoins structurels ou chroniques, connus et suivis par des acteurs de résilience ou de développement.

Zones d'intervention prioritaires

Le HNRP 2025 repose sur une cartographie approfondie des zones affectées par les trois principaux chocs identifiés : conflits armés, aléas climatiques et épidémies. Cette analyse a permis de définir des zones prioritaires au niveau régional, jusqu'à l'échelle des cercles, en accordant une attention particulière aux régions où les besoins humanitaires sont les plus pressants, des zones touchées de manières significatives, quelques fois répétitives, par l'un de ces chocs. Cette focalisation géographique a pour but de maximiser l'efficacité des ressources limitées en concentrant les maigres capacités disponibles sur des besoins prioritaires. Néanmoins, les localités où les besoins sont perçus comme modérés ou dispersés risquent de ne pas recevoir une assistance adéquate. Ce qui pourrait aggraver les inégalités régionales en matière de couverture humanitaire.

Types d'activités privilégiées

Le HNRP 2025 met l'accent sur des réponses multisectorielles, notamment dans les domaines de la protection, de la santé, de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement (WASH) ainsi que de la sécurité alimentaire. Il encourage aussi des initiatives inclusives pour renforcer la résilience des populations touchées, telles que les transferts monétaires multi-usages (MPC) et des interventions collectives.

Toutefois, les limites budgétaires imposent une priorisation stricte des activités en fonction des ressources disponibles. En conséquence, certains besoins, bien que recensés, demeureront insatisfaits.

Par exemple, les interventions à long terme et celles ciblant des secteurs perçus comme moins urgents risquent d'être exclues des priorités du HNRP.

Critères de définition des limites de la réponse

Les limites du HNRP 2025 sont fondées sur plusieurs critères principaux :

Gravité des besoins : des seuils quantifiables basés sur la vulnérabilité et l'intensité des chocs subis

Faisabilité opérationnelle : la capacité des acteurs humanitaires à intervenir efficacement dans un contexte marqué par une complexité sécuritaire

Complémentarité : un alignement avec les initiatives de développement en cours et des cadres de planification comme l'UNSDCF.

Ces critères garantissent une approche ciblée de la réponse humanitaire, mais limitent également la flexibilité nécessaire pour répondre à des besoins émergents ou non anticipés.

Conséquences des limites de la réponse humanitaire

Les limites de la réponse humanitaire pour 2025 ont plusieurs conséquences :

- Certaines zones et populations restent en dehors du périmètre d'intervention du HNRP. Il s'agit de 8 cercles sur les 53 que compte le Mali.
- La dépendance accrue aux financements des donateurs pour les priorités prédéfinies peut restreindre l'innovation dans les modalités de réponse ;
- Une coordination insuffisante avec les acteurs du développement pourrait prolonger des besoins non couverts, ralentissant ainsi les processus de relèvement.

En conclusion, bien que les limites du HNRP 2025 renforcent la structuration et l'efficacité de la réponse humanitaire, elles soulignent aussi l'importance d'une collaboration approfondie avec les institutions de développement, les partenaires financiers et

les communautés locales. Une telle coopération permettrait de combler les lacunes identifiées tout en favorisant une réponse durable et inclusive aux besoins humanitaires au Mali.

Priorisation au sein de la réponse

Critères de Priorisation

La priorisation dans le HNRP 2025 s'appuie sur plusieurs facteurs clés, tels que :

- **Gravité des besoins** : Identifiée à partir de l'analyse JIAF 2.0, elle permet de cibler les populations les plus vulnérables, notamment dans les zones où les chocs (conflits, inondations, épidémies) ont causé des impacts significatifs.
- **Faisabilité** : Les interventions sont planifiées en fonction de la capacité des acteurs humanitaires à opérer dans les zones d'accès difficile, tenant compte des risques sécuritaires et logistiques.

Complémentarité : Les activités sont alignées avec d'autres cadres de planification, évitant les duplications et renforçant les synergies avec les partenaires de développement.

Processus de Priorisation

Le processus de priorisation au sein du HNRP suit une méthodologie claire pour garantir la transparence et l'efficacité. Les étapes incluent :

- **Analyse des besoins** : Utilisation de données qualitatives et quantitatives pour identifier les zones géographiques prioritaires et les groupes de population les plus touchés.
- **Consultations intersectorielles** : Les clusters et groupes de travail définissent ensemble les interventions prioritaires, en s'assurant de l'alignement avec les préférences des communautés affectées.
- **Hiérarchisation des activités** : Les interventions sont classées par ordre de priorité, allouant les fonds disponibles selon le modèle suivant :

1. 1-25% des fonds : Activités de première priorité (besoins critiques et urgents).
2. 26-50% des fonds : Activités additionnelles prioritaires.
3. 51-75% des fonds : Activités de troisième priorité.
4. 76-100% des fonds : Activités non prioritaires.

Ce processus garantit que les ressources sont utilisées efficacement pour répondre aux besoins les plus urgents, tout en assurant une couverture multisectorielle équilibrée.

Focus sur le Qui, Où et Quoi

- **Qui** : Les groupes les plus vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées, personnes déplacées internes) sont priorisés, conformément à leur exposition aux chocs et à leur capacité limitée à y faire face. Toutefois, 84% de la cible de ce plan est constitué des autres populations issues des communautés hôtes et des personnes vulnérables.
- **Où** : Les interventions se concentrent sur les régions les plus gravement affectées, identifiées par des analyses basées sur les seuils de gravité et de vulnérabilité.
- **Quoi** : Les activités prioritaires incluent des réponses multisectorielles adaptées en nature, des transferts monétaires multipurpose (MPC), et des programmes d'urgence en santé, protection, WASH et sécurité alimentaire.

Résultats Attendus

La mise en œuvre d'une priorisation rigoureuse dans le HNRP 2025 permettra :

- Une allocation optimale des ressources disponibles, répondant aux besoins critiques des populations ciblées ;
- Une coordination renforcée entre les partenaires humanitaires, évitant les chevauchements et les lacunes dans la réponse ;

- Une transition fluide vers des interventions de relèvement et de développement durable, grâce à l'intégration de l'approche Nexus.

En conclusion, la priorisation au sein du HNRP 2025 reflète une démarche stratégique et inclusive, adaptée aux réalités du contexte humanitaire malien. Elle garantit une réponse cohérente, équitable et efficace, tout en posant les bases pour une résilience durable.

Planification et Approche basées sur les risques

Dans le cadre du HNRP 2025 pour le Mali, la planification basée sur les risques et la collaboration renforcée entre les secteurs humanitaires et de développement constituent des piliers essentiels pour une réponse efficace et intégrée aux crises. La planification du HNRP repose sur une analyse approfondie des chocs majeurs tels que les conflits, les inondations et les épidémies, et de leurs impacts sur les populations vulnérables. Cette approche permet de cartographier les zones géographiques touchées, d'évaluer la gravité des besoins selon le cadre JIAF 2.0, et d'identifier les priorités en fonction des vulnérabilités et des capacités locales. Cette méthodologie garantit une allocation ciblée des ressources et une réponse adaptée à chaque contexte.

Collaboration humanitaire-développement

Reconnaissant l'interdépendance entre les actions humanitaires et les efforts de développement, le HNRP 2025 intègre une collaboration stratégique avec les acteurs bilatéraux du développement, les institutions financières internationales et les banques multilatérales. Cette synergie favorisera une complémentarité entre les plans d'intervention humanitaire et les cadres de développement, tels que UNSDCF (Cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable). Une matrice conjointe des interventions humanitaires et celles de développements sera intégrée dans les outils de suivi du GEC (Groupe Exécutif de Coopération) regroupant les partenaires techniques et financiers basés au Mali.

Renforcement des engagements

Le HNRP 2025 met en avant :

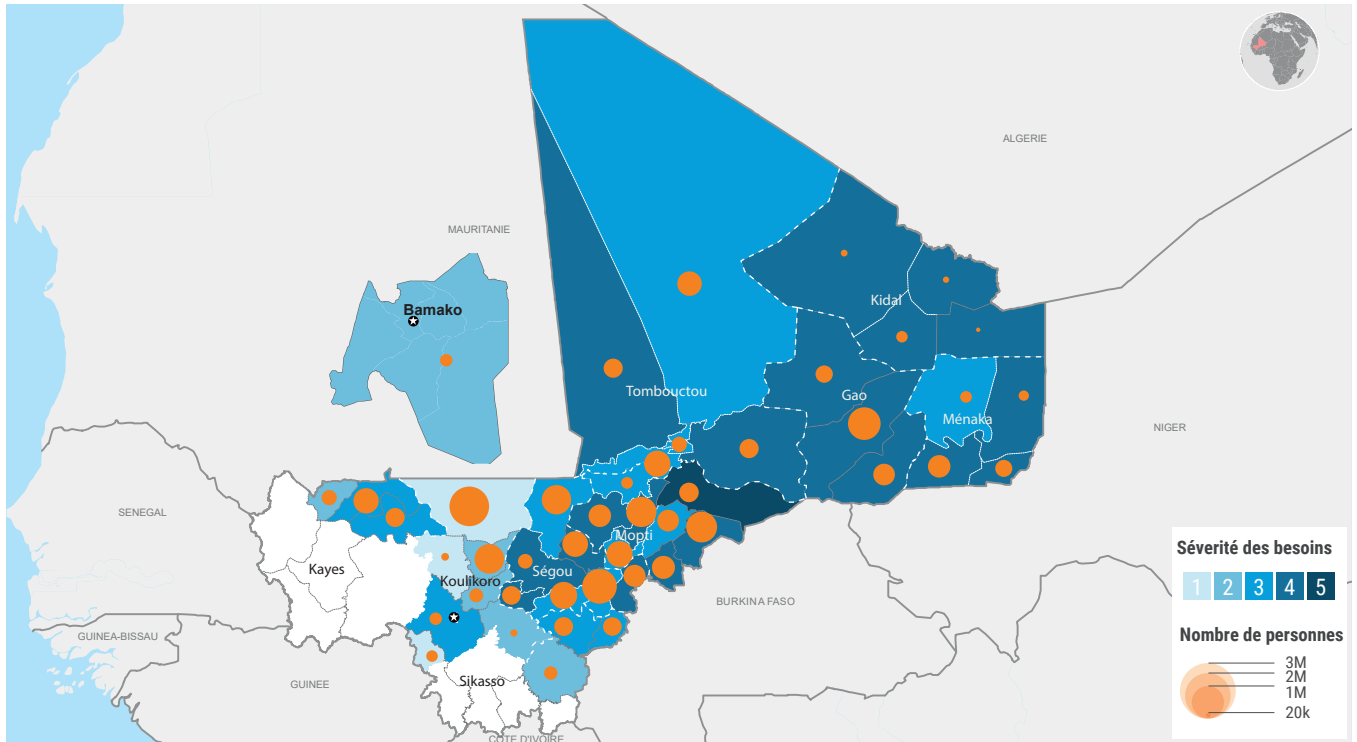
- Une approche collective et inclusive : Les discussions intersectorielles permettront d'assurer la complémentarité entre les réponses humanitaires immédiates et les initiatives de résilience à moyen et long terme.
- Une priorisation claire des interventions : La planification identifiera les besoins les plus urgents et définira des priorités stratégiques basées sur des critères harmonisés, tout en tenant compte des limites opérationnelles et financières.
- Un engagement renforcé avec les partenaires de développement : Une collaboration accrue avec le Bureau de Coordination du Développement des Nations Unies (DCO) et d'autres acteurs facilitera la transition de l'urgence à la résilience.

Cette approche intégrée renforcera l'efficacité des réponses, réduira les duplications, et ouvrira la voie à une meilleure résilience des communautés touchées. Le HNRP 2025 se positionne ainsi comme un cadre holistique répondant aux besoins urgents tout en favorisant des solutions durables.

2.3 Ventilation des personnes ciblées

Personnes ciblées et sévérité par zone géographique

En 2025



4,7M

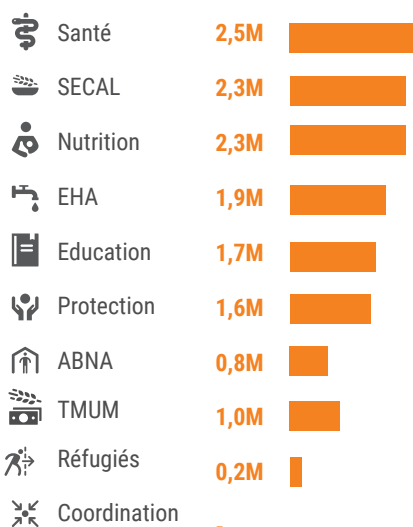
Personnes ciblées

6,4M

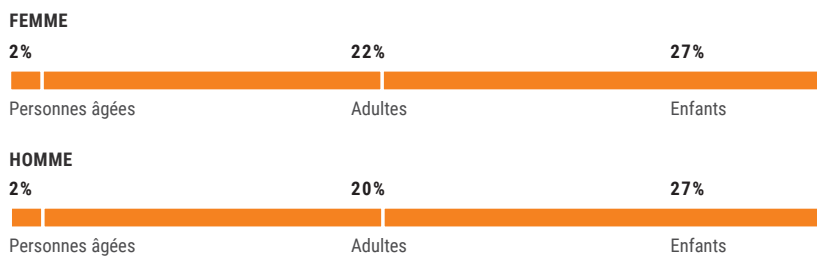
Personnes dans le besoin

Personnes ciblées

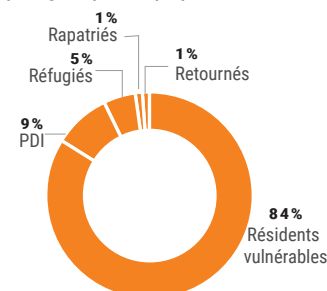
par secteur/cluster



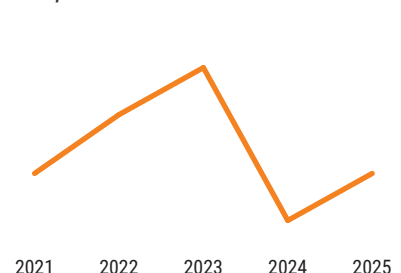
par âge et sexe



par groupe de population



Evolution du nombre de personnes ciblées



2.4 Objectifs stratégiques

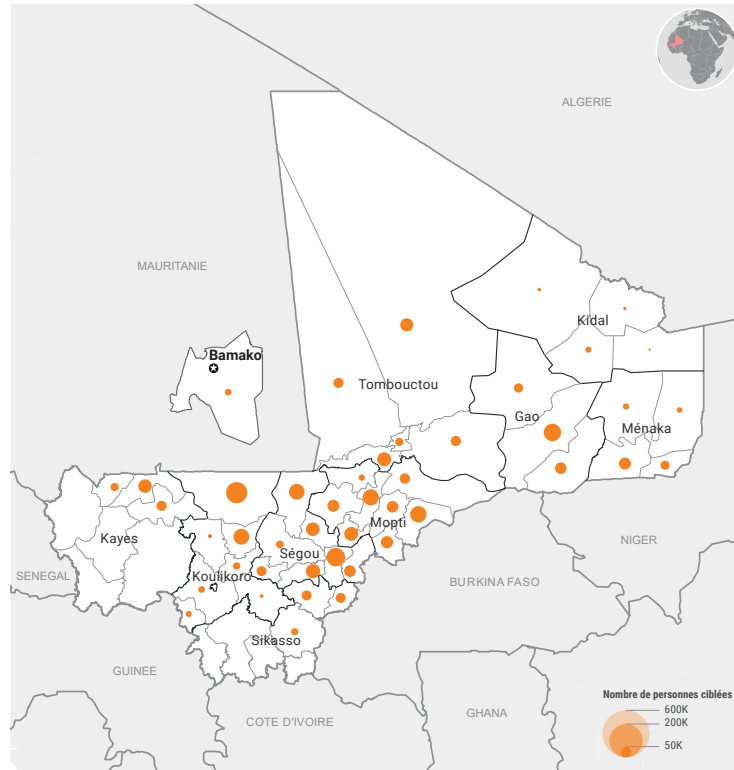
Objectif stratégique 1

Sauver et préserver la vie et la dignité des populations ayant des besoins critiques dans les zones touchées par des chocs à travers une assistance multisectorielle d'urgence adéquate répondant à leurs besoins vitaux, avec une attention particulière aux personnes âgées, handicapées, enfants, femmes et survivants de VBG.

 **2,3M**
Personnes ciblées

 23%  54%  15%

Nombre de personnes ciblées par objectif stratégique 1



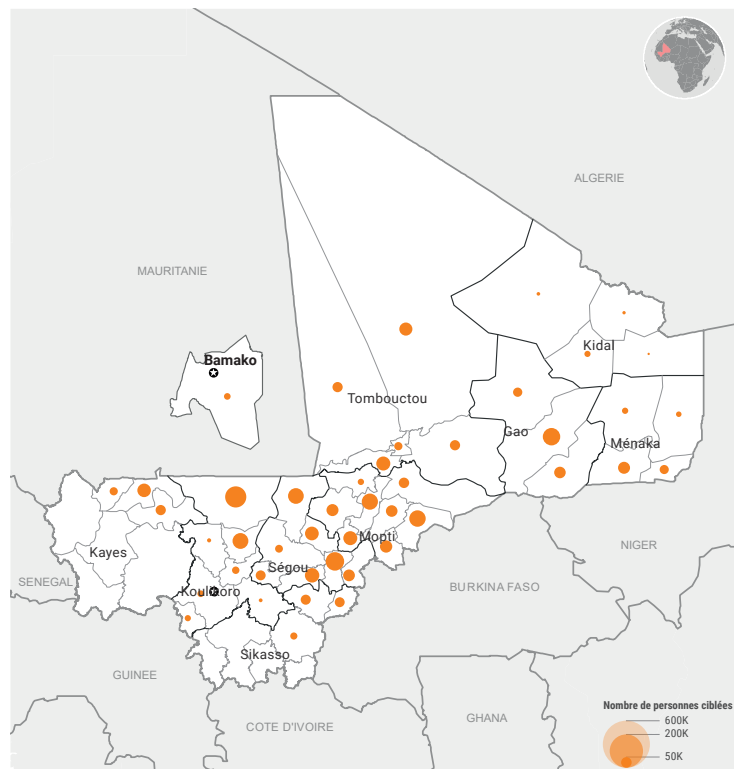
Objectif stratégique 2

Garantir un accès minimum et équitable aux services sociaux de base aux personnes vulnérables à travers une assistance multisectorielle adaptée à leurs besoins pour renforcer leurs capacités à prévenir, faire face et se relever des chocs.

 **4,7M**
Personnes ciblées

 23%  54%  15%

Nombre de personnes ciblées par objectif stratégique 2



2.5 Hypothèses de planification, capacité opérationnelle et accès, et tendances en matière de réponse

Hypothèses de planification

A l'instar de 2024, pour l'année 2025, les partenaires humanitaires anticipent une aggravation de la crise multidimensionnelle au Mali, exacerbée par une combinaison de facteurs structurels, contextuels et climatiques. La perturbation, voire l'absence des services sociaux de base dans certaines zones, constitue un frein majeur à l'efficacité des interventions humanitaires et des initiatives de développement.

Les chocs combinés, réduisent de manière significative les capacités de résilience des ménages dans les zones les plus gravement touchées. La crise alimentaire et nutritionnelle s'intensifie également en raison de l'augmentation des prix des céréales, ce qui limite l'accès des ménages à une alimentation suffisante et diversifiée, en particulier pendant la période de soudure. Par ailleurs, les prévisions pour la campagne agricole 2024-2025 indiquent une baisse des récoltes de 2024, attribuable, entre autres, aux inondations dévastatrices et à l'abandon des champs par les populations dans les zones d'insécurité.

Facteurs moteurs de la crise

Contextes sécuritaire et socio-politique instable

La persistance d'un contexte sécuritaire volatile constitue un risque majeur d'escalade des violences. Ces dynamiques pourraient engendrer une augmentation significative du nombre de personnes déplacées internes dans les régions du nord et un accroissement des besoins humanitaires.

Risque accru d'inondations

Le risque d'inondations demeurera élevé à travers le pays, en particulier entre août et novembre, avec des intensités variables selon les localités. L'insuffisance d'infrastructures, telles que les systèmes de canalisation dans des milieux urbains, mais aussi l'installation des populations dans des zones inondables amplifient les impacts et les services sociaux essentiels.

Sécheresse et changement climatique

Le caractère cyclique de la sécheresse, observé tous les trois à cinq ans dans certaines zones du pays, pourrait entraîner des épisodes prolongés dans certaines régions. Ces sécheresses aggraveraient la période de soudure agropastorale, touchant à la fois les éleveurs et les agriculteurs. De plus, le processus de désertification observé dans les régions du nord du fait du changement climatique, favorise l'exploitation non-contrôlée des ressources naturelles. Ce phénomène exacerbe les tensions intercommunautaires.

Propagation des épizooties

La propagation des épizooties a un impact significatif sur les moyens de subsistance des ménages agropastoraux. Bien que des dispositifs de surveillance soient en place, leur efficacité reste limitée dans certaines zones, ce qui pourrait aggraver les pertes en cas de flambées.

Dans ce contexte complexe, les partenaires humanitaires doivent renforcer les mécanismes de coordination et de réponse, tout en mettant en œuvre des actions visant à atténuer les risques et à renforcer la résilience des populations vulnérables. Une approche intégrée, tenant compte des spécificités régionales et des besoins différenciés, sera essentielle pour répondre aux crises humanitaires de manière efficace et durable en 2025.

Priorisation de la réponse humanitaire et allocation des efforts en 2025

Pour garantir une réponse humanitaire efficace et ciblée, l'échelle commune interoperable de gravité constitue un outil essentiel, permettant de prioriser les interventions en fonction du niveau de sévérité des besoins des populations affectées. Les groupes de personnes présentant des besoins sectoriels ou intersectoriels de niveau 5 doivent bénéficier en priorité de l'assistance adaptée.

En 2024, les clusters ont procédé à une révision approfondie des paquets d'assistance pour s'assurer de leur pertinence face aux besoins sectoriels spécifiques et de leur cohérence quant aux interventions des autres interventions sectorielles. Cette démarche intégrée a également pris en compte la dimension de la saisonnalité, les impératifs d'une réponse rapide face aux chocs de déplacements nouveaux, ainsi que les besoins humanitaires croissants.

Pour 2025, les efforts des partenaires humanitaires se concentreront sur les zones où les niveaux de sévérité sectorielle et intersectorielle sont les plus élevés, tout en tenant compte des capacités opérationnelles et

des conditions d'accès humanitaire. L'objectif est d'optimiser l'impact de la réponse humanitaire auprès de individus les plus vulnérables en leur apportant une assistance adaptée, rapide et coordonnée.

Capacité opérationnelle

Le Mali accueille un large éventail d'acteurs humanitaires aux compétences diversifiées aux compétences diversifiées. La communauté humanitaire, composée en premier lieu des partenaires gouvernementaux, des ONG nationales et nationales et des agences, fonds et programmes des Nations Unies, agit à travers des interventions variées couvrant la prévention, la préparation aux urgences, l'assistance humanitaire, les évaluations, la coordination, ainsi que la logistique. Ces interventions incluent également des domaines transversaux tels que la coordination civilo-militaire (CMCoord), l'accès humanitaire, la sécurité des opérations, le transport aérien et le renforcement des capacités des partenaires locaux.

Ces acteurs conjuguent leurs efforts pour garantir un accès humanitaire sécurisé et fournir une assistance multisectorielle sûre, équitable, inclusive et fondée sur des principes humanitaires.

Présence opérationnelle

En 2025

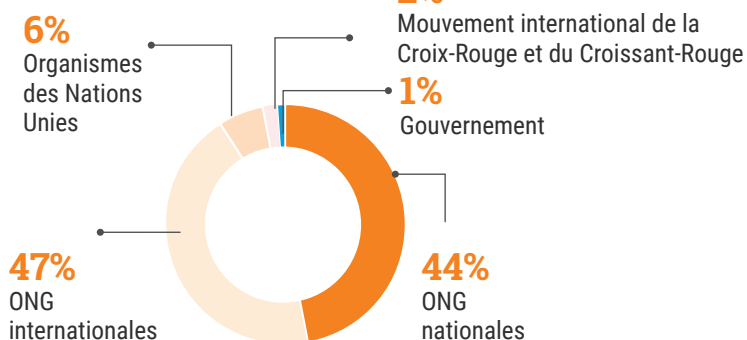
Partenaires au total



154

Partenaires
opérationnels

Partenaires opérationnels par type



La centralité de la protection dans l'action humanitaire au Mali

La protection doit impérativement être placée au cœur de l'action humanitaire, garantissant son intégration systématique dans la planification et la mise en œuvre des activités à tous les secteurs, avec le soutien de l'Équipe Humanitaire Pays (EHP) et du Coordonnateur Humanitaire.

En 2025, la stratégie de protection de l'EHP sera révisée et son plan d'action actualisé pour orienter la communauté humanitaire. Une attention particulière sera accordée à la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS) qui devra être intégrée dans tous les secteurs de la réponse humanitaire.

Des efforts seront déployés pour renforcer les capacités des partenaires afin de mieux intégrer la transversalité de la protection dans leur réponse. Des évaluations des besoins, des analyses de risques de protection, ainsi que des approches intégrées seront menées. L'action humanitaire privilégiera

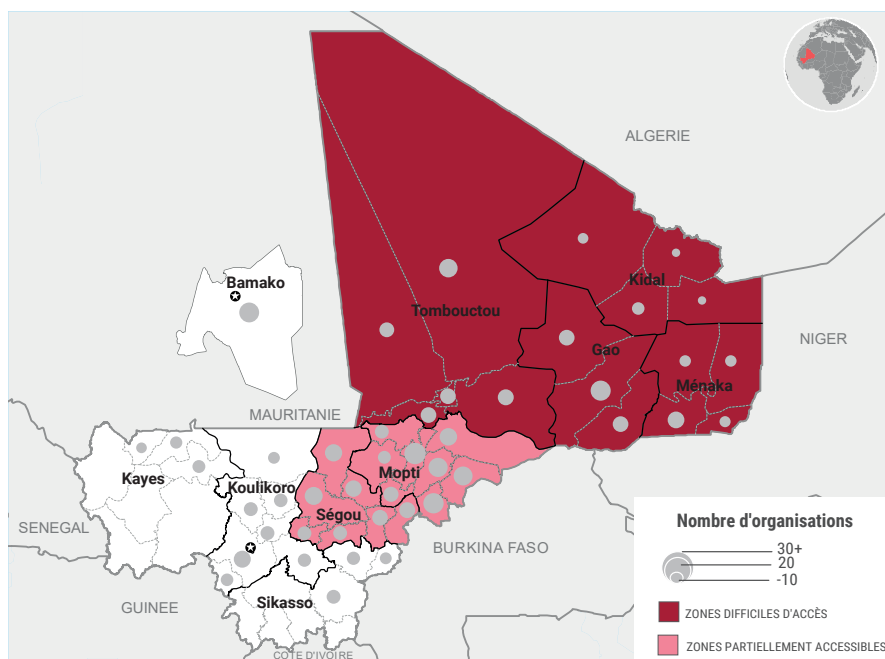
des interventions intersectorielles, fondées sur les droits humains, axées sur les besoins exprimés par la communauté et tenant compte de l'approche âge, genre et diversité. Par ailleurs, des outils tels que des cartographies, des mécanismes de référencement seront développés / actualisés pour garantir une prise en charge holistique et améliorer l'environnement de protection.

Contraintes d'accès humanitaires & défis

L'insécurité, la dégradation de certaines routes et les défis du climat qui se posent aux vols aériens humanitaires ont rendu les conditions d'accès des populations aux services sociaux de base et à l'assistance humanitaire d'autant plus difficiles. À l'inverse, de nouveaux défis d'accès se posent aux partenaires humanitaires, lesquels retardent voire suspendent l'acheminement de l'assistance humanitaire dans certaines zones. Le contexte sécuritaire pose également un défi d'accès.

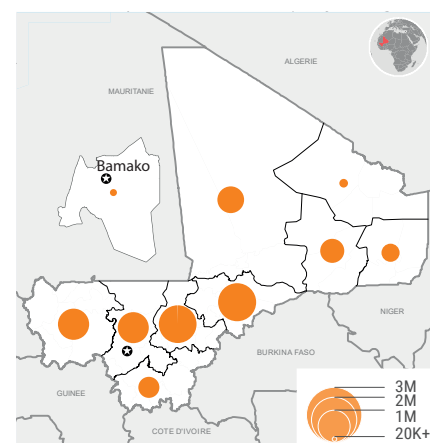
Capacité opérationnelle et accès

En 2025



Personnes ciblées

Par niveau administratif 1



Les zones les plus difficiles d'accès, frontalières avec le Niger et le Burkina Faso, ont contraint les acteurs humanitaires à rechercher des alternatives.

- L'environnement physique et le manque d'infrastructures imposent également des restrictions aux mouvements des acteurs humanitaires (grandes distances à parcourir, le mauvais état des routes qui s'aggrave pendant la saison des pluies, l'harmattan qui impacte la fréquence des vols humanitaires et entraîne des annulations.

En 2024, des restrictions de mouvements et de biens ont été rapportés au centre et au nord du pays, notamment à Boni, Mondoro (région de Douentza), Diondiori, Tomona (cercle de Ténenkou), Farabougou (cercle de Niono), et Tessit (cercle d'Ansongo). La situation dans le nord du pays s'est détériorée, réduisant l'accès dans la région de Tombouctou. Dans la région de Ménaka, la ville de Ménaka n'a pas pu être accessible pendant près de 8 mois en 2024. Les cercles de Anderamboukane, Inekar et, plus récemment Tidermene, sont inaccessibles depuis mai 2022.

Un accès rapide et sans entrave en 2025 est essentiel pour l'action humanitaire. Pour ce faire, la communauté humanitaire, soutenue par le Groupe de Travail Accès (GTA) qui s'est renforcé au niveau national et régional à Gao, Ménaka, Mopti, Ségou, Gao, Tombouctou, et Ménaka, devrait compter sur des personnes dédiées dans les principaux hubs du pays.

La stratégie d'accès de l'EHP de 2018 revue et validée en 2024 pour 2024/2025 devrait répondre aux défis posés par l'évolution du contexte. Les priorités pour 2025 comprennent le renforcement de la coordination décentralisée et des capacités humanitaires, ainsi que le suivi et l'analyse des contraintes d'accès. Il s'agit également d'améliorer la proximité, l'engagement communautaire et la redevabilité envers les populations touchées pour un accès à long terme.

Dans la même perspective, la coordination civilo-militaire sera renforcée pour garantir l'accès, préserver l'espace humanitaire et assurer le respect des principes humanitaires.

Tendances en matière de réponse

Depuis le début de la crise en 2012, les besoins humanitaires au Mali ont connu une augmentation constante en termes de sévérité et de volume. Cette tendance s'explique principalement par l'intensification de la crise sécuritaire et ses impacts multiformes, aggravant les conditions de vie des populations les plus vulnérables. Par ailleurs, le financement chronique insuffisant, tant pour la réponse humanitaire que pour les initiatives de développement, a contribué à accroître la vulnérabilité des populations, entraînant une augmentation du nombre de personnes nécessitant une assistance.

Pour 2025, les approches méthodologiques ont été ajustées pour cibler strictement les besoins humanitaires, en réponse à une situation sécuritaire en détérioration, des contraintes d'accès accrues et une réduction des financements à l'échelle mondiale. Cette révision s'appuie également sur la poursuite de la définition des coûts sur la base des activités, garantissant une transparence et une gouvernance renforcées.

Les budgets requis enregistrent une hausse constante, reflétant à la fois une amélioration des capacités opérationnelles des partenaires humanitaires et l'accroissement des besoins. Cette augmentation s'explique aussi par la montée des coûts des intrants et du transport dans certaines zones. Ces dynamiques soulignent l'urgence d'un soutien accru et d'un engagement financier pérenne pour répondre efficacement aux besoins humanitaires croissants dans le pays.

Coordination

En 2024, OCHA a consolidé les mécanismes de coordination humanitaire au Mali pour répondre aux besoins croissants des populations affectées par la crise complexe. Cette dynamique s'est traduite par le renforcement des hubs humanitaires de Gao et Mopti, ainsi que par le déploiement d'assistants aux affaires humanitaires et liaison dans les zones prioritaires (Douentza, Bandiagara, Kidal et Koutiala). Ces assistants jouent un rôle clé dans le suivi de la situation humanitaire et la remontée des perceptions

et des besoins des populations. Par ailleurs, l'extension du réseau de points focaux humanitaires (PFH) à travers la désignation et la formation de nouveaux PFH a permis un maillage plus efficace du territoire.

Sur le plan stratégique, la formalisation des groupes de travail Inter-cluster nationaux et régionaux a permis de renforcer la redevabilité envers les populations, de promouvoir les transferts monétaires et d'établir un groupe dédié aux solutions durables, favorisant ainsi le lien entre l'action humanitaire et le développement. OCHA continue également de jouer un rôle central dans la mobilisation des ressources, le plaidoyer et la coordination civilo-militaire, facilitant des négociations avec les forces militaires pour préserver l'espace humanitaire.

Des partenaires tels qu'UNDSS et INSO appuient la sécurisation des opérations humanitaires à travers des évaluations des risques, des formations en sécurité et des conseils aux ONG, tandis qu'UNHAS renforce ses capacités logistiques avec une flotte élargie pour répondre à une demande croissante et au contexte en mutation. Simultanément, des initiatives telles que REACH et ATLAS soutiennent l'analyse des besoins et l'assistance logistique pour optimiser les interventions.

Ces efforts intégrés, soutenus par une collaboration avec ONU Femmes sur les questions de genre, illustrent un engagement collectif à améliorer la coordination humanitaire et à répondre de manière adaptée et efficiente aux besoins des populations les plus vulnérables.

2.6 Programmation redevable, inclusive et de qualité

Redevabilité envers les personnes affectées et réponse centrée sur les personnes

La prise en compte de la redevabilité envers les populations affectées dans l'action humanitaire reste d'une importance capitale au Mali. Les plus hauts responsables y accordent une priorité notable ce qui valu la validation d'une stratégie et un plan d'action de redevabilité collective par l'Equipe Humanitaire Pays courant l'année 2023. Pour une meilleure implémentation de la stratégie, des groupes de travail AAP ont été respectivement mis en place à Bamako, Gao, Tombouctou et Mopti offrant un cadre de concertation aux acteurs humanitaires. Des rencontres mensuelles sont tenues pendant lesquelles des questions relatives à la redevabilité sont discutées donnant lieu à la formulation des recommandations et à la définition des points d'actions futures. Des activités conjointes sont aussi réalisées par les groupes de travail. A ceux-là, s'ajoutent les efforts des organisations locales, nationales, internationales et du système Nations Unies sur le plan institutionnel, qui

chacune de son côté, reste engagée dans la prise en compte de la redevabilité. Malgré les efforts déployés au cours de l'année 2024, plusieurs défis persistent et nécessitent l'attention des groupes de travail. Parmi ces défis figurent, entre autres:

- L'insuffisance de l'application de l'approche AAP par les acteurs humanitaires : bien que d'énormes efforts soient consentis, les résultats du MSNA 2024 révèlent que 64% des ménages sont satisfaits de l'aide reçue, 17% sont moyennement satisfaits et 19% ne sont pas satisfaits.
- La méconnaissance de l'approche AAP par les communautés bénéficiaires
- La pesanteur sociale ne favorisant pas l'utilisation des mécanismes de redevabilité par les communautés.
- Le faible investissement budgétaire dans l'AAP par les organisations humanitaires.

Ainsi, il apparaît nécessaire de passer de la redevabilité institutionnelle à celle collective. Les communautés bénéficiaires, ce qui dont la majeure partie reste non lettrée, se sentent souvent perdues ou frustrées face à de multiples canaux de communications, d'évaluations (PDM, TPM...) de différents acteurs humanitaires.

Satisfaction à l'égard de l'assistance reçue

par les ménages



10 396
ménages évalués

Dont

42%
ont reçu au moins
une assistance

Type d'aide reçue



14%
Protection



26%
Transferts monétaires
à usages multiples



56%
Sécurité Alimentaire



8%
Santé



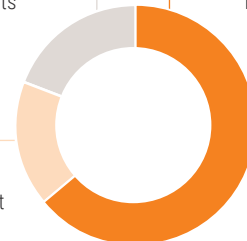
7%
EHA

Taux de satisfaction

19%
Pas satisfaits

17%
Partiellement
satisfaits

64%
Très satisfaits



Face aux défis susmentionnés, les groupes de travail AAP comptent s'investir dans le renforcement du cadre de redevabilité en apportant un appui aux clusters dans la prise en compte de la redevabilité et en promouvant des actions de redevabilité collective. Il s'agira spécifiquement de :

1. Renforcer la communication et la transparence avec les communautés bénéficiaires :

Les groupes de travail AAP appuieront les clusters à communiquer clairement avec les communautés. Ces communications porteront, entre autres, sur les activités, les objectifs des projets et programmes, les mandats et les missions des organisations, les codes de conduites. Des opportunités seront offertes aux communautés de faire des retours et des plaintes sur l'assistance et le comportement des acteurs humanitaires. Une plateforme de collecte de données des mécanismes de redevabilité des organisations membres des GT-AAP sera rendue fonctionnelle et les données permettront de procéder à des analyses de tendances. Les résultats de ces analyses permettront d'orienter les actions de communications et d'adaptation de la réponse humanitaire.

2. Renforcer la participation et l'inclusion des communautés bénéficiaires dans le processus de l'assistance humanitaire :

Les groupes de travail AAP travailleront de concert avec les clusters pour l'implication des communautés y compris les groupes marginalisés dans la planification, l'implémentation, le suivi et l'évaluation des activités des secteurs.

3. Renforcer la coordination avec les autres thématiques transversales :

Les groupes de travail AAP renforceront la coordination avec les autres thématiques transversales notamment les réseaux Genre, PEAS et Inclusion du Handicap, le groupe de travail CASH et le cluster protection. Cette synergie permettra de renforcer la compréhension mutuelle des différentes thématiques et de pouvoir engager des actions conjointes. La synergie permettra aussi de renforcer la complémentarité des actions des différentes thématiques.

Protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS)

La prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PEAS) demeure une priorité de la communauté humanitaire au Mali. En juillet 2022, l'Equipe Humanitaire Pays a adopté une stratégie PEAS 2022-2025 qui établit, entre autres, un système collectif de prévention et de réponse l'exploitation et aux abus sexuels et s'articule autour de quatre piliers fondamentaux : (1) la coordination, (2) le soutien et l'engagement auprès des populations, (3) la prévention et (4) la réponse.

Pour répondre efficacement aux défis liés à la PEAS, en 2024, l'EHP a réalisé des progrès dans la mise en œuvre de la stratégie inter-agences, notamment le renforcement du Réseau PSEA en endossant des outils cadres, en assurant des formations au personnel, des sensibilisations communautaires ainsi que la mobilisation des secteurs à l'intégration des mesures d'atténuation des risques dans tous les programmes d'aide à la communauté. Ainsi, les activités de 2025 s'appuieront sur les avancées réalisées les années précédentes.

Comme priorités stratégiques en 2025, l'EHP promouvra une programmation basée sur les évidences. Pour ce faire, une évaluation des risques inter-organisations sera conduite en plus d'une intégration régulière de la PEAS dans des évaluations multisectorielles. Aussi, une synergie déjà entamée entre le réseau PSEA et les clusters/groupes de travail sera poursuivie dans le cadre de la prévention et la réponse, y compris avec les sous-clusters Violences Basées sur le Genre et la Protection de l'Enfance, afin d'assurer, entre autres, une assistance de qualité aux victimes. En collaboration avec le groupe de travail AAP, les efforts renforceront la mise en place et la dynamisation des mécanismes de plainte à base communautaire. Ceux-ci seront davantage harmonisés en vue de favoriser le signalement. Ainsi pour répondre aux besoins des personnes affectées tout en renforçant la culture de redevabilité au sein de la communauté humanitaire, chaque Cluster/secteur devra obligatoirement intégrer des activités ci-après :

- Organiser des activités de formation et de briefings sur la PSEA au profit de toutes les catégories du personnel impliqué dans la mise en œuvre du programme ;
- Prévoir des activités de sensibilisation des bénéficiaires sur leurs droits, les principes clés interdisant l'EAS, les services disponibles et les mécanismes de signalement, y compris la diffusion et l'affichage des supports de communication dans les sites d'intervention ;
- Mettre en place et/ou renforcer les canaux de plainte sécurisés et accessibles pour les bénéficiaires et les diffuser auprès de bénéficiaires ;
- Prévoir un mécanisme de suivi permettant un référencement immédiat des victimes de l'EAS vers des services de prise en charge conformément aux politiques en vigueur

Genre, âge, handicap & autres diversités - sensibilité & autonomisation

Les crises ne sont pas neutres en matière de genre, et affectent les hommes, les femmes, les garçons et les filles de façon spécifique. Ceci est principalement dû à leur statut et aux rôles qu'ils occupent dans la société ou dans les communautés. Ces facteurs peuvent affecter leur accès aux ressources et aux services dont ils ou elles ont besoin pour se relever et être résilients.

Afin de mieux intégrer une perspective genre dans la mise en œuvre de l'aide humanitaire au Mali, l'Équipe Humanitaire Pays a adopté, en août 2020, une Feuille de route sur l'égalité des sexes dans les interventions d'urgence au Mali. Ce document avait été élaboré avec l'appui du projet GenCap du et l'étroite collaboration des agences du Système des Nations Unies, entités gouvernementales, des ONG nationales et internationales, des organisations de la société civile et des bailleurs. Il a guidé la mise en œuvre de l'aide humanitaire au Mali entre 2021 et 2024 dans

l'objectif de mettre en œuvre la politique de l'IASC sur le genre et l'autonomisation des femmes et des filles dans l'action humanitaire. C'est dans ce cadre que l'EHP s'est engagé à conduire une analyse rapide genre des besoins humanitaires ainsi que des actions de renforcement des capacités des organisations féminines œuvrant dans l'humanitaire.

En capitalisant sur ces actions stratégiques conduites en 2024, les acteurs humanitaires s'engagent pour 2025 à mettre en œuvre les recommandations ressorties de l'analyse rapide genre. En même temps, les capacités des points focaux genre des clusters seront renforcées dans la vulgarisation et l'utilisation du marqueur Genre pour améliorer l'intégration de la perspective genre dans le travail de chaque cluster et dans la collecte de données désagrégées par sexe, âge et handicap.

Par ailleurs, le groupe de travail des Nations Unies sur l'inclusion du handicap mettra l'accent sur les groupes vulnérables en raison des identités intersectionnelles, y compris les survivantes menacées de représailles par les acteurs armés, conjointement avec d'autres clusters et/ou groupes de travail.

Les réponses seront mises en œuvre à la suite d'évaluations approfondies afin d'identifier et de comprendre les besoins spécifiques des ménages vulnérables. Ces réponses tiendront compte de l'âge, du genre, du handicap et respecteront les principes fondamentaux de la protection transversale, notamment la dignité, « do no harm » (ne pas nuire), la redevabilité, l'accès, la participation et l'autonomisation.

Le groupe de travail sur l'inclusion du handicap renforcera la coordination des actions avec le Domaine de Responsabilité de la Protection de l'Enfance, afin de porter une attention particulière à la gestion de cas des enfants avec handicap et à ceux privés de protection, en prenant en compte, entre autres, les soins alternatifs familiaux, la recherche et la réunification familiale, les services de retour et de réintégration.

2.7 Coût de la réponse

Méthodologie de calcul des coûts

Depuis 2023, le Mali a adopté une méthodologie de budgétisation fondée sur les coûts unitaires des activités, se substituant à l'approche basée sur des projets. Cette méthodologie repose sur l'analyse des besoins réels des populations affectées, région par région, et s'appuie sur les priorités stratégiques définies par l'Équipe Humanitaire Pays (EHP). Elle permet d'estimer de manière rigoureuse les coûts associés aux interventions prioritaires, en renforçant les consultations entre partenaires et en limitant les risques de surestimation des projets.

La réponse humanitaire continue de faire face à des contraintes budgétaires significatives. Les tendances

des financements entre 2021 et 2023 montrent des taux de couverture systématiquement inférieurs à 50 %, limitant la portée des interventions. Par exemple, en 2023, seuls 192,5 millions USD avaient été reçus sur les 751,5 millions requis, entravant la fourniture d'une assistance vitale dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la lutte contre les risques liés aux mines.

Rapport coût-efficacité

Pour améliorer le rapport coût-efficacité, des efforts innovants sont déployés, tels que le prépositionnement stratégique des fournitures par voie terrestre, l'optimisation des fenêtres saisonnières pour la logistique et la promotion d'approches multisectorielles. Bien que les pressions économiques, comme l'inflation et l'augmentation des coûts logistiques, aient influé sur le coût global des opérations, le HNRP 2025 vise à maximiser l'impact des ressources disponibles pour répondre efficacement aux besoins humanitaires prioritaires.

2.8 Transferts monétaires à usages multiples et Aperçu de l'Assistance par transferts monétaires et coupons

Contexte

L'aide en espèces et en bons d'achat est utilisée comme modalité pour répondre aux besoins de base des populations touchées, assurer leur accès aux services de base, limiter leur recours à des stratégies néfastes de survie, protéger et maintenir leurs moyens d'existence.

En 2024, le gouvernement du Mali et les acteurs humanitaires, et de développement ont assisté plus d'un million de personnes grâce à des transferts monétaires, pour un montant total de \$31 millions⁹.

Transferts monétaires à usages multiples (TMUM)

Bien que l'utilisation des TMUM ait été relativement modeste en terme de volume, ils restent néanmoins une modalité essentielle dans la réponse humanitaire car ils permettent de répondre de manière flexible aux besoins des populations affectées. Conformément à la promotion de l'intégration des TMUM dans le HNRP réalisée par le IASC, les secteurs utilisent de plus en plus cette modalité afin de maximiser l'impact des interventions. Les secteurs ont notamment été encouragés par la capacité de résilience des marchés qui fonctionnent dans les localités en crise, mais aussi par la disponibilité des prestataires de services financiers qui soutiennent la mise en œuvre des programmes de transferts monétaires. Selon le MSNA de 2024, 65% des ménages des personnes déplacées interrogées ont accès aux sévices de paiement par mobile cash. Cette accessibilité dépend entièrement du fonctionnement des marchés.

Les études de faisabilité conduites au Mali prouvent que les TMUM peuvent être utilisés dans de nombreuses régions du pays, offrant aux bénéficiaires une multitude de choix et stimulant le marché local.

Collaboration avec les agences, le secteur privé et les partenaires pour renforcer les interventions de TMUM

Les acteurs impliqués dans le domaine des TMUM sont de plus en plus unanimes que la durabilité des interventions réside dans la localisation et le renforcement des liens avec les services publics, le secteur privé, les partenaires, les acteurs du marché et les organisations de la société civile.

Stratégie des Transferts monétaires

L'objectif principal des (TMUM) est d'apporter une aide directe aux ménages les plus vulnérables, afin de satisfaire à leurs besoins essentiels et les plus urgents.

Les transferts seront priorisés pour répondre aux besoins et assurer les services de base pour les populations affectées soumises à des contraintes d'accès et situées dans des zones reculées. Ils pourraient être complétés par des transferts monétaires sectoriels dans l'objectif de répondre à des besoins plus spécifiques.

En 2025, le nombre de ménages ciblés pour l'assistance en TMUM est estimé à près de 178 620 ménages qui seront assistés avec environ 50 millions de dollars US. Ce budget est obtenu sur la base de taux accordés pour les cibles de TMUM par les secteurs.

Valeur des transferts

En décembre 2023, la valeur de transfert a été déterminée par la définition du panier de dépenses minimum en calculant le déficit par région. Ces valeurs sont utilisées par les acteurs de transfert monétaire dans leur planification. Cependant, elles sont considérées comme peu adaptées pour couvrir les besoins de base dans le cadre des programmes

humanitaires, au regard de l'évolution du contexte sécuritaire et les inondations qui ont impacté les moyens d'existence, les marchés et les circuits d'approvisionnement.

Pour 2025, la valeur du MEB multisectoriel ainsi révisée est estimée à 26 861 FCFA (\$43,2) par personne et par mois au niveau national. La valeur des transferts multisectoriels en représente 44%.

Objectif Stratégique TMUM :

- Le CWG encourage les Groupes de travail et les agences de distribution à utiliser des indicateurs supplémentaires pour le suivi en dehors du HNRP afin de mieux mesurer l'impact.

Complémentarité et duplication

Complémentarité :

Le CWG s'efforce à prévaloir la complémentarité des interventions du MPC via une réponse renforcée et coordonnée en mettant les bénéficiaires en relation avec les services sectoriels spécifiques, tels que l'EHA, la protection, la sécurité alimentaire.

En 2025, le CWG privilégie l'intégration entre les secteurs afin de quantifier l'impact de l'assistance du MPC.

Mesures contre les duplications :

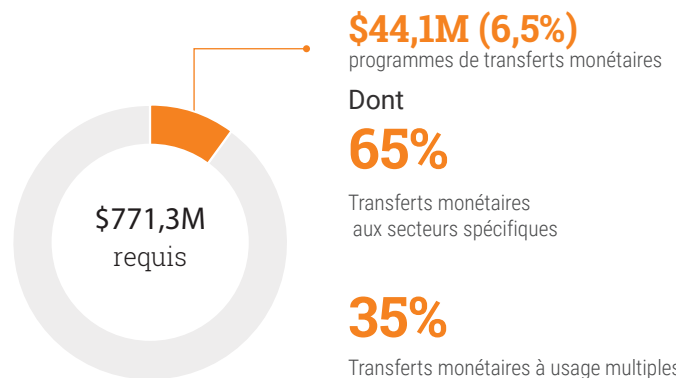
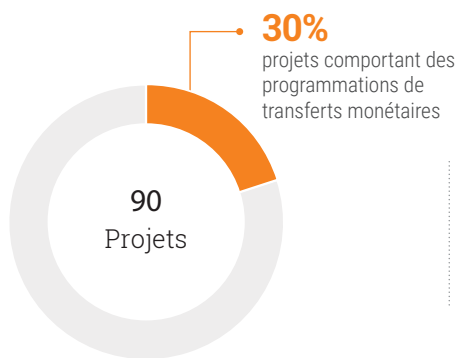
Dans le cadre de mesure de déduplication, le CWG encourage l'utilisation des outils de référence suivants :

- Registre Social Unifié (RSU) :** C'est un système d'enregistrement unifié des bénéficiaires des ménages institué par le gouvernement du Mali. Il est considéré comme une grande base de données qui harmonise le ciblage et surveille les chevauchements dans l'assistance. Il fournit un système centralisé de suivi des bénéficiaires. Il évite les doublons entre les groupes tout en garantissant une allocation efficace des ressources.
- Cadre de reporting 5W :** C'est un outil de suivi « Qui fait quoi, où, quand et pour qui ». Il permet d'identifier et de résoudre en temps réel les problèmes de doublons lors de la mise en œuvre.

TRANSFERTS MONÉTAIRES À USAGES MULTIPLES (TEUM)

| OBJECTIFS | INDICATEUR | CIBLE | BUDGET |
|---------------------------|--|---|--------------|
| Objectif stratégique TMUM | Aider les ménages vulnérables à répondre à leurs besoins de base urgents en leur fournissant une assistance d'urgence à travers les transferts monétaires à usage multiple | Nombre d'individus qui ont reçu une assistance unique en TMUM (ventilé ou désagrégé par sexe) | 1 071 720 |
| Objectif stratégique TMUM | Aider les ménages vulnérables à répondre à leurs besoins fondamentaux en leur fournissant des transferts multisectoriels et plurimensuels | Nombre de bénéficiaires ayant reçu le montant total MPC de l'allocation plurimensuelle | 321 516 |
| | | | \$44 055 607 |

Programmation des transferts monétaires 2025



TOMBOUCTOU

À l'âge de 12 ans, Mouly ne savait ni lire ni écrire. Grâce au coin de lecture financé par le programme « Education Cannot Wait », elle a pu rejoindre l'école en troisième année du primaire et apprendre à lire et à écrire en seulement cinq mois. Ce programme facilite l'accès et le maintien à l'école des enfants en âge d'être scolarisés comme Mouly, leur offrant ainsi la possibilité d'espérer un avenir meilleur.

UNICEF/UNI535988/Keita



2.9 Suivi

Suivi de la situation

Face à l'aggravation des besoins humanitaires due aux défis sécuritaires et aux effets du changement climatique, le suivi de la situation au Mali repose sur une approche rigoureuse et multidimensionnelle. À travers des mécanismes éprouvés tels que le mécanisme de réponse rapide (RRM), la matrice de suivi des mouvements de populations (DTM), les enquêtes SMART, le Cadre harmonisé et les enquêtes MIRA pour les situations de catastrophes naturelles la communauté humanitaire s'assure de collecter des données actualisées et pertinentes. Ces outils permettent d'évaluer l'évolution des indicateurs sectoriels et intersectoriels définis pour orienter efficacement les actions de réponse.

Par ailleurs, le partenariat stratégique entre l'ICCN et l'ONG REACH – IMPACT, avec le concours de la Direction Nationale de Développement Social (DNDS) sera renforcé afin de produire des évaluations multisectorielles des besoins humanitaires (MSNA). Ces évaluations permettront d'actualiser les données sur la situation humanitaire et d'alimenter les discussions dans le cadre de la révision du Plan de Réponse Humanitaire (PRH) 2025.

Le suivi intégrera une approche transversale, en prenant en compte des thématiques essentielles telles que l'âge, le genre, le handicap, la diversité, ainsi que la prévention contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS). Cette démarche vise à garantir une réponse humanitaire mieux adaptée aux besoins spécifiques des différentes catégories de populations vulnérables.

Suivi de la réponse

Le suivi de la mise en œuvre du Plan de Réponse Humanitaire (HNRP) 2025 s'effectuera à travers une plateforme commune de rapportage des réalisations des clusters, reposant sur des indicateurs sectoriels et intersectoriels harmonisés. L'outil Response Plan Monitoring (RPM) sera utilisé pour :

- Évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la réponse humanitaire ;
- Mesurer l'impact de l'assistance sur les populations affectées par des chocs récurrents, en termes d'amélioration des conditions humanitaires ;
- Tirer des enseignements permettant d'améliorer ou d'ajuster les activités futures, notamment par la révision des stratégies de réponse ou la priorisation des zones d'intervention.

Responsabilités des différents acteurs

Le suivi et le rapportage des progrès réalisés seront assurés par l'ensemble des acteurs impliqués, selon une répartition claire des responsabilités :

- Objectifs stratégiques et spécifiques : Suivis par le Groupe de Coordination Inter-Cluster (ICC), organisés autour des conditions humanitaires ciblées.
- Objectifs des clusters : Suivis par les coordonnateurs des clusters et des domaines de responsabilité, à travers leurs mécanismes respectifs.
- Activités humanitaires : Suivies par les organisations membres des clusters, avec collecte et consolidation des données par les coordinateurs de clusters et sous-clusters.
- Contributions financières : Suivies par le Financial Tracking System (FTS), en lien avec les bailleurs et partenaires.
- Suivi bilatéral : Les clusters mèneront également des démarches auprès des bailleurs et des partenaires pour renforcer la proactivité et la transparence sur l'utilisation et le traçage des fonds via le FTS.

Amélioration de la qualité de la réponse :

Pour optimiser l'efficacité et la qualité de la réponse humanitaire, des mécanismes complémentaires seront mis en place :

- Évaluations post-assistance (post-distribution monitoring) pour analyser l'impact des interventions sur les bénéficiaires ;
- Gestion des retours et plaintes des populations assistées ;
- Analyse des besoins non couverts, réalisée par les clusters, pour identifier les lacunes et y remédier ;
- Suivi des indicateurs de performance, permettant de renforcer la redevabilité et de garantir une réponse adaptée aux besoins évolutifs.

Ce cadre de suivi permettra d'assurer une évaluation rigoureuse et transparente des efforts collectifs, tout en offrant des opportunités d'apprentissage pour une réponse toujours plus pertinente et efficace en 2025.

La place de la redevabilité et de la communication dans le suivi de la réponse humanitaire :

Dans le cadre du Plan de Réponse Humanitaire (HNRP) 2025, la redevabilité envers les populations affectées et la communication avec les communautés occupent une place centrale. Une attention particulière est accordée aux populations et à leurs représentants, notamment les leaders communautaires, les groupements de femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap (PSH). Cette approche favorise un suivi de proximité des activités des partenaires humanitaires sur le terrain.

Lors des lancements de projets et des missions de supervision, les communautés sont activement encouragées à participer. Elles sont également sensibilisées à l'utilisation des canaux des mécanismes de plaintes et de retour (feedback), leur permettant de s'informer, de vérifier et de contrôler les activités menées en leur nom, conformément aux principes de redevabilité.

Sur la base des indicateurs de redevabilité et des résultats des enquêtes de perception des bénéficiaires de l'aide, l'Équipe Humanitaire Pays (EHP) s'est

engagée à renforcer les cadres de suivi et de participation des populations bénéficiaires à toutes les étapes du cycle de programmation humanitaire. Cet engagement s'appuiera sur les mécanismes provinciaux et locaux de redevabilité, garantissant ainsi une approche inclusive et participative.

Présentation des outils de suivi et des rapports périodiques :

Les tableaux de suivi du HNRP 2025 fourniront une description détaillée des indicateurs associés aux objectifs stratégiques, spécifiques, et sectoriels. Ces tableaux incluront :

- Les références de base et les cibles ;
- Les sources et méthodologies de collecte des données ;
- Les organisations responsables de la collecte ;
- La fréquence de collecte des données.

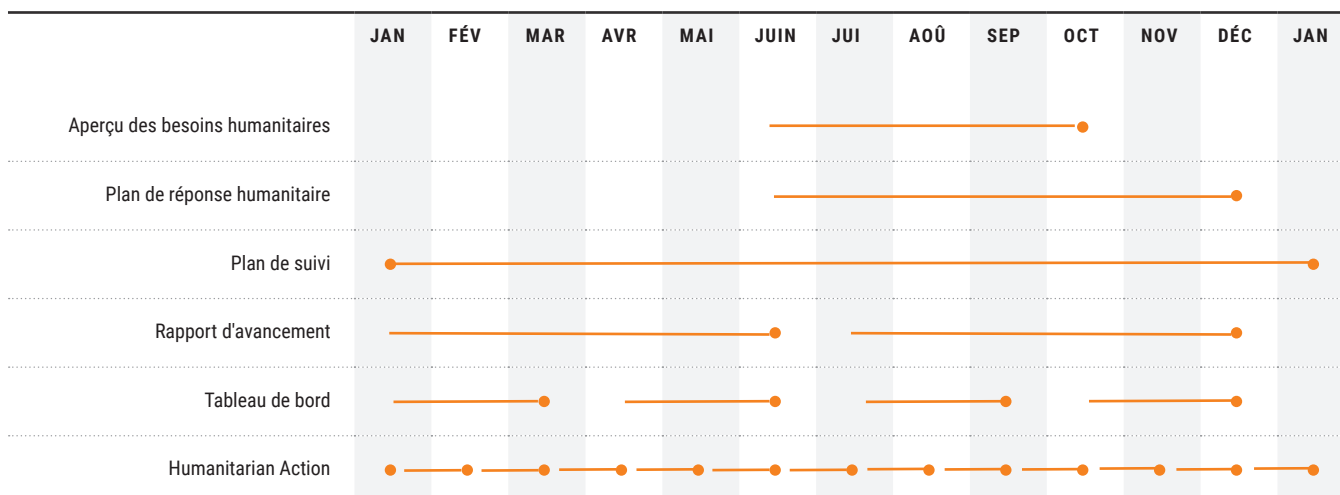
Les informations consolidées dans les rapports périodiques sur la mise en œuvre (RPM) et les tableaux de bord humanitaires contribueront à l'élaboration de l'Aperçu de la Situation Humanitaire Globale (GHO) 2025 et, si nécessaire, à d'éventuelles révisions du HNRP 2025.

Calendrier de suivi de la situation et de la réponse humanitaire :

Pour assurer un suivi rigoureux des progrès réalisés dans le cadre de la réponse humanitaire, des tableaux de bord trimestriels seront produits en 2025. Ces tableaux intégreront des indicateurs multisectoriels et sectoriels, qui seront examinés par la Coordination Inter-Cluster (ICC) et l'EHP afin de fournir des orientations stratégiques et opérationnelles.

Pour des informations complémentaires, vous pouvez consulter le cadre logique complet du HNRP 2025 via le lien suivant.

Chronologie du cycle de programmation humanitaire



L'approche Nexus "Humanitaire-Développement-Paix" au Mali :

Bien que l'opérationnalisation du nexus HDP nécessite des améliorations, des efforts se déploient pour capitaliser sur quelques initiatives en place. En 2025, les acteurs clés s'engagent pour la redynamisation de la Task Force HDP afin de redéfinir la phase pilote de cette approche collaborative et établir une véritable feuille de route qui tient compte des changements et de l'évolution du contexte du pays.

Le HDP au Mali devra s'opérationnaliser sous une approche ascendante et assurer des synergies entre les interventions humanitaires, de développement et de la stabilisation. La confirmation des types d'interventions devra tenir compte des priorités phares fixées par le gouvernement du Mali, portant notamment sur l'énergie, l'éducation, la sécurité alimentaire et la santé. Ces axes sont également au centre des besoins humanitaires identifiés après l'évaluations des conséquences des chocs sur les communautés et les personnes.

La stabilisation du centre et le retour des réfugiés et des retournés

En ce qui concerne la stabilisation on se réfère, d'un côté, au Plan de stabilisation du Centre lancé en 2023 par le Gouvernement dont le but principal est d'assurer l'inclusion d'activités promouvant la cohésion sociale

et la consolidation de la paix, tout en rebâtissant la résilience des communautés face aux futurs chocs, sécuritaires ou naturels. De l'autre, cette stabilisation rappelle les investissements apportés, depuis 2021, au centre du Mali, dans le cadre des activités de l'approche HDP, sous la coordination du PNUD.

Le retour des réfugiés et des personnes déplacées dans les zones nouvellement stabilisées constitue une opportunité et rappelle que toutes les interventions doivent être sensibles aux conflits. Entre septembre 2023 et septembre 2024, 69231 personnes ont décidé de retourner dans leurs villages d'origine alors que 2 144 personnes ont été rapatriées des camps de réfugiés des pays voisins, principalement de la Mauritanie. Ce mouvement pourra s'accroître en 2025. Le programme de réinstallation et réinsertion devra donc cibler le triple de ce chiffre pour les trois dernières années, soit près de 215 000 personnes.

En redéfinissant le résultat collectif du HDP sur base des priorités phares, en ciblant principalement ces deux catégories de personnes dans la zone du centre (régions de Ségou, San, Mopti, Bandiagara et Douentza) et du nord (Tombouctou), les acteurs viseront à réduire les besoins, les risques et les vulnérabilités des populations touchées et à fournir des solutions durables aux communautés touchées par les déplacements forcés et les catastrophes naturelles.

Ne laisser personne de côté

Sur les 6,4 millions personnes identifiées comme étant dans les besoins, le HNRP de 2025 ne ciblera que 4,7 millions ayant des besoins les plus pressants. Les 2,3 millions personnes déclarées comme étant dans les besoins devront faire l'objet de programmes structurels de résilience pour des solutions durables. Ainsi, la branche de développement devra, non

seulement, s'investir à compléter la réponse immédiate, mais également, en renforçant la résilience des communautés touchées régulièrement par des chocs, en prévenant les conflits et les catastrophes, en réduisant la pauvreté, en promouvant une prospérité partagée et en soutenant la paix.

SOSSOKOIRA, RÉGION DE GAO

La violence et les déplacements internes exposent les enfants de moins de 5 ans aux formes les plus sévères de malnutrition. UNOCHA/Ramatoulaye
Moussa Mazou



Partie 3: Besoins et réponse par secteur/cluster

NOSSOMBOUGOU, RÉGION DE KOULIKORO

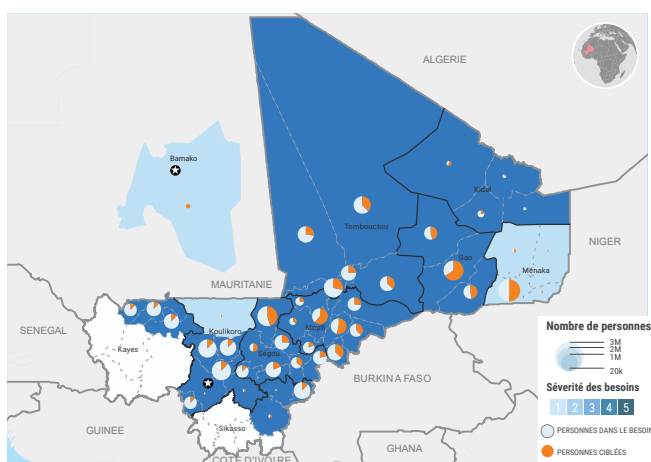
Des élèves se lavent les mains avant de prendre les repas scolaires. WFP/Myrline Sanogo



3.1 Cluster Abris et Biens Non-alimentaires

| PERSONNES DANS LE BESOIN | PERSONNES CIBLÉES | FONDS REQUIS (US\$) |
|--------------------------|-------------------|---------------------|
| 2,3M | 0,8M | \$51,7M |

Sévérité sectorielle des besoins, nombre de personnes dans le besoin et ciblées par cercle (en 2025)



Résumé des besoins

Le Cadre Analytique de Classification de la Sévérité en Abris et Biens Non Alimentaires (Shelter Severity Classification (SSC) pour la période de 2025 estime qu'environ 2,3 millions de personnes auront besoin d'abris et de biens non alimentaires. Les analyses du MSNA placent le secteur des abris parmi les trois besoins prioritaires, représentant près de 21% des besoins sévères pour les personnes en phase 3 (crise), 7% et 6% des besoins pour les personnes en phases 4 et 5, respectivement (urgence humanitaire). Cette prévalence de sévérité des besoins est significativement élevée chez les réfugiés et les personnes déplacées, avec respectivement 50% et 63% en besoin d'abris. Les disparités régionales sont très marquées, avec Ménaka et Tombouctou qui présentent des besoins significatifs en abris. Ceci

s'explique par le fait que plus de 49% de ménages ont rapporté au moins un dommage dans leurs abris, parmi lesquels 97% l'ont attribué aux conditions climatiques. Ce facteur alarmant est exacerbé par l'interaction des dynamiques de conflits et des chocs climatiques, notamment les inondations dans près des deux tiers du territoire au cours du deuxième semestre 2024. Ce sont les principaux chocs qui ont entraîné des répercussions sur les populations vulnérables, la destruction des logements et la pression sur les infrastructures socio-communautaires. La hausse des mouvements de populations exacerbe également le nombre de personnes en besoin d'abris et de biens non alimentaires, qui continue d'augmenter pour la cinquième année consécutive. Les régions de Ménaka, Mopti, Bandiagara, Gao, Ségou, et Tombouctou et abritent le plus grand nombre de personnes déplacées, ont donc des besoins élevés en abris et en biens non alimentaires. Cette projection est supérieure de 14% par rapport à l'année 2024 du fait de l'application de la méthodologie JIAF 2.0 et du SSC, tout en mettant davantage l'accent sur les facteurs de chocs les plus pertinents pour l'analyse des besoins humanitaires essentiels affectant les personnes les plus vulnérables dans les seuils de sévérité du cluster.

Stratégie de réponse

Les interventions du Cluster se feront à travers une réponse multisectorielle, complémentaire et associée aux Clusters Protection, WASH, Santé, Education et Nutrition. Sur la base d'une analyse régulière des facteurs de risque, le Cluster systématisera les évaluations multisectorielles et les ciblage conjoints. Dans le cadre de la réponse multisectorielle incluant les biens non alimentaires (BNA), le Cluster orientera 12% des besoins pour la mise en œuvre des transferts monétaires à usage multiple. Les interventions d'urgence seront réalisées à travers le prépositionnement de kits harmonisés en abris et biens non-alimentaires, y compris l'appui à la réhabilitation des abris dans les familles d'accueil, l'appui à la location de logements, tout en assurant une bonne analyse de données désagrégées par genre.

Ciblage & priorisation

Le Cluster ABNA accordera une attention particulière à l'utilisation efficiente des données biométriques issues de l'enregistrement régulier tout en s'assurant que le ciblage intègre les considérations AGDM (Âge, Genre, Diversité, Mobilité). Le ciblage de la vulnérabilité sera essentiel au déclenchement des interventions et contribuera à la centralité et la transversalité de la protection. Les femmes cheffes de ménages, les personnes âgées ou en situation de handicap auront la priorité lors du ciblage. Les discussions en groupe seront promues afin d'éviter les risques de discrimination et d'exclusion. La priorité sera accordée aux ménages les plus vulnérables en phase de sévérité 4 à 5, tel que ressorti dans les enquêtes MSNA, du jugement des experts et des données secondaires, correspondant à 772 629 personnes, dont 12% de membres des familles d'accueil. Environ 5% de la cible du Cluster vise les personnes ayant des besoins critiques en abris transitionnels pour la réhabilitation de leurs abris, tandis que 7% pour des besoins en location.

Promouvoir une programmation de qualité et inclusive

Renforcement des Systèmes Locaux : Le Cluster se concentrera sur l'implication des acteurs nationaux et locaux et des services étatiques dans les mécanismes de coordination, la prise des décisions stratégiques, le renforcement des capacités et l'accès à l'information nécessaire pour mobiliser et accéder aux ressources financières requises.

Liens avec les Autres Secteurs : Le Cluster renforcera les synergies multisectorielles avec le Cluster Protection et ses domaines de responsabilité, notamment pour réduire les risques de VBG et promouvoir la sécurité d'occupation des terres et logements. La collaboration avec le Cluster EHA dans l'installation des abris favorisera l'accès aux points d'eau et aux latrines en complémentarité avec les biens non alimentaires. La complémentarité avec le Cluster Santé contribuera à prévenir les infections respiratoires aiguës et celle avec le Cluster Education favorisera la libération des écoles utilisées comme abri provisoire en hivernage par les personnes déplacées.

Dans certaines zones, une collaboration stricte avec la Nutrition permettra aux ménages ayant des enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère de disposer de biens non alimentaires légers mais indispensables.

Modalités Cash et Transferts Monétaires:

La mise en œuvre de la modalité des transferts monétaires se basera sur l'évaluation régulière des risques de protection, les conditions de faisabilité, et les études de marchés. Le Cluster ABNA orientera 12% des besoins pour la mise en œuvre des transferts monétaires. Les modalités d'intervention seront déterminées et précisées en fonction de la disponibilité des biens non-alimentaires et des matériaux de construction sur le marché local, tout en tenant compte de la capacité des fournisseurs dans chaque zone ciblée. De plus, les interventions d'urgence seront réalisées à travers le prépositionnement de kits harmonisés en abris et biens non-alimentaires, y compris l'appui à la réhabilitation des abris dans les familles d'accueil, en assurant une bonne analyse des données désagrégées par genre.

Intégration du Genre et Protection Transversale :

Le Cluster veillera à mieux refléter la dimension genre, âge et diversité dans l'évaluation des besoins et dans les interventions. La formation en protection transversale sera encouragée pour assurer une réponse de qualité adéquate aux besoins les plus urgents.

Protection contre l'exploitation et les abus sexuels :

Le Cluster assurera des formations sur la PSEA au personnel impliqué dans la mise en œuvre du programme ainsi que des sensibilisations de la communauté sur ses droits et les principes interdisant l'EAS. Le Cluster mettra en place ou renforcera des canaux de plaintes pour l'EAS sûrs et les diffusera auprès des bénéficiaires tout en prévoyant des mécanismes permettant d'orienter rapidement d'éventuelles victimes pour une prise en charge.

Redevabilité : Le Cluster renforcera son implication dans le cadre collectif de AAP (Accountability to

Affected Population) en vue d'intégrer les perceptions des populations affectées. Il s'agira de consolider l'expérience acquise grâce aux mécanismes de plaintes et à la « ligne bleue » du HCR, afin d'établir un mécanisme crédible de retour d'information/plaintes/réponses au profit des populations affectées. Ce mécanisme sera à la disposition des membres du clusters et des leaders des communautés affectées.

Lien avec le Post-RRM et le Groupe de Travail Solutions Durables : Le Cluster encouragera la mise en œuvre du post-RRM en tant que mécanisme de réponse assurant une transition vers des solutions durables (nexus) et cela, après l'assistance d'urgence offerte dans le cadre de RRM. Dans cette optique, le Cluster alignera les typologies d'abris et les paquets d'activités sur le Post-RRM et les solutions durables lorsque c'est nécessaire, et favorisera une plus grande synergie dans l'analyse des lacunes et la complémentarité des interventions.

Coût de la réponse Ciblage et priorisation

Le budget qui s'élève à USD 51,7 millions est déterminé sur la base des coûts moyens par typologie d'abris

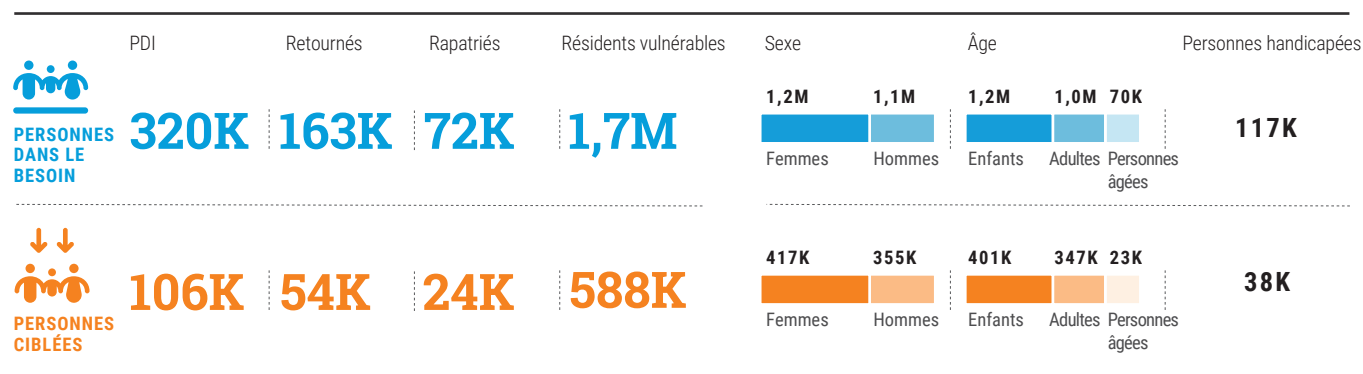
et des paquets de biens non-alimentaires établis par région. Ce coût moyen intègre les paramètres logistiques, sécuritaires et opérationnels dans les régions ciblées. Il prend également en compte un taux d'inflation de 8% et les potentiels coûts additionnels.

Objectifs du cluster et liens avec les Objectifs Stratégiques

- Apporter une réponse en abris d'urgence et en abris transitionnels aux populations affectées et vulnérables les protégeant des intempéries et une adaptation aux conditions de vie.
- Assurer que les populations affectées et vulnérables sur les sites et dans les familles d'accueil aient accès aux biens non alimentaires de base conformes aux standards.
- Contribuer à la réhabilitation de logements dans les familles d'accueil pour réduire les risques ultérieurs pour les victimes des chocs liés aux catastrophes et aux conflits.

Ventilation du PiN et des personnes ciblées

Par groupe de populations

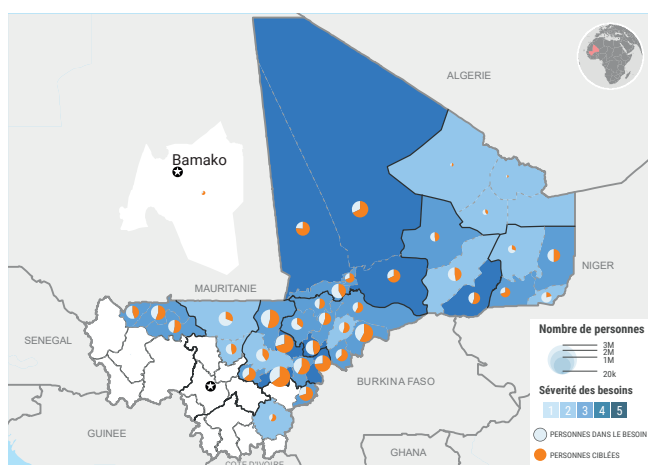


En savoir plus
humanitarianaction.info

3.2 Cluster Eau Hygiène et Assainissement

| PERSONNES DANS LE BESOIN | PERSONNES CIBLÉES | FONDS REQUIS (US\$) |
|--------------------------|-------------------|---------------------|
| 3,3M | 1,9M | \$42,9M |

Sévérité sectorielle des besoins, nombre de personnes dans le besoin et ciblées par cercle (en 2025)



Résumé des besoins

Le Mali continue d'être affecté par les conflits/violences, les urgences sanitaires et épidémies ainsi que les aléas Climatiques au Mali (Inondations) qui se sont accentués en 2024. Courant la période hivernale 2024, 703 cas d'inondations ont été enregistrés dans 19 régions et le District de Bamako ayant affecté 67461 ménages, soit 351221 personnes sinistrées dont 97345 hommes, 98792 femmes et 155084 enfants sur l'ensemble du pays. On note également 18347 latrines impactées, 5 488 puits endommagés et malheureusement 86 pertes en vie humaines et environ 19611 animaux décimés (source PNRRC Du 14 au 20 octobre 2024 et bilan opérationnel des activités à la même date). Ces différents chocs ayant occasionné des conséquences humanitaires continuent d'affecter considérablement le secteur EHA au Mali. Toutefois, l'effort conjugué des acteurs du secteur permet d'en réduire l'impact. En effet, selon la MSNA 2024, 28% des ménages avaient un besoin en eau, hygiène et assainissement faisant de l'EHA

le deuxième secteur dans lequel la prévalence des besoins était la plus élevée. La prévalence des besoins était plus marquée parmi les ménages réfugiés (58%) et PDI (47%) que PND (28%). La prévalence des besoins EHA variait de manière significative entre les régions. Kidal (55%) et Ménaka (53%) affichaient les proportions les plus élevées de ménages ayant des besoins en EHA. Ces régions sont suivies de Tombouctou (40%), Mopti (37%), Gao (35%).

50% des ménages ont rapporté avoir un problème grave lié à l'EHA, en faisant le secteur où la prévalence des problèmes graves rapporté est la plus haute. La sévérité des besoins était la plus marquée dans les régions du Nord : à Tombouctou (24% en sévérité extrême ou très extrême), Ménaka (17%), Kidal (13%) et Mopti (11%).

Les régions de Ménaka (47%), Kidal (41%), Kayes (39%) et Gao (38%) affichent une prévalence plus marquée de ménages n'ayant pas eu d'eau en suffisance pour les quatre usages principaux (pour boire, cuisiner, l'hygiène personnelle et tous autres usages domestiques au moment de la collecte). L'évolution entre 2023 et 2024 pour presque tous les indicateurs clés était négligeable. Seul l'accès à une source d'eau améliorée en saison sèche a diminué de façon marquée. 34% des ménages n'avaient pas accès à une source d'eau améliorée en saison sèche. A Kidal, 57% des ménages étaient concernés, et 51% l'étaient à Kayes. Cette valeur était de 21% en 2023, ce qui pourrait traduire une dégradation pouvant s'expliquer par les effets du changement climatique dans ces zones. Les principales difficultés concernant l'accès à l'eau sont liées à l'accessibilité des points d'eau en termes de distance (22% estiment que les points d'eau sont éloignés), ou de temps d'attente (36% mentionnent la longue attente aux points d'eau compte tenu du nombre insuffisant).

22% des ménages ont rapporté avoir un problème grave parce qu'ils n'avaient pas un accès facile ou sans danger à des toilettes propres particulièrement dans la région de Menaka. 3% des ménages n'avaient pas d'installation sanitaire dans l'abris (contre 5% en 2023). Cela concernait 16% des ménages PDI (contre 24% en 2023).

30% des ménages partageaient leurs latrines avec d'autres ménages. Cela concernait 47% des PDI et 53% des réfugiés. 16% des ménages qui partageaient leurs latrines les partageaient avec 20 ménages ou plus. Cela concernait 25% des ménages PDI et 26% des ménages réfugiés.

Les ménages dans les régions du sud rapportaient plus rarement que leurs latrines ne présentaient aucune caractéristique problématique. Alors que cela concernait 36% au niveau national, seulement 21% des ménages à Sikasso, 22% des ménages à Koulikoro et 28% des ménages de Kayes étaient dans ce cas.

65% n'avaient accès à aucune installation de lavage de mains, 28% avaient accès à une installation de lavage de main fonctionnelle et avec du savon et 7% avaient accès à une installation de lavage de main mais pas à du savon. 11% des répondantes mentionnaient que les femmes de leur ménage avaient un problème grave en raison du manque de matériel d'hygiène menstruelle.

Dans 65% des ménages, les femmes utilisaient un morceau de pagne comme matériel lors de leurs menstruations. Cela concernait 80% des ménages PDI et 77% des ménages réfugiés. Ce sont ensuite les serviettes hygiéniques jetables (22% des ménages), et réutilisables (11%) qui étaient les plus communément utilisées. Les matériaux réutilisables (serviettes hygiéniques lavables ou culottes lavables) étaient plus communément utilisés par les ménages réfugiés (63%) que PDI (27%) et PND (18%).

Le nombre de personnes en besoins d'assistance humanitaire EHA pour l'année 2025 est évalué à 3 256 054 personnes (PIN global), soit une légère hausse de 1.4% par rapport à celui de 2024 (44 618 personnes en plus) dont 936 418 personnes en besoin aigu (sévérités 4 et 5). Globalement, les résultats du MSNA 2024 indiquent une légère amélioration des indicateurs des besoins EHA par rapport à l'évaluation de 2023.

Stratégie de réponse

La réponse sectorielle EHA est articulée autour de 3 axes d'intervention à savoir : Une réponse EHA d'urgence aux personnes vulnérables en situation d'urgence, y compris celles âgées et en situation

de handicap, de façon intégrée et adaptée à leur vulnérabilité. Le secteur contribuera à l'amélioration de l'accès équitable des différentes couches de la population aux infrastructures et services EHA de base dans les zones cibles à travers une approche sensible au genre, prenant en compte les risques de protection et centrée sur leur vulnérabilité. Les acteurs EHA appuieront le renforcement des capacités de réponse aux chocs des acteurs locaux et leur gestion pérenne des services et infrastructures EHA. Le secteur veillera à inclure les femmes dans les processus de décision, en particulier dans la gestion des comités de gestion de l'eau et dans la prise de décisions communautaires concernant les infrastructures EHA.

Le Cluster EHA portera une attention particulière au respect des engagements minimum EHA en matière de protection et de dignité des personnes affectées et appuiera les autres secteurs (Nutrition, Santé, Education, Abris/NFI, Protection et SECAL) à maximiser et renforcer l'impact de leurs réponses tout en veillant aux actions permettant de garantir un accès équitable à l'eau potable et aux installations EHA pour les femmes, en particulier les mères et les jeunes filles. Le Cluster EHA envisage de cibler 50% des opérations de distribution de kits d'hygiène au profit des personnes affectées par les mouvements de population ainsi que pour la gestion de l'hygiène menstruelle via des coupons à valeur marchande. Ceci correspondant à environ 5% du budget du secteur. De plus, dans le cadre de la contribution du secteur aux réponses multisectorielles, le Cluster s'aligne sur la cible de 7,5% consacrée aux transferts monétaires à usages multiples proposée par le Cash Working Group.

Les objectifs sectoriels EHA

- Objectif sectoriel EHA 1 (En lien avec l'objectif stratégique 1) : Apporter une assistance EHA d'urgence aux populations vulnérables dans les zones affectées par les différentes crises tant au niveau communautaire que des structures sanitaires et scolaires de façon coordonnée, intégrée et adaptée à leur vulnérabilité, en veillant particulièrement aux besoins spécifiques des femmes et des filles, et ce, d'ici fin de l'année 2025

- Objectif sectoriel EHA 2 (En lien avec l'objectif stratégique 2) : Améliorer l'accès des populations, y compris les personnes déplacées internes, rapatriées et retournées, aux services EHA de base, inclusives prenant en compte les risques de protection et leur implication dans les zones vulnérables ciblées tant au niveau communautaire que dans les structures sanitaires et scolaires, tout en garantissant leur adaptation à la prise en compte de l'hygiène menstruelle des femmes et des jeunes filles d'ici fin de 2025
- Objectif sectoriel EHA 3 (En lien avec l'objectif stratégique 2) : Renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de réponse aux chocs et de gestion pérenne des services et infrastructures EHA, tout en veillant à l'inclusion des femmes et leur capacitation en matière de gestion de ces infrastructures..

CIBLAGE ET PRIORISATION

Le Cluster a procédé à une priorisation géographique des besoins en se concentrant uniquement sur les zones particulièrement touchées par les chocs et ayant occasionné des conséquences humanitaires telles que les mouvements de personnes, une épidémie ou une inondation. Il s'agit de l'entièreté des régions du Centre et du Nord (Kidal, Ménaka, Gao, Tombouctou, Mopti et Ségou) ainsi que les cercles de Nara et Banamba (Koulikoro), Yorosso et Sikasso (Sikasso) et Diéma, Yélimane et Nioro (Kayes) au Sud.

Ensuite une pondération basée sur le niveau d'insécurité des différents cercles sélectionnés a été appliquée en vue de prioriser davantage les zones les plus affectées.

Sur la base des indicateurs de besoins EHA et des seuils de sévérité, les PIN ont été classés par niveau de sévérité de 1 (minimal) à 5 (catastrophique). Ceux ayant un score entre 3 et 5 sont considérés dans le besoin et ceux comptabilisant 4 ou 5 font face à des besoins aigus. Les résultats sont de 3 198 796 de personnes dans le besoin (PIN global), soit le même niveau de 2023 (baisse négligeable de 0.4%) dont 936

418 sont en besoin aigu (sévérités 4 et 5).

Dans le but d'une meilleure prise en compte des besoins les plus aigus ainsi que les groupes de populations les plus dans le besoin, le cluster cible l'ensemble des PDI avec un score de sévérité de 3 à 5, l'ensemble des populations non déplacées de sévérité 4 et 5 et 31% des populations non déplacées avec sévérité 3. Ce 31% correspond au niveau de la réponse WASH en 2024. La cible provisoire est ainsi estimée à 1,846,370 personnes soit une baisse de 23% par rapport à 2024.

Promouvoir une programmation de qualité et inclusive

La promotion d'une programmation de qualité et inclusive se fera à travers : (1) Le respect des 5 engagements minimum pour le genre et la protection visant à : i) consulter séparément les filles, les garçons, les femmes et les hommes, y compris les personnes âgées et les personnes handicapées à tous les stades du projet (emplacement et conception) pour un accès sûr et approprié aux infrastructures EHA ; ii) analyser et prendre en compte la division des tâches et les besoins différenciés des femmes, des hommes, des filles et des garçons ; iii) encourager une représentation égale des femmes et des hommes au sein des comités ; iv) séparer par sexe les blocs de douches et latrines grâce à un pictogramme et à des distances raisonnables ; verrouiller les portes de l'intérieur pour assurer une meilleure intimité en particulier pour les femmes ; v) répondre aux besoins spécifiques en hygiène intime des filles et des femmes menstruées, (2) la promotion de l'initiative « Assurance Qualité et Redevabilité » (AQA[1]) visant à collecter des données permettant de renseigner des indicateurs clés de qualité harmonisés et contextualisés au niveau national afin de visualiser le niveau de qualité globale de la réponse et d'identifier collectivement, entre partenaires de mise en œuvre et populations affectées, des mesures correctives et des leçons apprises.

Dans le cadre de l'atténuation des risques de l'exploitation et des abus sexuels, le Cluster va assurer des formations sur PSEA au personnel impliqué dans la mise en œuvre du programme ainsi que des

sensibilisations de la communauté sur ses droits et les principes interdisant l'EAS. Il va aussi mettre en place ou renforcer des canaux de plainte pour l'EAS sûrs et les diffuser auprès des bénéficiaires tout en prévoyant des mécanismes permettant d'orienter rapidement d'éventuelles victimes d'EAS pour une prise en charge.

Coût de la réponse

Le Cluster EHA a mis en place un Référentiel de coûts unitaires en 2022 dans le cadre de l'approche Activity Based Costing avec la contribution des membres du Cluster. Basé sur les prix unitaires de 2024, une majoration de 5% a été effectuée pour tenir compte du coût lié au risque, à l'accès ainsi que la résilience climatique.

Les coûts par domaine d'activités sont de 51.83 dollars par personne pour l'accès à l'eau potable, 6.93 USD/Pers pour l'approvisionnement en eau par water trucking d'une personne pour 3 mois, 1.3 USD/Pers pour l'approvisionnement en eau via les produits de traitement d'eau à domicile, 57.04 USD/Pers pour l'assainissement de base et 7,96 USD/Pers pour l'hygiène.

Le coût unitaire moyen est de 24,67 dollars/personne soit un budget total de 46,413,924 USD soit environs une baisse de 16% par rapport à l'année

2024 proportionnellement à la baisse de la cible du fait d'une amélioration du niveau de sévérité dans certains cercles..

Les coûts par domaine d'activités sont de 51.83 dollars par personne pour l'accès à l'eau potable ; 6.93 USD/Pers pour l'approvisionnement en eau par water trucking d'une personne pour 3 mois ;1,3 USD/Pers pour l'approvisionnement en eau via les produits de traitement d'eau à domicile ; 57.04 USD/Pers pour l'assainissement de base et 7,96 USD/Pers pour l'hygiène.

Le coût unitaire moyen est de 24,99 dollars/personne soit un budget total de 46 134 782 USD(baisse de 16% par rapport à l'année 2024.

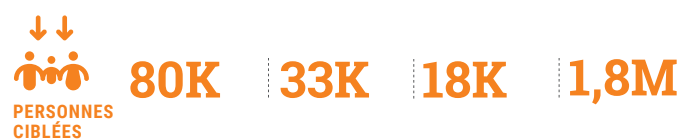
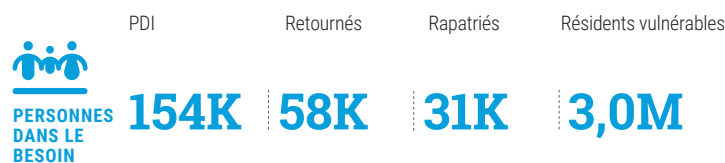
PiN, cible, besoins financiers, nombre de partenaires [Visuel]

Personnes dans le besoin (PIN) : 3 256 054 ;
Personnes ciblées : 1,881,443;

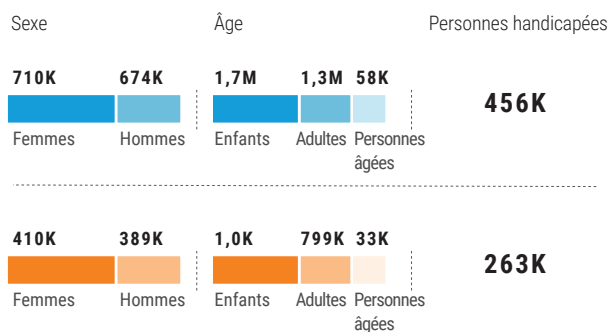
Besoin Financier : 46,413,924 USD ; Nombre de partenaires : 55

Ventilation du PiN et des personnes ciblées

Par groupe de populations



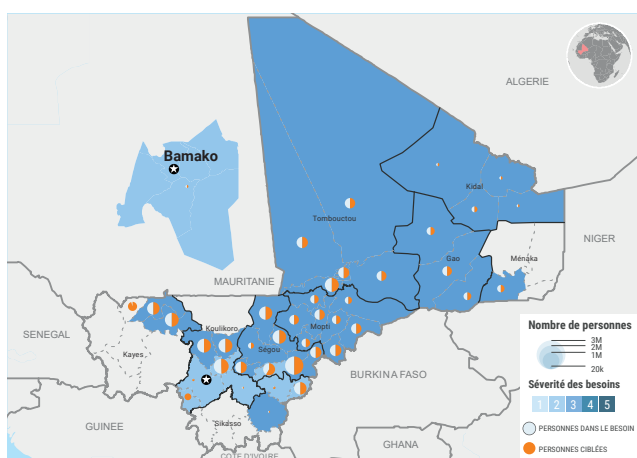
Par sexe et âge



3.3 Cluster Education

| PERSONNES DANS LE BESOIN | PERSONNES CIBLÉES | FONDS REQUIS (US\$) |
|--------------------------|-------------------|---------------------|
| 1,8M | 1,7M | \$70,2M |

Sévérité sectorielle des besoins, nombre de personnes dans le besoin et ciblées par cercle (en 2025)



Résumé des besoins

La crise multidimensionnelle au Mali continue de compromettre l'éducation de 537 600 enfants et jeunes (5-18 ans) vivant dans les zones d'insécurité, dont plus 727 en situation de handicap. Selon le rapport mensuel du Cluster Éducation sur la fonctionnalité des écoles dans les zones touchées publié en mai 2024, plus de 1 962 infrastructures éducatives sont restées non fonctionnelles, dont 1 792 en raison de l'insécurité. Les élèves et les enseignants sont exposés aux attaques en raison de leur statut. Selon le domaine de responsabilité de l'action contre les mines, les élèves sont également à risque face aux restes de munitions non explosées, mettant ainsi leur vie en danger sur le chemin/au retour de l'école et au sein de celle-ci. 570 écoles sont affectées par les inondations (soit détruites, inondées ou servant d'abris pour les personnes sinistrées), touchant plus de 138 000 élèves qui ne peuvent accéder à l'éducation dans des conditions acceptables, aggravant ainsi les

défis de protection. Selon les résultats de la MSNA du 24 septembre 2024, 56% des ménages étaient en besoin dans le secteur de l'éducation au niveau national. Ce besoin était principalement dû au fait que dans 55 % des ménages enquêtés, au moins un enfant n'avait pas fréquenté l'école formelle. Parmi ces ménages, 80% des PDI et 71% des réfugiés étaient proportionnellement plus nombreux à avoir des besoins en éducation.

Dans les régions les plus touchées, telles que Kidal et Tombouctou, 36% de ménage n'ont pas envoyé leurs enfants à l'école car dans l'impossibilité de payer les coûts directs de l'éducation, 26% pour manque d'intérêt ou car l'éducation n'est pas une priorité, 12% pour l'absence d'école appropriée et accessible, 5% car l'enfant doit travailler à la maison ou dans la ferme du ménage. A Kidal, parmi les 23% des ménages ayant au moins un enfant de 5 à 18 ans scolarisé dans un établissement formel, aucun garçon n'était scolarisé ; à Tombouctou 31% des ménages n'avait aucune fille scolarisée.

Stratégie de réponse

La méthodologie de la stratégie du Cluster Éducation au Mali s'aligne à l'analyse des besoins et vise à offrir aux enfants et aux jeunes touchés par les conséquences des crises humanitaires un accès immédiat à l'apprentissage, en adoptant une approche multisectorielle et localisée pour une réponse plus durable et efficace.

L'autonomisation des partenaires locaux, à travers un soutien technique et opérationnel, renforcera leur savoir-faire et leur accès aux ressources financières. Les membres du cluster analyseront des options d'apprentissage alternatives, y compris pour les enfants en situation de handicap, afin de les orienter vers les meilleures opportunités. Un apprentissage accéléré, potentiellement certifié par le ministère de l'éducation, sera proposé selon les besoins. Des outils pilotes seront testés pour mesurer les résultats d'apprentissage, garantissant ainsi des progrès concrets. Des ressources seront mobilisées pour la réalisation des évaluations standardisées ou périodiques. Les partenaires du cluster seront mobilisés pour soutenir le Ministère de l'Éducation

dans l'harmonisation des approches d'évaluation de l'apprentissage à travers le plaidoyer et les soutiens financiers. Le cluster et ses partenaires appuieront également le Ministère dans l'élaboration des normes/standards pour les compétences des enseignants.es afin de soutenir l'apprentissage des enfants dans les contextes de crise ; et d'adapter les cadres de compétences des enseignants.es avec le soutien des technologies de l'information et de la communication . En cas de réparations d'urgence sur des espaces d'apprentissage endommagés, les APE seront mobilisées, avec des spécialistes en eau, assainissement, abris et inclusion. Cette approche s'aligne sur la stratégie 2024-2026 du Cluster Éducation du Mali. Le cluster soutiendra le pays pour avoir des plans de contingence et accompagner le relèvement. Les récentes inondations ont fortement affecté les écoles sur toute l'étendue du territoire du pays et ont occasionné le report de la rentrée scolaire 2024 – 2025 de plus d'un mois du 1er octobre, au 4 novembre 2024. Le cluster et ses partenaires travailleront à prévoir des activités dans leurs interventions (projets et programmes) pour renforcer les connaissances et la résilience des communautés et autorités afin qu'elles préviennent ou atténuent efficacement les effets du changement climatique. En ce sens, des actions de prévention des inondations à travers l'identification de sites ou autres alternatives d'abris/accueil des sinistrés différents des écoles seront encouragées. Des évaluations de risques d'inondation et d'impact environnement dans le cadre de la réhabilitation des infrastructures scolaires seront faites. Les bonnes pratiques, les leçons apprises et les études de cas sur les réalisations des partenaires du cluster seront utilisées afin d'appuyer l'élaboration des messages de plaidoyer en faveur d'un financement accru des interventions qui soutiennent l'apprentissage des enfants dans des contextes difficiles.

Les objectifs sectoriels

1. Répondre aux besoins essentiels de protection et de survie des élèves et du personnel éducatif affectés par les crises humanitaires.
2. Assurer un accès à une éducation inclusive et de qualité, d'ici 2025, pour les enfants et jeunes

(âgés de 5 à 18 ans), y compris ceux en situation de handicap, dans des espaces d'apprentissage sûrs et adaptés.

3. Renforcer les capacités du système éducatif pour garantir une réponse rapide, adaptée et durable aux crises.

Ciblage & priorisation

Les interventions du HNRP sont prioritaires pour les communautés éducatives, les jeunes dans les zones géographiques les plus sévèrement touchées où aucun programme humanitaire ou de développement n'est en cours. Le ciblage des camps de déplacés internes pour les services intégrés d'éducation à l'environnement est une reconnaissance du fait que les enfants déplacés internes dans les camps restent l'un des groupes de population les plus touchés ; les investissements dans l'infrastructure pourraient être annulés en raison du conflit en cours et ont donc été dépriorisés.

Promouvoir une programmation de qualité et inclusive

Le Cluster Éducation s'engage à offrir une réponse inclusive et de qualité aux urgences en éducation (ESU), en plaçant au cœur de ses actions la protection des enfants, l'inclusion des personnes en situation de handicap, et l'égalité des genres. Reconnaisant que les risques de protection évoluent avec la crise, les actions seront continuellement adaptées pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants. En collaboration avec les responsables de la protection de l'enfance, de la lutte contre les mines et de la prévention de la violence basée sur le genre, les membres du groupe sectoriel de l'éducation seront formés aux principes de protection et à l'éducation inclusive. Ils apprendront également à signaler les attaques contre les établissements éducatifs, à identifier et à atténuer les risques de protection pour les enfants, tout en intégrant ces mesures dans leurs interventions.

Pour renforcer le sentiment de sécurité et améliorer les résultats scolaires, des évaluations régulières seront menées afin de recueillir les perceptions des enfants, des jeunes et des personnes en charge d'eux sur la sécurité dans leur environnement

d'apprentissage. Un mécanisme de retour d'informations (CFM) sera mis en place, permettant aux enfants et aux jeunes d'exprimer leurs avis sur les interventions, avec des options de retour écrites et audio.

Cette approche vise non seulement à assurer la protection des enfants, mais aussi à améliorer leur bien-être général, créant ainsi un environnement favorable à leur réussite scolaire.

Considérations PSEA

Dans le cadre de l'atténuation des risques de l'exploitation et des abus sexuels, le Cluster va assurer des formations sur PSEA au personnel impliqué dans la mise en œuvre du programme ainsi que des sensibilisations de la communauté sur ses droits et les principes interdisant l'EAS. Il va aussi mettre en place ou renforcer des canaux de plainte pour l'EAS sûrs et les diffuser auprès des bénéficiaires tout en prévoyant des mécanismes permettant d'orienter rapidement d'éventuelles victimes d'EAS pour une prise en charge.

Coût de la réponse

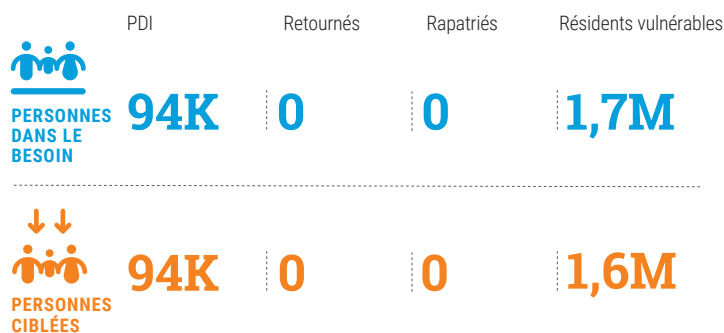
Le Cluster Éducation a élaboré un référentiel de coûts par activité en réponse à la recommandation formulée

en 2022, qui suggérait de passer du calcul du coût par projet à une approche basée sur les coûts par activité (Activity Based Costing). Ce processus a été rendu possible grâce à une consultation approfondie des membres, qui ont été invités à partager les coûts des sous-activités pour déterminer le coût par activité. Les coûts observés ont varié en fonction des catégories de partenaires, notamment les agences des Nations Unies, les ONG nationales et les ONG internationales. Sur la base de ces informations, nous avons calculé le coût moyen, utilisé pour cette planification.

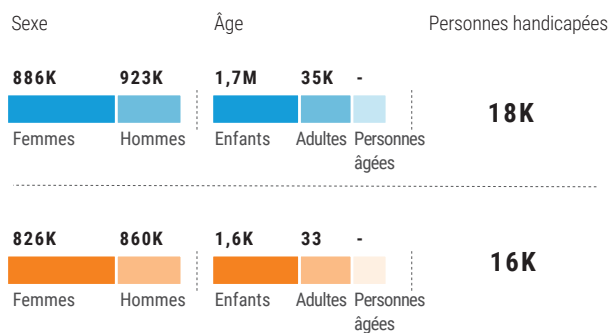
En tenant compte des coûts unitaires de 2024, qui avaient déjà augmenté de 8% en raison de l'inflation et d'autres facteurs macroéconomiques, le Cluster a choisi d'arrondir cette augmentation à 10% pour prendre en compte les dépenses supplémentaires liées à l'amélioration de la qualité des interventions et au soutien des actions anticipatoires, telles que les plans et stocks de contingence, afin de répondre aux risques émergents associés au changement climatique. Sur cette base, le coût unitaire moyen par enfant a été déterminé à 45 dollars américains par personne, soit un budget total de 70 225 246 USD, ce qui représente une réduction de l'enveloppe financière de 1,3 million USD, soit 1,7% par rapport à l'année 2024.

Ventilation du PiN et des personnes ciblées

Par groupe de populations



Par sexe et âge

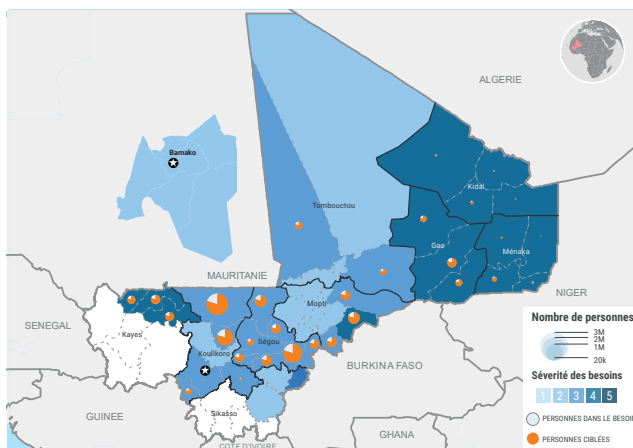


En savoir plus
humanitarianaction.info

3.4 Cluster Nutrition

| PERSONNES DANS LE BESOIN | PERSONNES CIBLÉES | FONDS REQUIS (US\$) |
|--------------------------|-------------------|---------------------|
| 2,9M | 2,2M | \$71,4M |

Sévérité sectorielle des besoins, nombre de personnes dans le besoin et ciblées par cercle (en 2025)



Résumé des besoins

La malnutrition demeure un problème multisectoriel de santé publique au Mali avec des disparités considérables selon l'âge, le sexe, les cercles et les régions. Selon l'enquête nationale SMART (Enquête Nutritionnelle Anthropométrique et de Mortalité) de 2024, la malnutrition au Mali touche sévèrement à la fois les populations hôtes et les personnes déplacées vivant dans les sites d'accueil. Les régions de Ménaka, Kidal et Gao sont en proie à une situation d'urgence nutritionnelle avec des prévalences de malnutrition aiguë globale (MAG) largement supérieures au seuil d'alerte défini par l'OMS de 15 % (22,2% ; 16,1% ; 19,3%, respectivement). Les régions de Kayes, Tombouctou, Koulikoro, et Ségou, sont en situation d'alerte nutritionnelle avec des prévalences de MAG de 14,9 % ; 12% ; 11% ; 10,6%, respectivement. En outre, selon la même enquête, les enfants de 6 à 23 mois sont

les plus touchés par la MAG avec une moyenne de 17,1% au niveau national. Par ailleurs, les données de l'enquête SMART rapide de 2024 montrent que les cercles de Douentza, Bankass, Koro, Gourma-Rharous, Bourem, Ansongo et Kidal, et les sites de déplacés de Mopti, Gao, Bourem, et Ménaka, sont dans une situation d'urgence nutritionnelle avec des prévalences de MAG comprises entre 15,8% et 30,1%.

Selon l'analyse IPC Malnutrition aiguë (IPC MNA) de septembre 2024, qui classe la situation nutritionnelle en « urgence » dans la plupart des cercles du Mali, le nombre de personnes ayant besoin d'une assistance nutritionnelle d'urgence pour assurer leur survie en 2025 est de 2,8 millions, soit 2 353 222 personnes dans la portée de l'analyse et 485 076 personnes qui se trouvent dans les cercles de Kayes, Kita, Kenieba, Bafoulabe hors de la portée de l'analyse, et qui nécessite une attention spéciale et donc une assistance en urgence, du fait des facteurs aggravants liés à la malnutrition, en conformité avec les orientations du JIAF 2.0. En plus, on estime que 15% de la proportion des enfants et des femmes enceintes et allaitantes souffrant de handicap, soit environ 327 192 enfants de moins de 5 ans et 98 552 femmes auront besoin d'interventions de nutrition.

La détérioration de la sécurité alimentaire, les épidémies récurrentes de rougeoles et diarrhée, l'insécurité persistante, le manque d'accès aux services de santé et à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène et à l'aide humanitaire sont les principaux facteurs aggravants ayant contribué à des niveaux élevés de morbidité et de malnutrition. La persistance de l'insécurité a eu un impact significatif sur les déterminants de la malnutrition notamment l'accès aux services de la santé, l'accès limité à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, à la nourriture, l'augmentation significative des nouveaux déplacements de population et aux systèmes de protection sociale. La production alimentaire et les moyens de subsistance des ménages ont été gravement perturbés, ce qui a entraîné une augmentation de vulnérabilité à la malnutrition.

Stratégie de réponse

Objectifs sectoriels :

- Fournir un accès équitable à la prise en charge de la malnutrition aiguë auprès d'au moins 80% des cas attendus grâce aux interventions intégrées de nutrition, santé, eau hygiène et assainissement, et sécurité alimentaire.
- Prévenir les risques de malnutrition aiguë à travers un accès minimum et équitable aux interventions multisectorielles (Nutrition, Santé, EHA et Sécurité Alimentaire) auprès de 1,614,635 enfants de moins de 5 ans et 672,784 Femmes enceintes et allaitantes.
- Renforcer la surveillance nutritionnelle, la localisation et la promotion de l'approche Nexus.

Le Cluster Nutrition continuera de fournir des efforts pour un accès équitable à la prévention et la prise en charge de la malnutrition aiguë grâce aux interventions intégrées de nutrition, santé, eau hygiène et assainissement, protection sociale et sécurité alimentaire dans tous les sites PDI et cercles affectés.

L'accent sera mis sur :

- i) le renforcement des actions de prévention ;
- ii) la qualité des programmes de nutrition fournis par les partenaires ;
- iii) le renforcement des services nutritionnels (alimentation supplémentaire, nutritionnelle maternelle et des adolescents, ANJE en urgence) vitaux pour améliorer l'accès à des soins préventifs de qualité ;
- iv) l'amélioration de la couverture effective des services de prise en charge dans les localités difficilement accessibles à travers la localisation et des stratégies avancées telles que les cliniques mobiles intégrées santé et nutrition ;
- v) la priorisation et le ciblage conjoints des zones d'interventions entre le secteur de nutrition et EHA, Sécurité alimentaire, Santé, protection ; la mise en

œuvre des approches simplifiées de la prise en charge de la malnutrition aiguë dans les cercles et sites PDI en IPC phases 4 et 5. En outre, le Cluster continuera de renforcer les partenariats avec les organisations locales pour étendre l'accès et la couverture humanitaire des interventions en nutrition.

Ciblage & priorisation

En 2025, le Cluster Nutrition concentrera les interventions en nutrition dans 27 cercles administratifs, identifiés comme zones géographiques prioritaires du secteur de nutrition pour la réponse nutritionnelle en urgence.

Ainsi, les partenaires du cluster cibleront 2,270,639 (dont 1,882,578 personnes ciblées dans la portée de l'analyse et 388,061 personnes ciblées dans les cercles de Kayes, Kita, Kenieba, Bafoulabe hors de la portée de l'analyse) personnes en phase IPC MNA 3 et plus, soit 80% des besoins humanitaires.

Spécifiquement, les partenaires du cluster cibleront les personnes dans les zones d'urgence humanitaire suivantes :

- Au total, 670,288 enfants (333,133 filles et 337,155 garçons) âgés de moins de 5 ans souffrant de la MAG seront ciblés.
- Le nombre de cas de MAS, MAM et FEFA ciblé s'élève à 222,864 enfants, 447,423 enfants et 52,485 FEFA respectivement.
- 672,784 FEFA seront sensibilisées à l'adoption des bonnes pratiques de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant en situation d'urgence (ANJE-U) ;
- 672,784 FEFA et 504,586 enfants de 6-23 mois seront assistés en blanket supplementary feeding programme (BSFP). En outre, 200,000 FEFA seront assistées à travers le cash transfert.
- Au total 1,6 millions d'enfants de 6-59 mois bénéficieront de supplémentation en Vitamine A et déparasitage.

Promouvoir une programmation de qualité et inclusive

Tous les partenaires opérationnels du cluster seront obligés de suivre les normes et les directives de l'intégration du genre et handicap, de la redevabilité et PSEA pendant la planification, la mise en œuvre des programmes, des évaluations et d'échange d'informations. De plus, les partenaires seront encouragés d'appuyer sous forme de transfert monétaire ou coupons les familles et personnes vulnérables.

Le Cluster Nutrition poursuivra le plaidoyer, la collaboration et la coordination à tous les niveaux pour des interventions multisectorielle (Sécurité Alimentaire, EHA, Santé, Education et Protection) en faveur de la nutrition et avec les autres mécanismes de coordination comme le « Scaling Up Nutrition » (SUN) et le « Renewed Efforts Against Child Hunger » (REACH). A cet égard, le cluster continuera d'accompagner le plaidoyer et les efforts en cours pour le renforcement de la localisation ; l'intégration de la prise en charge de la malnutrition aiguë dans le système de santé ; le renforcement des soins maternels et néonataux au cours des 1000 premiers jours ; l'amélioration aux soins curatifs ; le renforcement de la sante communautaire ; la promotion des pratiques optimales d'alimentation intégrant la promotion des pratiques optimales d'hygiène et d'assainissement; le renforcement des

services de nutrition à l'école et l'amélioration des connaissances en nutrition et l'accès amélioré des populations vulnérables à une alimentation saine et nutritive, et aux soins préventifs ; le renforcement des capacités des partenaires pour la préparation et la réponse aux urgences nutritionnelles ; et la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la réponse. Le Cluster continuera d'appuyer la Cellule de Coordination Nutrition et la Sous-Direction de Nutrition dans ses actions multisectorielles, de coordination du groupe technique de nutrition et pour la mise en œuvre du Plan d'Action Multisectoriel de la nutrition 2021-2025.

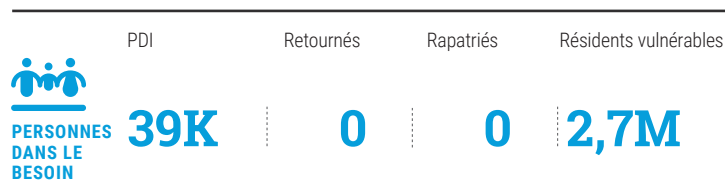
Enfin, le Cluster contribuera aux discussions de planification, priorisation géographique et ciblage sur les arrangements de transitions des interventions nutritionnelles dans le pays entre les acteurs d'urgence et de développement.

Coût de la réponse

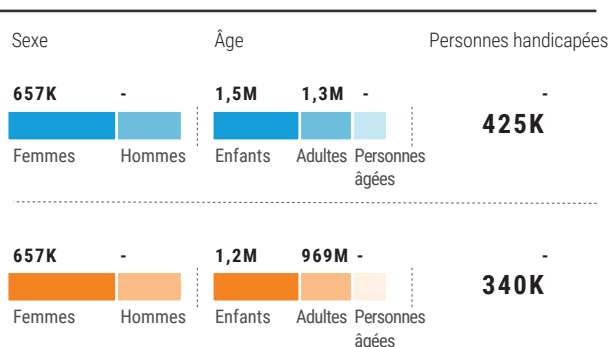
Le besoin en financement du secteur de nutrition pour la réponse nutritionnelle en urgence en 2025 est estimé globalement à 71 484 184 (71,5 millions) USD contre 74,6 millions USD en 2024, Soit 4% de moins qu'en 2024. Cependant, les besoins nutritionnels identifiés dans la zone de la portée d'analyse sont estimés à 61 240 894 (61,2 millions). Ce budget est calculé sur la base des coûts unitaires par activité.

Ventilation du PiN et des personnes ciblées

Par groupe de populations



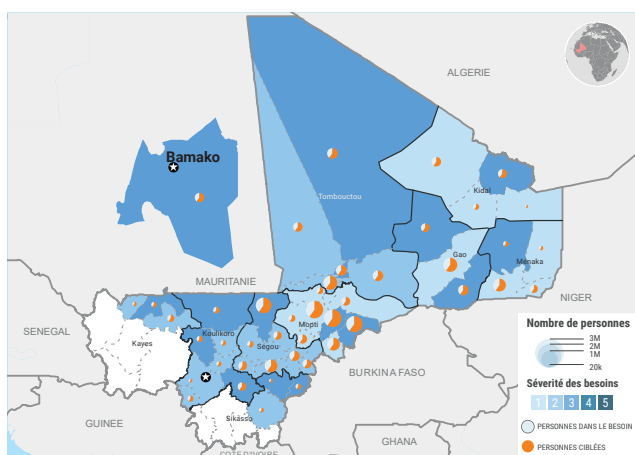
Par sexe et âge



3.5 Cluster Protection

| PERSONNES DANS LE BESOIN | PERSONNES CIBLÉES | FONDS REQUIS |
|--------------------------|-------------------|--------------|
| 3,1M | 1,6M | \$102M |

Sévérité sectorielle des besoins, nombre de personnes dans le besoin et ciblées par cercle (en 2025)



En 2025, le Cluster Protection au Mali ciblera 1,6 millions de personnes sur un total de 3,1 millions de personnes dans le besoin de services de protection. La réponse collective du Cluster Protection requiert un montant de USD 105 754 799.

La cible pour le secteur reste sensiblement la même que l'année 2024. Le nombre de personnes dans le besoin et le budget global pour 2025 du secteur ont augmenté. En plus de la méthodologie appliquée par le secteur de la protection, il faut signifier que la hausse du PIN et du budget pour la protection est principalement liée à l'expansion de la zone en conflit, au nombre croissant des besoins et des personnes en besoin de protection dans ces zones.

Résumé des besoins

Évolution générale de la situation de protection

La situation de protection devient de plus en plus complexe et dynamique avec la multiplication des attaques indiscriminées des personnes en armes, les opérations militaires pour contenir ces attaques, les

blocus sur les axes routiers et l'expansion de la crise vers les régions du sud et de l'ouest du pays. A cela s'ajoutent les effets du changement climatique qui affectent et fragilisent les interventions humanitaires ainsi que l'environnement de protection des civils, en particulier des femmes, des enfants, des personnes âgées, handicapées et autres personnes vulnérables.

Les affrontements entre les personnes en armes rivaux, entre les personnes en armes et les Forces Armées du Mali, les incursions armées dans plusieurs localités et la menace des engins explosifs improvisés ainsi que les pluies diluviennes, ont entraîné des mouvements de population à l'intérieur du pays et ou vers les pays limitrophes (Algérie, Niger et Mauritanie). Les régions de Ménaka, Mopti, Gao, Ségou, Bandiagara et Tombouctou abritent le plus grand nombre de PDI au Mali⁹. L'accès aux services de base ainsi qu'à la police et à la justice dans les zones en conflits, reste un défi majeur pour les civils. Cette situation continue d'accroître la vulnérabilité des populations sur le terrain.

Principales zones affectées et analyse des sévérités protection au Mali

Dans le cadre de la planification 2025, la portée de l'analyse humanitaire a exclu huit (8) cercles sur les 53 que compte le pays. De façon générale, le Cluster protection au Mali a totalisé 31 cercles concernés par les sévérités de niveau 3 à 5. Les sévérités varient selon les domaines de responsabilité et le secteur de la protection générale. Pour la protection, ces sévérités sont principalement liées à 2 des 3 chocs définis par l'inter-secteurs au Mali (conflits armés, aléas climatiques).

La protection générale a ciblé un total de 30 cercles concernés par le niveau de sévérité 3, 14 autres touchés par le niveau de sévérité 4 et seul 1 cercle concerné par le niveau de sévérité 5. Les régions touchées par ces 3 niveaux de sévérité sont Gao, Kidal, Ménaka et Tombouctou au Nord, Badiangara, Douentza, Mopti et Ségou au Centre, Diéma, Nara, Nioro et Yélimané à l'Ouest et Bamako, Kouloukoro, Koutiala, Sikasso au Sud du pays.

Incidents et principaux risques de protection

Entre janvier et juin 2024, 243 victimes civiles dans un total 149 incidents, ont été enregistrées par le secteur de la lutte anti-mines. Au premier semestre 2024, l'environnement de protection est resté caractérisé par une hausse (11%) des violations graves envers les enfants¹⁰. Entre janvier et septembre 2024, le GBVIMS de la coordination VBG a enregistré 14 339 incidents de VBG contre 8 653 cas en 2023, soit une augmentation de 65%. Dans la même période (janvier à septembre 2024), ce sont 27 425 violations des droits humains qui ont été rapportés par le système de monitoring de protection. Une augmentation de 207% comparé à l'année 2023, avec 8 924 violations enregistrées. Les catégories de violations les plus fréquentes au cours de cette période sont les atteintes à l'intégrité physique et/ou psychique, les atteintes au droit à la propriété et le mouvement forcé de population.

Les régions les plus touchées par les violations des droits de l'homme et abus au Mali sont Douentza, Bandiagara, Gao, Mopti, Ségou et Tombouctou. Les contraintes d'accès liées à l'insécurité, aux blocus et aux engins explosifs, continuent d'impacter négativement la collecte des informations de protection sur le terrain et l'approvisionnement en intrants médicaux et autres kits post viol (ex. de Ménaka). Selon la mise à jour des tendances en matière de conflits et de risques de protection au premier semestre 2024, les risques nécessitant une attention immédiate au Mali sont :

- Attaques contre des civils et autres homicides illégaux, et attaques contre des biens de caractère civil.
- Entraves ou restrictions illégales à la liberté de circulation, siège et déplacement forcé.
- Enlèvement, séquestration, disparition forcée, arrestation et/ou détention arbitraire ou illégale.
- Violence basée sur le genre.
- Présence de mines et autres engins explosifs.

Il est important de noter que tous ces risques ont été analysés avec une attention particulière pour la protection de l'enfant. Les besoins prioritaires de protection en 2024, pour les PDI, les retournés, les rapatriés et les communautés hôtes, demeurent l'accès à la sécurité, à la justice, aux documents d'état civil, à la protection et aux services sociaux de base, avec un accent sur la santé mentale et l'appui psychosocial. Les groupes les moins visibles restent les personnes âgées et les personnes handicapées dans les communautés et les sites d'accueil.

Stratégie de réponse

Ciblage & priorisation

La méthodologie de calcul des personnes dans le besoin et de la cible pour le Cluster est fondée sur l'approche commune en matière d'analyse de la protection. La sévérité des risques de protection et la sévérité des besoins de protection sont interconnectées. Les considérations communes entre le Cluster Protection et les AoR sont :

- Utilisation des trois piliers relatifs aux besoins pour classifier les indicateurs PIN et pour déterminer la sévérité des besoins (Sûreté, participation aux activités et accès aux services)
- Harmonisation des besoins d'information par rapport aux risques de protection et aux piliers des besoins
- Trois scénarios de données adoptés (données ménages, données zonales et risques de protection)
- Utilisation d'une matrice de décision pour la sévérité finale au niveau ménage ou localité
- Application de la règle des 20% pour la sévérité
- Considération de d'échelle de sévérité 3, 4 et 5 pour le PIN
- JIAF 2.0 : Définition commune des besoins en matière de protection et indicateur de résultat.

Promouvoir une programmation de qualité et inclusive

Conformément à sa stratégie, le cluster protection encouragera le respect du genre et de la diversité par la participation des personnes âgées, des personnes handicapées, des enfants et adolescents, des femmes enceintes et allaitantes ainsi que d'autres personnes ayant des besoins spécifiques de protection, dans les activités qui les concernent. De plus, le Cluster Protection prend en compte dans ses analyses la perception des communautés (y compris les PDI, les retournés et les membres des communautés hôtes) sur leur environnement de protection et les défis soulignés par ces dernières lors du monitoring et des évaluations de protection. En collaboration avec le groupe de travail AAP, la coordination du Cluster Protection au Mali mettra tout en œuvre afin d'aider ses membres et ceux des autres clusters à mieux comprendre et intégrer le concept de redevabilité envers les populations affectées et à acquérir des connaissances et des compétences pratiques afin d'en appliquer les principes dans leur travail au quotidien. Dans l'optique d'assurer une plus grande transparence, des actions seront engagées pour informer les communautés des objectifs des programmes et projets de protection, des principes humanitaires, des codes de conduites, de la gratuité de l'assistance humanitaire, du respect des droits et de la dignité. Leur participation dans le processus de l'assistance sera effective y compris l'identification des besoins, la définition des réponses, la définition des critères de ciblage, les évaluations.

Considérations PSEA

Le cluster protection au Mali s'est engagé à faire de la politique de tolérance zéro à toutes formes d'exploitation et abus sexuels son leitmotiv et à prendre des mesures pour prévenir et lutter contre l'Exploitation et les Abus Sexuels. A cet effet, le cluster est pleinement déterminé à renforcer la question de la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS) dans ses activités et veillera à s'assurer que les membres du cluster mènent des activités pour sensibiliser leur personnel, les prestataires de service, les bénéficiaires et les communautés locales, y

compris les enfants et autres populations, sur la PEAS et aux politiques et procédures pertinentes de leur organisation¹¹.

Le secteur de la protection s'appuiera sur les capacités opérationnelles de ses acteurs pour apporter la réponse sur le terrain. L'évaluation régulière des besoins de protection et l'analyse des contraintes d'accès aux populations civiles seront au cœur des interventions du cluster. Afin de s'assurer que l'approche communautaire est bien intégrée dans la réponse, les actions du Cluster Protection au Mali seront organisées autour de (i) l'analyse des besoins et bonnes pratiques (ii) l'approche communautaire de la protection, (iii) l'intégration des acteurs et partenaires clés et (iv) la protection transversale (y compris les thèmes transversaux).

Deux (2) objectifs stratégiques ont été définis dans le cadre de la planification humanitaire 2025 au Mali (cf. HNRP 2025). Les objectifs spécifiques définis par le Cluster Protection s'inscrivent dans les deux objectifs stratégiques du HNRP 2025. Ces objectifs ont été définis comme étant les objectifs sectoriels pour l'ensemble de la coordination et s'appliquent à la Protection ainsi qu'à tous les domaines de responsabilité au Mali, cela en conformité avec la stratégie nationale révisée du Cluster. Les objectifs spécifiques communs au cluster protection et les Domaines de responsabilité sont :

- Objectif spécifique 1 : Assurer une réponse coordonnée de qualité aux violations des droits humains et abus et réduire les risques de protection liés à la crise humanitaire par la mise en place/redynamisation des mesures de prévention et de réponse
- Objectif spécifique 2 : S'Assurer que 100% des interventions mises en place sont sensibles à la protection en promouvant la localisation, et en renforçant le système de redevabilité dans les cercles prioritaires.

Les activités et les indicateurs sectoriels définis dans le cadre logique 2025 sont directement liés aux objectifs de la stratégie nationale de la protection au

Mali. Les axes prioritaires de la stratégie du Cluster Protection sont essentiellement liés à :

- Collecte, documentation et analyse des données de protection,
- Enregistrement et profilage des PDI,
- Prévention, réponse et gestion des cas de protection,
- Renforcement du cadre juridique et opérationnel de la protection
- Appui à la centralité de la protection
- Appui à la documentation civile
- Renforcement de la protection à base communautaire et,
- Localisation de la protection et Renforcement de la coordination du Cluster

Ces axes prioritaires seront mis en pratique à travers les activités de monitoring de protection (incidents et perceptions), les évaluations et les analyses des risques de protection, la prévention/atténuation des risques, la gestion de cas (assistance de protection individuelle), la prise en charge multisectorielle, la documentation civile, le plaidoyer et la mobilisation des ressources. Également, le cluster intégrera dans ses priorités, l'action anticipatoire et la préparation à l'urgence en cas de catastrophe climatique¹⁴. Ces activités visent à répondre aux besoins de protection des populations affectées qui ne cessent de croître en raison de la crise qui perdure.

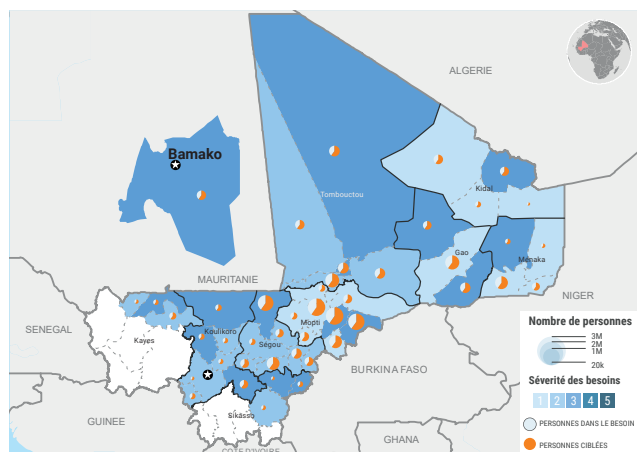


En savoir plus
humanitarianaction.info

3.5.1 Domaine de responsabilité de la Protection de l'enfant

| PERSONNES DANS LE BESOIN | PERSONNES CIBLÉES | FONDS REQUIS (US\$) |
|--------------------------|-------------------|---------------------|
| 1,7M | 0,8M | \$31,3M |

Sévérité sectorielle des besoins, nombre de personnes dans le besoin et ciblées par cercle (en 2025)



Résumé des besoins

Au Mali, l'environnement de protection reste très préoccupant et continue d'être lourdement impacté par la persistance de l'insécurité. Cette situation, associée aux pratiques néfastes des communautés, aux mécanismes d'adaptation négatifs et aux effets du changement climatique affecte considérablement les enfants de plus en plus exposés à l'association aux parties en conflit, à la séparation d'avec leurs familles, aux pires formes de travail et à des violences multiformes, y compris les mariages et autres formes de violences basées sur le genre (VBG), y compris sexuelles. Pour 2025, 1,7 million d'enfants sont estimés avoir des besoins de protection; ce qui représente une augmentation de 33% par rapport à l'année dernière.

En juin 2024, le rapport annuel¹⁵ du Secrétaire Général des Nations-Unies (SGNU) sur les enfants et les conflits armés couvrant l'année 2023, fait état de 1 141 violations graves commises contre 1 024 enfants (879 garçons) au Mali. Cela représente une augmentation de 11% par rapport à l'année précédente. Le recrutement et l'utilisation des enfants par les personnes en armes, principalement dans des rôles de support, restent les violations les plus répandues, avec un total de 691 enfants (31 filles). Selon les résultats de la MSNA Mali 2024, 53% des ménages ont le sentiment que le phénomène du recrutement d'enfants est constant (33%) à plus fréquent (20%) que d'habitude. Cette situation est plus accentuée dans les régions de Ségou (85%), Mopti (84%), Tombouctou (70%), Gao (60%) et Ménaka (55%).

Le rapport SGNU indique aussi 260 enfants tués (107) ou grièvement blessés (153), soit une hausse de 6% par rapport à l'année précédente. Cette violation se produit souvent dans le cadre d'attaques de villages, d'impacts de balles perdues, lors d'opérations militaires ou à cause des engins explosifs improvisés ou restes explosifs de guerre. Selon l'analyse du domaine de responsabilité de la lutte anti-mine, les enfants constituent la majorité des victimes (surtout les garçons).

Si les violations rapportées par le SGNU touchent principalement les garçons (86%), les VBG dans les zones humanitaires affectent davantage les filles. Selon le 2ème rapport du GBVIMS, 40% des cas de VBG identifiés au cours du premier semestre 2024 concernent les filles et adolescentes (dont 23% âgées de 12 à 17 ans). Les filles sont particulièrement touchées par les violences sexuelles et les mariages forcés. Les résultats de la MSNA Mali 2024 indiquent que 45% des ménages enquêtés identifient le mariage et/ou la grossesse comme principale raison de la séparation d'avec leurs enfants. Cette proportion est plus importante dans les régions de Ségou (59%), Gao (59%), Ménaka (57%), Tombouctou (56%) et le district de Bamako (56%). Le travail des enfants vient en deuxième position pour 43% des ménages enquêtés. L'analyse de la situation des enfants du Mali publiée en 2024 par l'UNICEF¹⁴ indique que le phénomène du travail des enfants reste préoccupant, notamment

dans les mines d'or artisanales et dans les sites d'orpaillage traditionnels.

Par ailleurs, la séparation des enfants est aussi liée aux situations de déplacement. Selon la matrice de suivi des déplacements de septembre 2024, 58%¹⁶ des personnes déplacées sont des enfants (près de 219 000). Les cas liés aux mouvements de population (625) représentent 54.8% des violations documentées par le monitoring de protection. Les régions de Ségou, Mopti, Ménaka et Sikasso sont les plus touchées. En outre, en 2024, près de 165,000 enfants, soit 44% des personnes sinistrées, ont été affectés par les inondations, en particulier dans les régions de Mopti, Ségou, Tombouctou, Gao et le district de Bamako. Selon la Plateforme Nationale pour la Réduction des Risques de Catastrophes (PNRRC), en plus de toucher directement les enfants, les inondations ont aussi touché 288 écoles¹⁷ causant le report de la rentrée scolaire 2024-2025 à novembre au lieu d'octobre et exposant ainsi davantage les enfants à des risques de protection.

Concernant l'accès aux services, le Cluster Éducation estime à 1 972¹⁸ le nombre d'écoles fermées (dont 1 792 du fait de l'insécurité) affectant quelques 588 600 enfants qui risquent une déscolarisation définitive, leur ôtant par la même occasion, la protection offerte par l'environnement scolaire. Le rapport SGNU indique 17 attaques contre les écoles (11) et les centres de santé, traduisant ainsi l'effondrement constant des services sociaux de base et de l'environnement de protection des enfants. Par ailleurs, 38% des ménages enquêtés par la MSNA Mali 2024 affirment que la totalité de leurs membres ayant voulu avoir recours aux services de santé mentale et de soutien psychosocial n'ont pas pu y accéder et 59% de ceux qui ont accédé à ces services sont peu ou pas satisfaits. De plus, 88% des enquêtés affirment ne pas avoir connaissance d'activités de prévention et/ou des services adressant la VBG. Aussi, 92% des enquêtés affirment ne pas avoir connaissance de l'existence des services de protection et de réintégration de enfants associés aux parties au conflit dans leur communauté. Enfin, en moyenne 2 enfants par ménage ne possèdent pas de document d'identité valide (3 enfants à Ménaka).

Stratégie de réponse

Pour faire face à la dégradation de la situation de protection et aux multiples besoins de protection des enfants identifiés, le domaine de responsabilité de la protection de l'enfance ciblera environ 809,000 enfants et adultes, dont 770,790 enfants (51% des filles) dans le besoin de protection face à la violence, aux abus, à l'exploitation et à la négligence. En lien avec la stratégie du Cluster National de Protection, les acteurs de la Protection de l'Enfance continueront à travailler avec d'autres secteurs concernés pour atteindre trois objectifs principaux dans le cadre de la crise: (i) fournir une aide psychosociale aux enfants affectés, en renforçant les mécanismes de protection à base communautaire et en offrant des appuis structurés pour leur bien-être ; (ii) prendre en charge les enfants à risque et leur fournir une assistance multisectorielle de qualité pour subvenir à leurs besoins essentiels ; et (iii) renforcer l'environnement protecteur, à travers des programmes de sensibilisation et de prévention, ainsi que du renforcement des capacités des systèmes institutionnels et endogènes de protection de l'enfance, y compris l'analyse et la redevabilité.

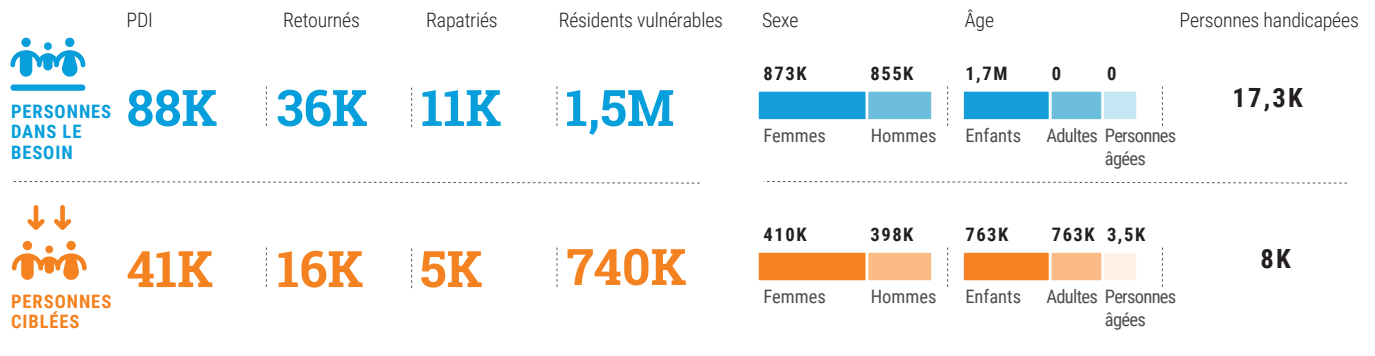
Dans cette démarche, les acteurs de la protection de l'enfant veilleront à assurer un soutien psychosocial à l'ensemble de la cible autant dans la communauté que dans les sites de PDI en étroite collaboration avec les acteurs de l'éducation qui fournissent aussi ce service au sein de l'espace scolaire et de plus en plus hors de l'école pour atteindre les enfants non scolarisés ou déscolarisés. A cela s'ajoutent tous les services individualisés qui viseront les enfants sortis des parties au conflit, les enfants séparés et/ou non accompagnés, les enfants survivants de violences, y compris de violences sexuelles, et autres enfants à risque identifiés. Ces services comprennent la prise en charge individuelle, y compris le placement provisoire ou alternatif dans les familles d'accueil ou centres de transit temporaires, le soutien à la réintégration familiale, la réintégration socio-économique et professionnelle des plus de 15 ans, la réinsertion scolaire des moins de 15 ans et l'accompagnement des enfants ayant perdu leurs documents d'identité lors des déplacements, inondations ou du fait du conflit. Cette assistance se fera en étroite collaboration

avec les acteurs de la VBG et de la documentation civile pour une réponse intégrée, efficace et efficiente. Par ailleurs, 8% de la cible du domaine bénéficieront d'un appui via la modalité de transfert monétaire.

Ventilation du PiN et des personnes ciblées

Par groupe de populations

Par sexe et âge



MPESSOBA, REGION DE KOUTIALA

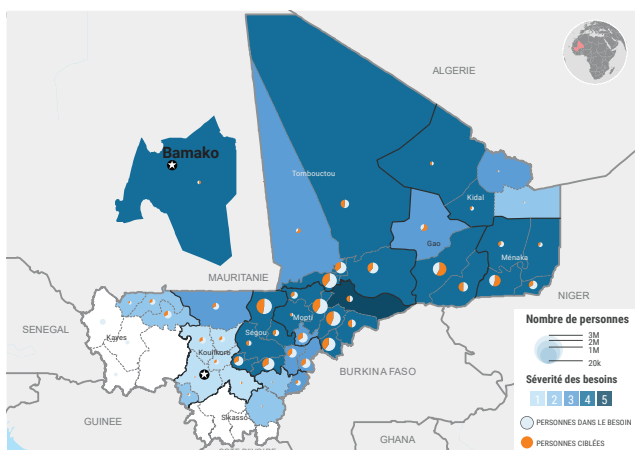
À Mpessoba, où elle a trouvé refuge, cette jeune fille porte son frère sur son dos et nourrit l'espoir d'un lendemain meilleur. World Vision/ Tidiane Damango

3.5.2 Domaine de responsabilité des Violences Basées sur le Genre

PERSONNES DANS LE BESOIN PERSONNES CIBLÉES FONDS REQUIS (US\$)

2,3M **0,9M** **\$34,9M**

Sévérité sectorielle des besoins, nombre de personnes dans le besoin et ciblées par cercle (en 2025)



Résumé des besoins

2,3 millions de personnes dont 52% des femmes et des filles ont besoin de protection contre les Violences Basées sur le Genre (VBG).

En 2024, les incidents de VBG ont considérablement augmenté. Les données collectées ne concernent que les cas reçus aux points de prestation de services. L'augmentation alarmante de ces violences est directement liée aux conflits armés et aux catastrophes naturelles, exacerbées par le changement climatique. Cette situation combinée aux chocs exogènes de ces dernières années a accru la pauvreté, aggravé la situation humanitaire, exacerbé les inégalités de genre et les risques de VBG associés, et entraîné des tensions qui pourraient mettre en péril la cohésion sociale¹⁹.

Les femmes et les filles sont les principales victimes de ces violences qui entravent leur accès aux services essentiels et renforcent leur vulnérabilité. La prise en charge des violences sexuelles notamment les soins médicaux, le soutien psychosocial, juridique et de sécurité, reste un défi majeur en particulier à Kidal et Ménaka où respectivement 17% et 37% des ménages rapportent un manque de médicaments et de services (enquête MSNA, juin-août 2024). L'insécurité sur les trajets vers les centres de santé est également un obstacle dans les zones du centre et du nord.

Par ailleurs, l'accès aux services de prise en charge des VBG est limité par l'insécurité, les barrières financières, l'éloignement des services, la stigmatisation, les menaces et les faibles capacités institutionnelles et opérationnelles (36 acteurs actifs et 47% offre au moins un service de prise en charge). Malgré la présence de centres intégrés (One Stop Centers), souvent surchargés, les survivantes se tournent vers des mécanismes communautaires traditionnels. L'accès limité aux services et les stratégies d'adaptation négatives (sexe transactionnel, mariage d'enfants etc.) aggravent leur situation.

Le cluster Education a rapporté 1 972 écoles fermées, dont 1792 à cause de l'insécurité, affectant 588600 enfants, les exposant à des risques de VBG. 36% des ménages ne peuvent payer les frais scolaires et 12% n'ont pas accès à l'école (MSNA 2024). L'accès à la santé mentale est problématique, 38% des personnes interrogées manifestant le besoin, n'y ont pas accès et 59% sont insatisfaits. 88% d'elles n'ont pas connaissance des services de prise en charge des VBG. Cette situation est de nature à exposer les femmes et les filles à des risques de VBG et limiter l'accès aux services essentiels et de VBG.

Entre janvier et octobre 2024, 17 108 incidents VBG ont été documentés, soit une hausse de 58% par rapport à 2023 (10787 cas)²⁰. 97% des survivants sont des femmes (64%) et filles (33%), avec les violences sexuelles (44%) en tête suivies des violences physiques (18%), le déni de ressources (17%), les violences psychologiques (11%) et les mariages forcés (8%) La réponse aux incidents reste faible avec 7% pour la réinsertion socio-économique, 11% pour l'assistance

juridique et 13% -16% respectivement pour l'assistance sécuritaire et médicale. 2% des incidents de violence sexuelle sont perpétrés par les acteurs armés (159 incidents), un chiffre potentiellement sous-estimé. De plus, les conditions de vie précaires dans les sites de déplacement, le surpeuplement, le manque d'intimité et l'insécurité augmentent les risques de VBG, comme relevé par les audits de sécurité de Ménaka en 2024 et de l'Évaluation rapide - Tombouctou, Mai 2024 .Le GBVIMS a recensé 3.593 femmes et filles déplacées (21% des survivantes de VBG) et 144 enfants survivants de violences sexuelles (4%).

Des faiblesses persistent dans les mécanismes de prévention et de protection, notamment à Kidal, Ségou, San, Douentza et Bandiagara. La sous-déclaration des VBG est préoccupante, en particulier à Douentza (7%), Ségou (1%) et Bandiagara (11%). Ce faible taux de signalement est étroitement lié à l'insécurité, manque de services, des capacités opérationnelles limitée, à la peur des représailles et aux normes sociales profondément ancrées. Renforcer les interventions et la collecte de données dans ces zones est crucial. Cette situation est renforcée par les zones d'insécurité alimentaire et nutritionnel de IPC3+ selon le cadre harmonisé de mars 2024 du cluster sécurité alimentaire, exposant les femmes et les filles à des risques de VBG pour la survie comme l'exploitation sexuelle, la mendicité, le sexe transactionnel, le mariage des enfants etc.

Les inondations de 2024 ont eu un impact dévastateur, touchant plus de 250 000 personnes, dont 70% de femmes et enfants²¹. Les régions de Tombouctou (37.173 sinistrés), Gao (33.138 sinistrés) et Mopti (27.020 sinistrés) ont été particulièrement touchées, avec une augmentation des incidents de VBG liée certes à la l'insécurité/les conflits, la précarité et aux déplacements, mais aggravée pendant la période des inondations (juillet-septembre 2024). Cette situation est corroborée par le GBVIMS, enregistrant 7.000 incidents de VBG, soit une hausse de 31 % par rapport au trimestre précédent (5 325 incidents entre avril et juin 2024). Malgré un nombre élevé de sinistrés à Ségou (73 080 sinistrés), peu d'incidents de VBG ont été rapportés, probablement en raison d'une faible présence et capacités opérationnelles, un accès limité

aux services et une coordination insuffisante. Les inondations ont aggravé la vulnérabilité des femmes et des filles, exposées à des risques accrus de VBG dans les abris surpeuplés. Les viols, les grossesses non désirées et les complications obstétricales sont des préoccupations majeures, relevés pendant les évaluations²². 34 structures de santé au Mali ont été détruites, limitant l'accès aux soins, notamment pour les survivantes de VBG et la santé sexuelle et reproductive (cluster Santé). Les routes endommagées entravent l'acheminement des médicaments et l'accès aux services de santé à Ségou et Gao en plus de celle de Ménaka

Stratégie de réponse

934 335 personnes (dont 74% de femmes et de filles) sont ciblées dans 10 régions prioritaires et 41 cercles de niveau de sévérité de 3 à 5 (Bandiagara, Douentza et Niafouké). En alignement avec la stratégie du Cluster Protection (révisée en 2024) et d'autres secteurs clés, la réponse VBG 2025 adopte une approche centrée sur les survivants et vise à (i) assurer la prise en charge holistique à travers une assistance multisectorielle de qualité aux femmes, filles et personnes affectées par les VBG/EAS, incluant la gestion de cas (fixe/mobile/à distance) ; (ii) Prévenir et réduire les risques de VBG/EAS à travers les activités de prévention via la sensibilisation, l'éducation, la diffusion des systèmes de référencement et le renforcement des capacités des acteurs locaux; (iii) Renforcer la prise en charge médicale, la santé mentale et le soutien psychosocial en s'appuyant sur les services de protection communautaire VBG et à travers les espaces sûrs des femmes et des filles mais également renforcer les services institutionnels.

Les acteurs de réponse VBG et de l'éducation renforceront conjointement l'environnement de protection de l'enfant contre les VBG/EAS en milieu scolaire et communautaire. Cela comprendra le renforcement des capacités, des mécanismes de signalement et de référencement VBG/EAS, ainsi que l'amélioration de la prise en charge des cas, notamment dans les zones reculées. La collecte de données et les évaluations seront renforcées pour

améliorer l'offre de services et le plaidoyer en faveur du bien-être des femmes et des filles.

L'assistance en espèce pour la gestion des cas de VBG sera renforcée afin de faciliter la réponse aux besoins immédiats, l'accès aux services et l'atténuation des risques, surtout dans les zones éloignées avec un accès limité aux services de VBG. La réinsertion socio-économique des femmes et filles vulnérables, y compris les survivantes de VBG, et le soutien à l'éducation des enfants restent pertinents.

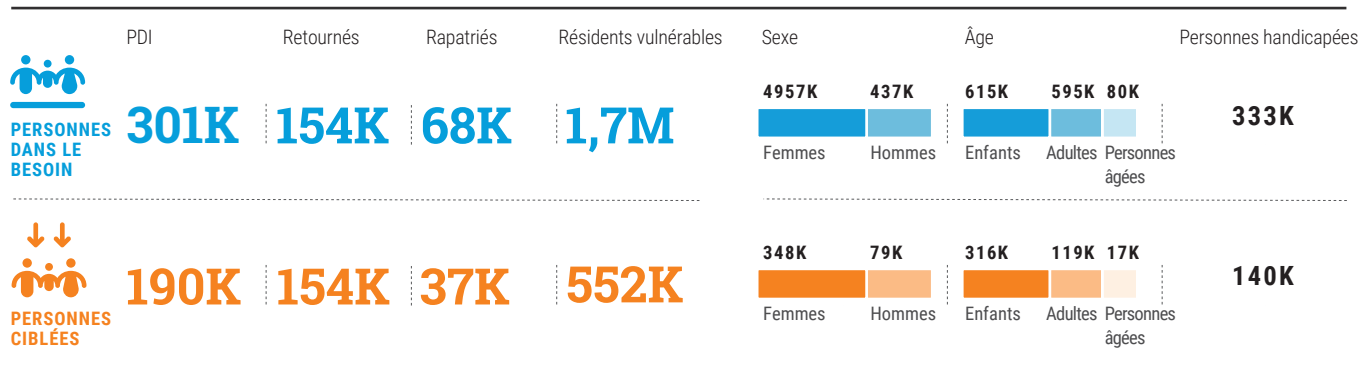
Une attention sera mise, entre autre; sur l'orientation des survivantes vers des services de qualité, le renforcement de la mobilisation communautaire, l'éducation et communication des risques, et des campagnes d'information qui favorisent la responsabilité en matière de prévention VBG,

en soutenant les comités de protection et les organisations de femmes, et la promotion d'une approche intégrée en collaborant avec les secteurs de la santé/nutrition, sécurité alimentaire et WASH. Un accent sera mis sur la préparation à l'urgence avec le prépositionnement de kits de dignité et de sécurité constitué des stocks de kits contenant plusieurs produits d'hygiène féminine, autres articles essentiels et le renforcement de la coordination, des mécanismes d'alerte/d'éveil VBG au niveau communautaire et institutionnel.

Ventilation du PiN et des personnes ciblées

Par groupe de populations

Par sexe et âge

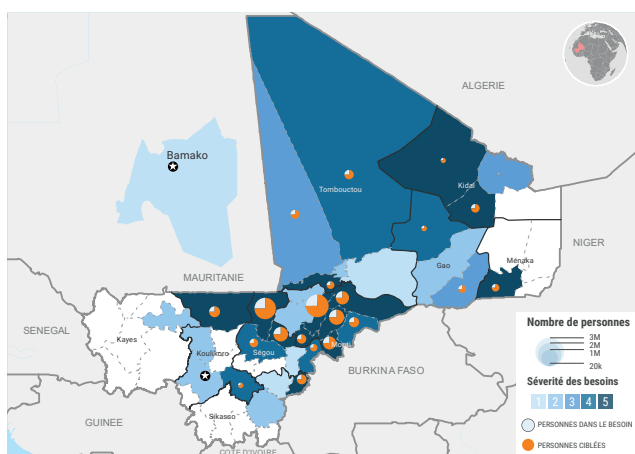


En savoir plus
humanitarianaction.info

3.5.3 Domaine de responsabilité Lutte Anti-Mines

| PERSONNES DANS LE BESOIN | PERSONNES CIBLÉES | FONDS REQUIS (US\$) |
|--------------------------|-------------------|---------------------|
| 1,3M | 1,0M | \$7,3M |

Sévérité sectorielle des besoins, nombre de personnes dans le besoin et ciblées par cercle (en 2025)



Résumé des besoins

La présence d'engins explosifs au Mali constitue une menace persistante, causant des blessures graves, des décès, et limitant l'accès à des ressources vitales telles que les terres agricoles, les infrastructures essentielles et l'aide humanitaire. Les incidents représentent un danger constant pour les civils, entravent l'accès des organisations humanitaires aux populations vulnérables et compromettent ainsi les efforts de développement et de stabilisation dans les zones touchées. Par ailleurs, l'impact psychologique sur les communautés affectées aggrave les conséquences sociales et économiques, accentuant l'instabilité des régions déjà fragiles.

Au cours des dernières années, le nombre croissant de victimes civiles causées par les incidents liés aux

engins explosifs (engins explosifs improvisés/mines et restes explosifs de guerre) exige une attention urgente. En 2021, 119 civils ont été victimes de ces incidents sur un total de 245 incidents, chiffre qui a grimpé à 205 en 2022 sur un total de 230 incidents, pour ensuite augmenter brusquement à 443 en 2023 sur 199 incidents. De manière alarmante, entre janvier et juin 2024, 243 victimes civiles ont déjà été enregistrées pour un total 149 incidents, dépassant ainsi la moitié du total de l'année précédente en seulement six mois.

En 2023, la majorité des victimes civiles aussi bien que le nombre d'incidents liés aux engins explosifs était concentrée dans deux régions principales: 33% d'incidents d'engins explosifs enregistrés et 67% de victime civile à Mopti : 31% d'incidents enregistré et 15% de victime civile à Ségou

Les régions de Kidal, Gao, Tombouctou, et Koulikoro, ont enregistré moins d'incidents et de victimes comparativement aux régions du centre, mais la menace explosive demeure une réalité.

Au premier semestre 2024, près de 88% des 243 victimes civiles enregistrées ont été signalées dans les régions de Mopti, Ségou, Koulikoro et Sikasso, et près de 90 % des incidents dans Mopti, Ségou, Kidal, Tombouctou et Koulikoro.

Stratégie de réponse

Pour répondre efficacement à la menace explosive, il est crucial de poursuivre les activités préventives d'éducation aux risques d'engins explosifs, fournir l'assistance aux victimes et renforcer les capacités des organisations de lutte antimines humanitaires. Pour ce faire, il faut :

- Etendre les projets d'EREE basé sur une approche communautaire et innovatrice tout en incluant l'identification et le référencement des services d'assistance.
- Fournir une assistance appropriée aux victimes d'engins explosifs et permettre leur réinsertion.
- Renforcer les capacités des partenaires nationaux et internationaux de lutte antimines.

En 2025, près de 1,35 millions de personnes sont dans le besoin de protection contre la menace explosive. La réponse humanitaire de lutte contre les mines intègre une gamme d'activités essentielles visant à atténuer les impacts des dangers explosifs sur les civils. Parmi ces activités prioritaires figurent l'éducation aux risques liés aux engins explosifs et l'assistance aux victimes, fournies en partenariat avec un réseau d'acteurs de lutte contre les mines. Cet effort coordonné est dirigé par l'UNMAS, en tant que le lead du domaine de responsabilité de la lutte contre les mines. En partenariat étroit avec l'équipe de l'ONU, ONG nationales et internationales et les autorités nationales de lutte contre les mines, ces activités sont menées pour répondre aux besoins immédiats et à long terme des communautés affectées.

L'un des piliers centraux de cette réponse est l'expansion des programmes d'EREE, adaptés pour prendre en compte les divers groupes d'âge et les besoins spécifiques des genres des populations exposées aux dangers explosifs. Cette approche est essentielle pour maximiser l'efficacité des actions éducatives, car elle permet un engagement plus significatif auprès des différents segments de la

communauté. En offrant aux civils, en particulier ceux des zones à haut risque, les connaissances nécessaires pour identifier, éviter et signaler les emplacements potentiels des engins explosifs, la réponse en matière de lutte contre les mines réduit le risque d'incidents et donne aux communautés des informations vitales. En parallèle, les victimes des engins explosifs nécessitent une assistance médicale urgente et continue, une réhabilitation physique et un soutien socio-économique et psychologique pour leur réintégration.

À travers ces interventions ciblées, la réponse humanitaire de lutte contre les mines au Mali ne se contente pas de répondre aux risques immédiats mais contribue également à renforcer les capacités locales, la résilience et la sensibilisation. Ces efforts sont cruciaux pour favoriser un environnement plus sûr et réduire la vulnérabilité des individus, en particulier des femmes et des enfants. Le cadre de collaboration entre les membres de LAMH, les autres clusters et l'autorité nationale reflète une approche globale et inclusive pour relever les défis persistants posés par les dangers explosifs au Mali.

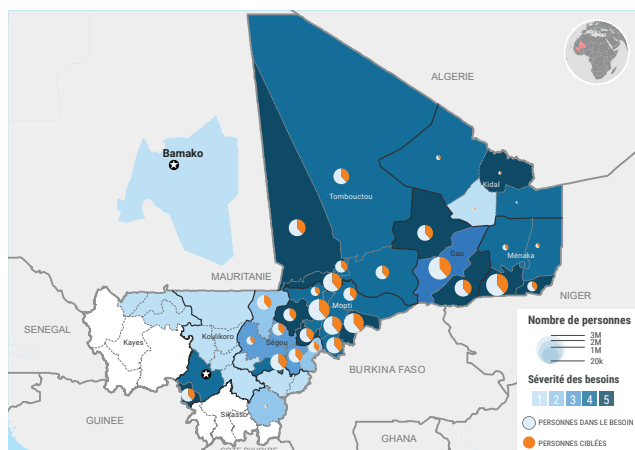


En savoir plus
humanitarianaction.info

3.5.4 Domaine de responsabilité Logement, Terre Propriété et Ressources Naturelles

| PERSONNES DANS LE BESOIN | PERSONNES CIBLÉES | FONDS REQUIS (US\$) |
|--------------------------|-------------------|---------------------|
| 1,1M | 0,4M | \$7,5M |

Sévérité sectorielle des besoins, nombre de personnes dans le besoin et ciblées par cercle (en 2025)



Résumé des besoins

Les besoins d'accès aux droits au logement, à la Terre, à la propriété et aux ressources naturelles au Mali se sont accrus depuis 2012. Les différentes dimensions de la crise (sécuritaire, humanitaire, économique et les changements climatiques), impactent de manière considérable les populations et conduisent à des déplacements massifs. Selon les données du DTM de septembre 2024, plus de 378 000 personnes seraient en situation de déplacement interne au Mali et près de 855 000 seraient retournées entre 2012 et 2024.

Les besoins sont estimés à plus d'1 million de personnes au Mali.

Entre janvier et septembre 2024, plusieurs cas de violations graves des droits LTPRN, notamment dans les régions de Gao, Ménéka, Mopti, Bandiagara, Koro, Ségou et Tombouctou, ont été signalés grâce aux informations de monitoring de protection et les données collectées par les acteurs LTPRN : plus de 418 cas de destruction des habitations et des biens personnels liés aux inondations ; 34 612 cas d'expulsions forcées, 532 cas de vol et d'extorsion de bétails, 85 106 cas de pertes et d'absences de documents fonciers et plus de 429 156 individus à risque expulsions forcées dans les régions touchées par le conflit.

À ce jour, les défis restent très élevés dans ces régions où ont été comptabilisés un nombre important d'incidents liés à l'accès aux abris sécurisés pour les populations PDI au cours de leur déplacement et entre les communautés PDI et les communautés hôtes autour des ressources naturelles qui se raréfient. En effet, si 78% des femmes vivent en milieu rural, elles ne détiennent que 10% des droits d'utilisation des terres et 8% des titres fonciers.

Les difficultés d'accès aux droits LTPRN sont exacerbées par des facteurs tels que la faible prise en compte des textes juridiques et le fonctionnement limité des structures techniques, des procédures coûteuses et complexes de résolution judiciaire des différends fonciers, les difficultés d'accès aux mécanismes communautaires de résolution des conflits fonciers.

Stratégie de réponse

Les acteurs cibleront 416 242 individus dans le besoin, dont 80 % de personnes déplacées internes, 10 % d'autres populations touchées par le déplacement dans les zones en conflit y compris les personnes sinistrées des inondations. Les interventions visent à assurer un accès significatif aux droits LTPRN (sécurisé de tenure, possession de bien et propriété, etc.) aux populations affectées, mais aussi à leur faciliter un accès sécurisé aux moyens de subsistance et à un logement descendant respectant le standard minimum reconnu par le DIH.

La stratégie d'intervention du secteur LTPRN vise à :

- Améliorer l'accès des personnes affectées aux droits LTPRN en leur fournissant une assistance légale et un soutien pour la diligence raisonnable ;
 - Offrir une assistance de protection contre les expulsions forcées ;
 - Conduire les plaidoyers pour la facilitation de l'accès à ces droits LTPRN ;
 - Assurer la disponibilité de données qualitatives et quantitatives en réalisant des bilans semestriels et une matrice de données ;
 - Améliorer la connaissance des droits LTPRN des populations affectées et victimes de violations par des actions de sensibilisation ;
- Accroître les compétences des acteurs locaux, régionaux et nationaux sur les LTPRN pour leur permettre de répondre plus efficacement.
 - Renforcer les mécanismes communautaires de gestion des conflits fonciers.

Dans le cadre de l'atténuation des risques de l'exploitation et des abus sexuels, le Cluster va assurer des formations sur PSEA au personnel impliqué dans la mise en œuvre du programme ainsi que des sensibilisations de la communauté sur ses droits et les principes interdisant l'EAS. Il va aussi mettre en place ou renforcer des canaux de plainte pour l'EAS sûrs et les diffuser auprès des bénéficiaires tout en prévoyant des mécanismes permettant d'orienter rapidement d'éventuelles victimes d'EAS pour une prise en charge.

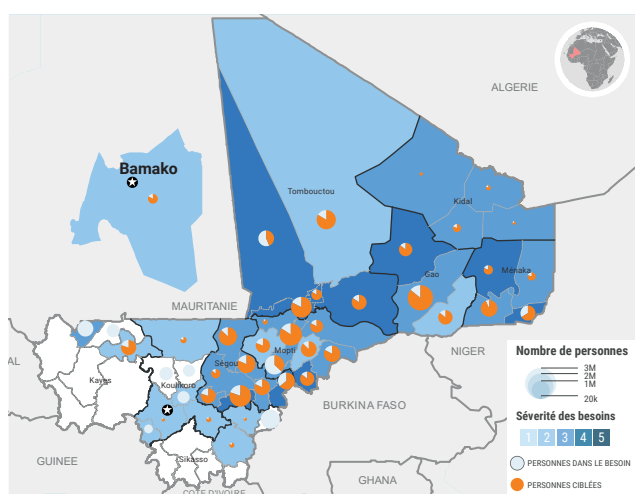


En savoir plus
humanitarianaction.info

₣3.6 Cluster Santé

| PERSONNES DANS LE BESOIN | PERSONNES CIBLÉES | FONDS REQUIS (US\$) |
|--------------------------|-------------------|---------------------|
| 3,7M | 2,5M | \$43,4M |

Sévérité sectorielle des besoins, nombre de personnes dans le besoin et ciblées par cercle (en 2025)



Résumé des besoins

La crise humanitaire multiforme a conduit à une augmentation significative des besoins en santé, aggravée par des phénomènes climatiques tels que les inondations ainsi que les mouvements de population.

Les infrastructures sanitaires souffrent d'attaques et font face à une insuffisance de personnel et d'équipements, ce qui réduit leur capacité à offrir des soins de base.

A la fin du mois d'octobre, cinq attaques sur des infrastructures sanitaires, avec 21 décès et 3 blessés, ont été signalés. Environ 4 % des établissements de santé sont désormais non fonctionnels en raison de l'insécurité ; le manque du personnel, et le manque d'équipement médical constituent d'autres facteurs clés affectant l'accès aux.

En 2024, le pays a connu continue à faire face à plusieurs urgences de santé publique parmi lesquelles la rougeole, la méningite, la dengue.

Stratégie de réponse

La réponse à la situation sanitaire au Mali sera mise en œuvre en collaboration avec les directions régionales de la santé et les ONG, en particulier celles locales. Cette approche favorisera une meilleure acceptation des interventions. Une assistance financière sous forme de cash sera également introduite pour soutenir les soins aux populations dans le besoin.

Les régions du Nord et du Centre (Gao, Kidal, Menaka, Mopti, Ségou et Tombouctou) seront prioritaires, mais l'aide s'étendra également aux cercles touchés dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso. Le cluster santé veillera à offrir des soins d'urgence à l'ensemble des populations vulnérables, tout en orientant les acteurs de la transition et du développement.

Pour atteindre ces populations, le cluster santé mettra en œuvre les actions suivantes :

- Préparation et réponse aux urgences de santé publique y compris les épidémies via les formations sanitaires et les communautés.
- Organisation des soins essentiels d'urgence via des structures sanitaires existantes, des postes de santé, et le déploiement d'équipes mobiles pour rapprocher les services des bénéficiaires.
- Renforcement du système de référence et d'évacuation des urgences gynéco-obstétricales et médico-chirurgicales, en partenariat avec des acteurs locaux pour assurer la continuité et la qualité des services de santé, y compris la santé reproductive.
- Déploiement de personnel qualifié (sage-femmes, anesthésistes, chirurgiens) dans les zones touchées pour gérer les urgences gynéco-obstétricales et médico-chirurgicales.
- Envoi d'équipes mobiles pour fournir des services intégrés en santé sexuelle et reproductive (SSR) et répondre aux épidémies.

- Renforcement des structures sanitaires pour mettre en œuvre des dispositifs de gestion des urgences (DMU) et garantir l'approvisionnement en kits d'urgence, y compris les kits post-viol.
- Mise en place d'un système d'alerte précoce pour détecter rapidement les urgences sanitaires.
- Soutien au système d'information sanitaire pour améliorer la collecte et l'analyse des données.
- Appui aux paquets communautaires (SEBAC, ASC, etc.) pour renforcer les capacités locales.
- Formation du personnel de santé en s'appuyant sur les ressources humaines locales.
- Coordination de la réponse avec les partenaires et synergie avec d'autres secteurs (WASH, sécurité alimentaire, nutrition), chaque fois que nécessaire.

Ciblage & priorisation

Le secteur de la santé continuera à porter une attention particulière sur les groupes vulnérables comprenant les femmes enceintes et allaitantes, les enfants de moins de 5 ans, les urgences médico-chirurgicales, gynéco-obstétricales et les populations déplacées internes en déplacement récent ainsi que des populations d'accueil vulnérables. La santé reproductive, la santé maternelle et infantile tout en promouvant une action humanitaire saine et sereine, équitable basée sur la prévention des abus sexuels et des VBG et la santé mentale. Le PiN retenu est de 3 742 972. Le Cluster ciblera 2 459 208 de notre PiN

soit 66% du PIN du Cluster santé. Il est important de noter que la santé reproductive aura une cible de 894 130 personnes.

Promotion d'une programmation redevable, de qualité et inclusion.

Considérations PEAS

Dans le cadre de l'atténuation des risques de l'exploitation et des abus sexuels, le Cluster va assurer des formations sur PSEA au personnel impliqué dans la mise en œuvre du programme ainsi que des sensibilisations de la communauté sur ses droits et les principes interdisant l'EAS. Il va aussi mettre en place ou renforcer des canaux de plainte pour l'EAS sûrs et les diffuser auprès des bénéficiaires tout en prévoyant des mécanismes permettant d'orienter rapidement d'éventuelles victimes d'EAS pour une prise en charge.

Coût de la réponse

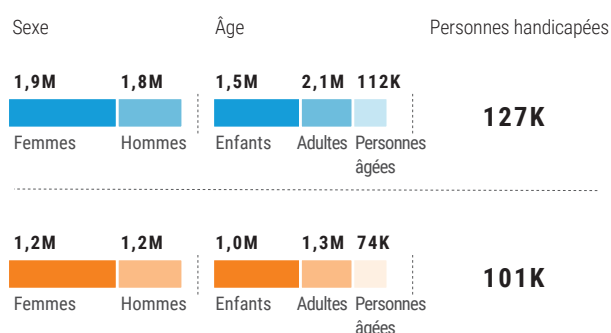
Le coût estimatif des interventions pour la santé dans sa globalité s'élève à USD\$ 46,724,945 de dollars américains soit USD\$ 19 par population bénéficiaire. Cela englobe les interventions de la santé dans toutes ses facettes. Parmi ce budget, 7,5 % seront spécifiquement alloués aux transferts monétaires à usages multiples (TMUM).

Ventilation du PiN et des personnes ciblées

Par groupe de populations



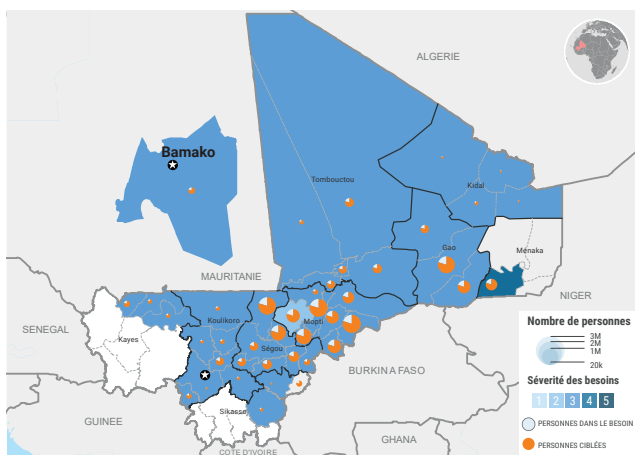
Par sexe et âge



3.7 Cluster Sécurité Alimentaire

| PERSONNES DQNS LE BESOIN | PERSONNES CIBLÉES | FONDS REQUIS (US\$) |
|--------------------------|-------------------|---------------------|
| 2,9M | 2,3M | \$254,9M |

Sévérité sectorielle des besoins, nombre de personnes dans le besoin et ciblées par cercle (en 2025)



Résumé des besoins

Le contexte humanitaire au Mali reste marqué par une crise complexe exacerbée par une situation sécuritaire volatile, des vulnérabilités structurelles, des défis socio-économiques et le changement climatique. Environ 1,4 million de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë, tandis que que 4 millions de personnes soit 17,15% de la population se trouveront sous pression suivant les données du Cadre Harmonisé de Mars 2024. La violence, les déplacements de population et les chocs climatiques continuent d'aggraver cette situation humanitaire. La crise sécuritaire, initialement confinée au nord du pays, s'est progressivement étendue aux régions du Centre et du sud. Cette insécurité a provoqué des déplacements de populations et a détruit les moyens de subsistance dans plusieurs localités. La persistance de l'insécurité alimente les déplacements forcés de

quelques 378 000 personnes selon les données du DTM de septembre 2024. Cette insécurité entraîne aussi des pertes de biens et de récoltes, et des vols de bétail, dégradant les moyens de subsistance et affectant la consommation alimentaire. L'insécurité perturbe les mouvements des troupeaux et entraîne des pertes pour les éleveurs, affectant ainsi le bon fonctionnement des marchés et créant des pénuries de produits de première nécessité. Les prix des céréales restent élevés par rapport à l'année précédente et à la moyenne des cinq dernières années, et cette tendance devrait se maintenir.

Dans le même temps, le Mali compte parmi les pays les plus exposés aux effets du changement climatique au Sahel et fait ainsi face à des inondations dévastatrices depuis juillet 2024.

Les inondations causées par des pluies diluviennes ont provoqué des dégâts matériels importants et affecté 370 000 personnes. Depuis le mois d'octobre, des inondations fluviales continuent de détruire les récoltes et les maisons dans les cercles de Diré, Niafunké dans la région de Tombouctou²³. Malgré une disponibilité alimentaire globalement satisfaisante grâce à des productions agropastorales et halieutiques moyennes à bonnes, les prix élevés des céréales limitent l'accès des ménages pauvres aux vivres. Certaines régions comme Ségou, Mopti et Tombouctou ont connu des baisses de production dues aux inondations et à l'insécurité.

D'autre part la situation socio-économique et sécuritaire limite les mouvements et augmente les prix du carburant et du transport, impactant les moyens d'existence des communautés. Les vols de bétail, les barrages, les rackets et destructions de marchés empêchent l'accès aux champs et aux activités génératrices de revenus. L'insécurité pourrait s'aggraver, perturbant ainsi les activités économiques et causant des pertes de biens et de récoltes et des vols/enlèvements de bétail dans le centre et nord du pays, en particulier dans la région de Ménaka où plus de la moitié de la population est considérée comme déplacée. Combinée à la perturbation des réseaux téléphoniques, les activités économiques

seront limitées dans certaines régions et les ménages rencontreront des difficultés d'accès aux services de base et aux denrées de première nécessité.

Le cluster prévoit donc une période de soudure 2025 précoce du fait de la faible disponibilité des produits alimentaires résultant d'une faible production agricole consécutive à l'impact des inondations. L'augmentation du PIN 2025 est donc soutenue par ce contexte de détérioration de la sécurité alimentaire sur fonds de causes structurelles et exacerbées par les chocs sécuritaires et climatiques. Ainsi, 2,9 millions de personnes auront besoin d'une assistance alimentaires et d'appui en moyens d'existence.

Stratégie de réponse

Pour apporter l'assistance à cette cible, le cluster travaillera autour de 3 objectifs stratégiques :

- Assistance alimentaire d'urgence aux personnes en insécurité alimentaire aigüe
- Appui aux moyens d'existence
- Renforcement de capacités des acteurs locaux et étatiques

Ciblage & priorisation

Les indicateurs utilisés dans le cadre des estimations des PIN HPC 2025

1. 80% personnes vivant dans les zones CH3+ du cadre harmonisé mars 2024 et 60% des personnes en phase 2 dans les zones affectées par les chocs socio-économiques, sécuritaires et climatiques identifiés comme points chauds (hot spots).

Les indicateurs utilisés pour la classification de ces personnes sont :

- La Consommation alimentaire (CSA1, rSCI2, SDAM3, HHS4 et HEA5)
- Evolution des moyens d'existence
- Etat nutritionnel (PTz ; PB)
- Mortalité

2. Les chocs :

- Chocs liés aux conflits entraînant de déplacement ;
- Chocs liés aux changements climatiques ;
- Chocs socio-économiques.

Promouvoir une programmation de qualité et inclusive

En termes de coordination, le secteur continuera à travailler en synergie avec d'autres secteurs, notamment les secteurs de la nutrition et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, afin de renforcer les complémentarités et de tirer parti de l'accès limité, en particulier dans les zones difficiles d'accès. Le secteur participera activement aux évaluations conjointes et multisectorielles et soutiendra le mécanisme de réponse rapide (RRM) pour une réponse rapide aux crises soudaines telles que les nouveaux déplacements, les inondations et les conflits liés au climat. Conformément à l'agenda de localisation, le FSC encouragera les acteurs à signer des accords avec des ONG nationales et à conduire des actions régulières de renforcement des capacités à leur endroit. Un soutien technique sera fourni pour améliorer les performances des opérations humanitaires et le respect des principes humanitaires, tandis qu'un meilleur suivi des développements relatifs à la sécurité alimentaire permettra d'adapter les activités de réponse.

En coordination avec le Réseau des Points Focaux Genre des clusters, le cluster Sécurité alimentaire a élaboré, ses Engagements Minimums pour le Genre et la Protection auxquels tous les acteurs du cluster devront se référer dans leurs programmations respectives. Les acteurs du cluster sécurité alimentaire au niveau opérationnel vont bénéficier des sessions de sensibilisation sur l'intégration de la protection et du genre dans les activités de la sécurité alimentaire telles que le ciblage, et les modalités de réponse.

À travers ses outils de communication et d'information (suivi de la réponse, carte de présence des acteurs, matrice de coordination de la réponse, etc.), le cluster Sécurité Alimentaire rendra plus transparentes les

interventions de ses membres auprès des bénéficiaires et des autorités (Communes, Gouvernorats, Commissariat à la Sécurité Alimentaire – CSA, etc.). Le comité de suivi du PNR (Plan National de Réponse National) sera mis à contribution dans ce sens pour s’assurer de l’engagement communautaire à tous les niveaux de la réponse. Dans le cadre de l’atténuation des risques de l’exploitation et des abus sexuels, le personnel impliqué dans la mise en œuvre du programme sera formé sur PSEA et la communauté sensibilisée sur ses droits et les principes interdisant l’EAS. Un accent sera mis sur la mise en place/le renforcement des canaux de plainte pour l’EAS sûrs et les diffuser auprès des bénéficiaires tout en prévoyant des mécanismes permettant d’orienter rapidement d’éventuelles victimes d’EAS pour une prise en charge.

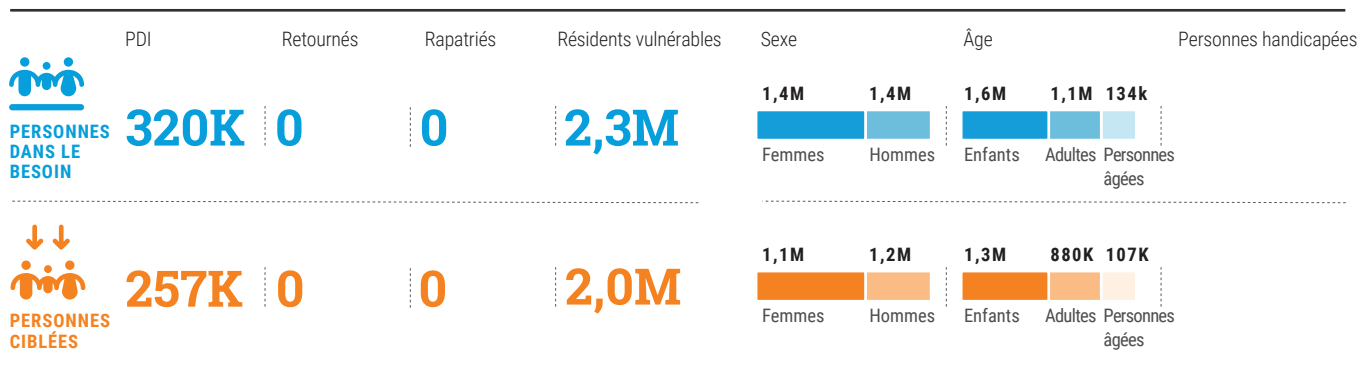
Coût de la réponse

Les activités liées à ces objectifs sont entre autres la distribution alimentaire inconditionnelle, appui à l’élevage, appui à l’agriculture, appui aux AGR, appui à la pêche et à la pisciculture, assistance alimentaire conditionnelle pour la création d’actifs. Elles englobent également des formations et des initiatives de renforcement des capacités. L’exécution des activités requiert un budget de 275 millions de dollars USD, une augmentation de 19% par rapport au budget 2024 du fait de l’inflation qui globalement a affecté les coûts des opérations humanitaires.

Ventilation du PiN et des personnes ciblées

Par groupe de populations

Par sexe et âge



En savoir plus
humanitarianaction.info

3.8 Coordination et Services Opérationnels Communs

| PERSONNES DANS LE BESOIN | PERSONNES CIBLÉES | FONDS REQUIS (US\$) |
|--------------------------|-------------------|---------------------|
| - | - | \$28,1M |

Objectifs sectoriels

Objectif sectoriel 1 : Adapter les mécanismes de coordination pour une réponse humanitaire coordonnée et efficace

Objectif sectoriel 2 : Contribuer à la prise de décisions stratégiques et opérationnelles pour une réponse humanitaire coordonnée, efficace et effective.

Objectif sectoriel 3 : Stimuler l'action collective dans la mobilisation de financements pour une réponse humanitaire.

Objectif sectoriel 4 : Appuyer la sécurisation de l'assistance humanitaire pour faciliter la mobilité des acteurs et des biens humanitaires

Objectif sectoriel 5 : Conduire et faciliter le suivi des réalisations collectives annuelles et plurisectorielles menées par acteurs humanitaires.

Contexte et analyse des besoins

En 2025, à l'instar des années antérieures, la crise humanitaire aux multiples facettes requerra une coordination renforcée et une optimisation des services communs afin d'apporter une réponse efficace au plus grand nombre de personnes.

OCHA Mali continuera de jouer un rôle central dans la coordination et le soutien aux acteurs humanitaires dans les domaines de la gestion de l'information, du financement humanitaire et du plaidoyer. OCHA

facilitera ainsi la mobilisation des ressources pour une réponse efficace. OCHA assumera pleinement son rôle dans la coordination civilo-militaire au niveau national et régional. Des négociations pour la consolidation de l'espace humanitaire seront conduites, impliquant tous les acteurs clés. En matière de sécurisation de l'assistance humanitaire dans les régions affectées par la crise, UNDSS interviendra au profit du personnel des Nations Unies et étendra son soutien aux ONG dans le cadre du Saving Lives Together. UNHAS, en leader du transport du personnel et cargos humanitaires, continuera ses efforts pour assurer des liaisons régulières vers les zones qui ont vu très peu de vols aériens. INSO continuera de jouer un rôle de premier rang pour les ONG internationales en termes de conseils sécuritaires et plaidoyer.

Comme par le passé, REACH apportera une capacité additionnelle de collecte et traitement de données pour une analyse des besoins des populations afin d'informer le management stratégique et opérationnel de l'action humanitaire au Mali. Cette contribution sera faite à travers des évaluations et suivi des besoins ainsi que le renforcement des capacités des partenaires humanitaires. OCHA et ONU Femmes appuieront la conduite des analyses genre et des formations en Genre dans l'Action Humanitaire en faveur des acteurs humanitaires. Ces activités bénéficieront de la Coordination du Réseau des Points Focaux Genre des clusters.

Les partenaires du secteur encourageront la mise en place et le suivi du fonctionnement d'un mécanisme collectif pour l'engagement communautaire et la redevabilité envers les communautés affectées en conseillant les différents partenaires, groupes sectoriels et l'EHP sur les mesures adaptées à prendre pour répondre aux feedbacks, plaintes venant des communautés. OCHA continuera à assurer l'intégration de la redevabilité dans l'ensemble de la planification humanitaire et des interventions y compris dans les évaluations des besoins, les produits de communication et les activités de suivi.

Les partenaires continueront de préconiser des synergies accrues entre les acteurs du développement et les acteurs humanitaires et poursuivront la

collaboration avec le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers afin d'assurer une intervention humanitaire efficace qui s'articule avec une réponse de résilience et de développement.

Le coût de la réponse humanitaire pour couvrir les activités relatives à la coordination et services communs s'élève à USD 28 159 452.

OTOGENA, REGION DE BANDIANGARA

Des femmes de l'association des femmes de Kana produisent de l'huile d'arachide avec le soutien du projet Jigi Tugu financé par le Fonds Humanitaire Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (FHRAOC). Cette activité permet aux femmes déplacées de subvenir à leurs besoins et de ne plus dépendre de l'assistance humanitaire. UNOCHA/Amadou Kane



Partie 4: Plan de réponse pour les réfugiés

KORO, RÉGION DE BANDIAGARA

Une femme attend d'être enregistrée comme demandeuse d'asile à Koro, au Mali, après avoir fui les affrontements et les violences au Burkina Faso. UNHCR/Mohamed Alkalifa Ag Mohamed



4.1 Plan de réponse pour les réfugiés

| PERSONNES DANS LE BESOIN | PERSONNES CIBLÉES | FONDS REQUIS (US\$) |
|--------------------------|-------------------|---------------------|
|--------------------------|-------------------|---------------------|

| | | |
|------|------|---------|
| 0,3M | 0,2M | \$62,2M |
|------|------|---------|

Réponses multisectorielles aux problèmes des Réfugiés

A. Contexte humanitaire et Populations affectées

191 138 réfugiés et demandeurs d'asile résident au Mali à la date du 31 octobre 2024, soit une augmentation de 115% comparé à 89 000 réfugiés (66 000 enregistrés et 23 000 en attente d'enregistrement) en décembre 2023, conséquence de la dégradation de l'environnement sécuritaire et du contexte de protection des civils dans les régions frontalières entre les pays de l'AES. Parmi eux, 123 339 personnes sont enregistrées et documentées par le gouvernement dont le Burkina Faso (67%), le Niger (19%), la Mauritanie (12%) et les autres pays (2%), contre 67 566 personnes (60 740 Burkinabè) en attente d'enregistrement et de documentation. Plus de 110 000 nouveaux réfugiés principalement burkinabè ont trouvé refuge au Mali en 2024, donnant une moyenne de 400 demandeurs d'asile par jour durant les trois premiers trimestres de l'année. Plus de 302 000 maliens sont réfugiés dans les pays de la sous-région principalement en Mauritanie (136 954), Niger (125 616), Burkina Faso (38 940) et autres pays.

54% réfugiés résident dans les régions du centre (Bandiagara, Douentza, San et Mopti) et 31% dans le nord (Gao, Ménaka et Tombouctou), Les enfants représentent une proportion de 52% de cette population et les femmes 55,4%.

B. Analyse des besoins sectoriels

L'ampleur des afflux continus et la gravité des risques de protection enregistrés en 2024 requiert une mobilisation des acteurs et des capacités renforcées autour de la réponse multisectorielle aux réfugiés.

Majoritairement composé de femmes et d'enfants, le profil des réfugiés au Mali se distingue par de nombreuses vulnérabilités dont des femmes seules ou avec des enfants, des personnes âgées, des enfants non accompagnés et séparés, des personnes vivant avec handicap, des blessés, des traumatisés et des malades chroniques, etc. À leur arrivée, démunis de leurs propriétés et biens, les réfugiés sont généralement accueillis dans des localités difficiles d'accès, disposant de très peu de services sociaux de base fonctionnels, exerçant ainsi une pression sur les infrastructures existantes. Les principales activités des réfugiés sont l'agriculture, l'élevage et le petit commerce. Les multiples besoins vitaux des réfugiés intègrent la protection contre le refoulement et toute autre forme de violation des droits humains et du droit d'asile, la sécurité, l'accès aux services sociaux de base et biens essentiels.

Les risques de protection identifiés affectent l'environnement de protection, les capacités de résilience des communautés réfugiées et hôtes. Ils impliquent les différentes formes d'exploitation par suite de l'insuffisance de ressources et opportunités pour subvenir aux besoins, notamment les VBG qui sont des pratiques courantes dans les deux communautés (réfugiés et d'accueil). L'absence de documents d'état civil, la déperdition scolaire, le manque d'abris décent pour les réfugiés logés dans les familles d'accueil, l'insuffisance des services sociaux de base contribuent à exacerber la vulnérabilité des personnes déplacées de force. Cet ensemble de facteurs impacte la cohésion sociale et la cohabitation pacifique avec des risques de conflits intercommunautaires, de pressions sur les ressources disponibles, de flambées des prix des denrées, et de la cherté du panier de la ménagère, etc.

Les traumatismes psychologiques associés au déplacement forcé, aux effets du changement climatique, aux besoins d'accès à la protection, à la

sécurité et aux moyens d'existence nécessitent des réponses multisectorielles coordonnées. De plus, des mesures de coexistence pacifique et de mobilisation communautaire sont essentielles pour favoriser la cohabitation et une intégration réussie.

C. Projections des besoins humanitaires

On estime à 279 200 le nombre de personnes dans le besoin de réponse multisectorielle aux réfugiés en 2025. Parmi elles, on dénombre, 191 138 réfugiés et demandeurs d'asile (y compris 14 955 individus à risque d'apatridie), 9 500 réfugiés maliens de retour dans leur pays d'origine avec une estimation de 70 500 nouveaux arrivants qui inclut les résultats de la mise à jour de la base de données des réfugiés en 2025. En outre, on évalue à environ 8 000 le nombre de personnes dans les flux migratoires avec un besoin particulier d'assistance de la part des services d'asile au cours de l'année.

Les besoins prioritaires de ces populations avec diverses formes de vulnérabilités incluent à la fois la préparation et la réponse aux urgences, la facilitation de l'accès aux services sociaux de base et aux moyens d'existence y compris pour les communautés hôtes, le renforcement du cadre légal et de prévention de l'apatridie et le renforcement du partenariat et de la localisation, le développement du cadre de solutions durables en intégrant le nexus humanitaire-développement.

D. Objectifs sectoriels

1. 100% des réfugiés, demandeurs d'asile et des personnes à risque d'apatridie au Mali, ont accès à la protection internationale et à l'assistance multisectorielle d'urgence ;
2. Les réfugiés et demandeurs d'asile reçoivent un accompagnement adéquat en vue de prévenir et de réduire les risques d'apatridie ;
3. Les partenariats sont développés et/ ou renforcés avec les acteurs étatiques, humanitaires et de développement pour la mise en œuvre de la réponse multisectorielle, la résilience

et l'autonomisation des réfugiés et les solutions durables.

E. Priorisation

Les priorités du plan de réponses 2025 cibleront 233 439 réfugiés et couvriront une série d'activités en protection et de l'assistance multisectorielle d'urgence, le renforcement de la capacité de résilience et d'autonomisation des personnes vulnérables, et la mise en œuvre des solutions durables. Des mesures de coexistence pacifique et de mobilisation communautaire sont essentielles pour favoriser l'acceptance des réfugiés, la cohabitation et l'intégration communautaire.

L'identification des demandeurs d'asile et des cas de protection, les référencement pour une prise en charge appropriée des personnes ayant des besoins de protection internationale et des besoins spécifiques, seront réalisés à travers le renforcement des mécanismes de monitoring de protection et de monitoring des frontières, les évaluations de besoins dans les zones de transit et d'installation des réfugiés ainsi que leurs documentations civiles.

La mise en œuvre de la réponse multisectorielle aux problèmes des réfugiés en 2025 requerra la mobilisation de USD 62 224 761.

F. Stratégie de la réponse et la méthodologie de ciblage

La stratégie de réponse inclut 10 à 20 % de la communauté hôte en fonction du type d'activité et des besoins identifiés. Le ciblage des personnes en situation particulière de vulnérabilité au sein de la communauté hôte se fera sur la base de critères préalablement définis grâce à une approche communautaire qui intègre aussi les services techniques de l'Etat. Fondé sur le Refugee Coordination Model (RCM), elle s'inscrira en outre dans le contexte du Pacte Mondial pour les Réfugiés et prévoit également l'engagement de tous les partenaires pour une réponse holistique et durable au profit des réfugiés, des rapatriés et des personnes à risque d'apatridie y compris des populations hôtes. L'usage des transferts monétaires à usage multiple,

l'assistance en nature et l'assistance technique seront utilisés pour assurer une meilleure aide aux personnes affectées afin de renforcer leur autonomisation et l'ancrage communautaire.

Dans le cadre de la réponse multisectorielle aux réfugiés, le ciblage s'appliquera à 100% de la population dans le besoin. Tous les réfugiés sont des personnes ayant besoin de protection internationale. Toutefois, la réponse multisectorielle visera l'ensemble des réfugiés au Mali en 2025 à l'exception de ceux qui résident dans les localités inaccessibles à l'assistance (45 699 personnes). Par ailleurs, le caractère multisectoriel de la réponse qui couvre tous les secteurs et l'ensemble de la population dans le besoin, définira la dimension de la diversité des activités.

G. Intégration du genre, Protection transversale et la Redevabilité

Le HCR a organisé, avec ses partenaires, des consultations participatives qui incluent les personnes affectées à tous les niveaux conformément à l'approche AGD (Age, Gender and Diversity) dans toutes les phases du cycle de programmation humanitaire. En 2025, le mécanisme de redevabilité est renforcé, entre autres, à travers l'engagement communautaire, la ligne bleue (hotline -UNHCR), la réalisation du post -distribution -monitoring, l'amélioration de la communication avec les communautés (CwC). Des formations orientées sont organisées en faveur des partenaires pour améliorer leur compréhension des mécanismes et optimiser l'impact de l'assistance humanitaire.

Dans le cadre de l'atténuation des risques de l'exploitation et des abus sexuels, le personnel impliqué dans la mise en œuvre du programme sera formé sur la PSEA et la communauté sensibilisée sur ses droits et les principes interdisant l'EAS. L'on va aussi mettre en place ou renforcer des canaux de plainte pour l'EAS sûrs et les diffuser auprès des bénéficiaires tout en prévoyant des mécanismes permettant d'orienter rapidement d'éventuelles victimes d'EAS pour une prise en charge.

H. Renforcement de la localisation, le partenariat

et les liens avec les acteurs de développement

Dans le cadre de la réponse aux réfugiés, l'Etat joue un rôle central. Au Mali, l'aperçu du partenariat du HCR en termes de projets est à plus de 90% local en 2025 dont plus de 45.5% de partenariat avec les structures étatiques y compris plusieurs ministères et autres structures déconcentrées de l'Etat. Les ONG nationales, les associations locales et les structures de protection à base communautaire tiennent une place fondamentale dans la réponse multisectorielle aux réfugiés. Elles maintiennent une capacité appréciable en termes d'accessibilité, de communication communautaire, et de coût opérationnel. L'encadrement et la capacité technique de ces partenaires continueront d'être renforcés tout au long de l'année. En 2025, le HCR poursuivra le développement et le renforcement des partenariats avec tous les acteurs pour la mobilisation des ressources en vue de soutenir les réponses et les solutions durables dont il assure le Co-lead du Groupe de Travail Technique avec le gouvernement. Une attention particulière est accordée au nexus Humanitaire-Développement afin de renforcer la collaboration, la cohérence et la complémentarité des interventions en faveur des réfugiés, rapatriés, personnes à risque d'apatridie, personnes déplacées internes et les communautés d'accueil au Mali.

I. Suivi de la réponse

La réponse aux réfugiés s'inscrira dans le cadre du suivi global organisé par le HCR, et renforcé au niveau régional par les bureaux de terrain qui assureront le monitoring de proximité des activités. Les mécanismes de coordination de la réponse multisectorielle aux réfugiés seront renforcés pour faciliter la collecte, l'analyse conjointe et la diffusion de l'information relative à ce groupe de population.

L'évaluation périodique des besoins, la mise à jour des plans de contingence inter-organisations et la documentation des réponses fournies par les différents acteurs présents dans les zones d'accueil seront priorisées, pour ajuster et rendre plus efficace et durable, l'impact des services offerts aux populations réfugiés, demandeurs d'asile, personnes à risque d'apatridie et communautés hôtes au Mali.

Annexe - Ventilation des besoins financiers du plan de réponse pour les réfugiés

Besoins financiers du HNRP

RÉPONSE DES SECTEURS/CLUSTERS

\$709M (92%)

RÉPONSE POUR LES RÉFUGIÉS

\$62,2M (8%)

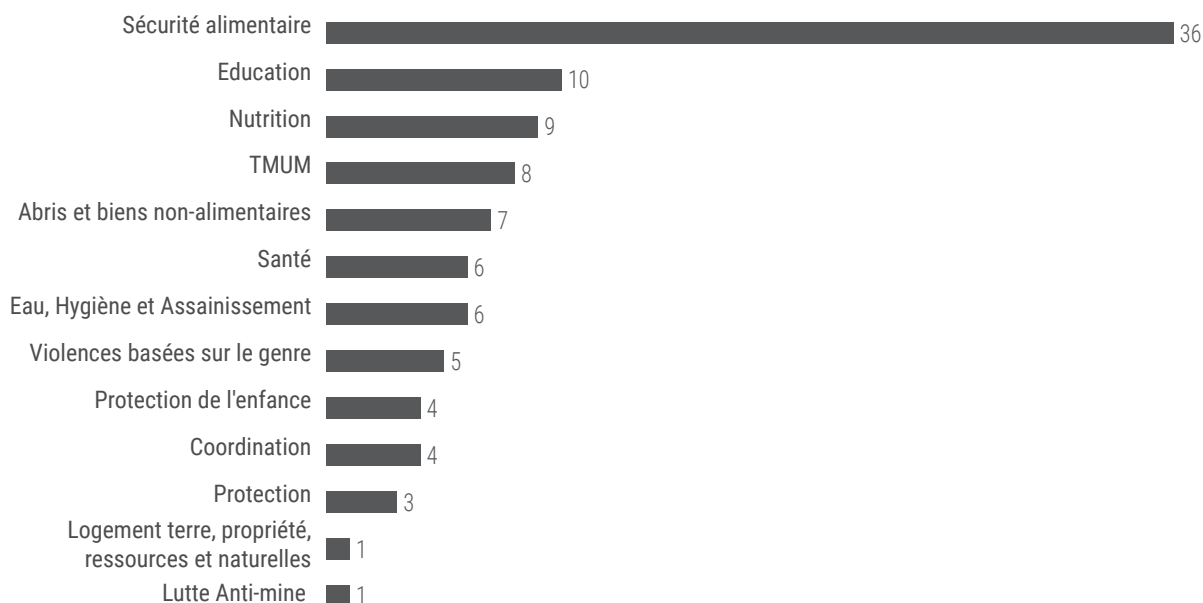


BESOINS FINANCIERS TOTAUX

\$771,3M

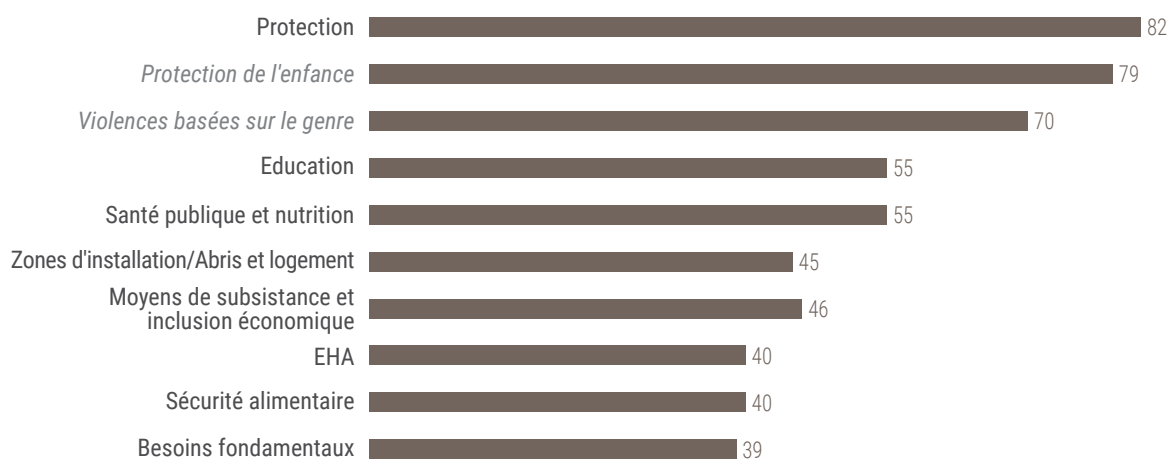
Réponse des secteurs/clusters

\$771,3M



Réponse pour les réfugiés

\$62,2M



Acronymes

Acronymes

| | | | |
|----------------|--|--------------------|---|
| AAP | Redevabilité envers les personnes affectées | DNDS | Direction Nationale de Développement Social |
| ABNA | Abris et Biens non-alimentaires- | DTM | Matrice de Suivi des Déplacements (Displacement Tracking Matrix) |
| AES | Alliance des États du Sahel | EE | Engins Explosifs |
| AGD | Âge, genre, diversité | EHA | Eau, hygiène et Assainissement |
| AGR | Activités Génératrices de revenus | EHP | Equipe Humanitaire Pays |
| AQA | Assurance Qualité et Redevabilité | ESU | Réponse Inclusive et de Qualité aux urgences en Education |
| BSFP | Blanket Supplementary Feeding | FEFA | Femmes Enceintes et Allaitantes |
| CAIS | Cellule d'analyse intersectorielle | FTS | Service de suivi financier (Financial Tracking Service) |
| CH | Coordonnateur humanitaire | GBVIMS | Système de gestion de l'information des violences basées sur le genre (GBV Information Management System) |
| CEDEAO | Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest | GTA | Groupe de travail accès |
| CERF | Fonds Central de réponse aux urgences | GEC | Groupe Exécutif de Coopération |
| CFM | Mécanisme de retour d'Information | GHO | Situation Humanitaire Globale (Global Humanitarian Overview) |
| CMCoord | Coordination Civilo-Militaire | GTAH-FONGIM | Groupe de Travail Humanitaire - Forum des ONG Internationales au Mali |
| CMP | Commission Mouvement de Populations | HCR | Haut-Commissariat pour les Réfugiés |
| CPS | Chimioprophylaxie contre le paludisme saisonnier | HDP | Approche Humanitaire-Développement et Paix |
| CREDD | Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable | HNO | Aperçu des besoins humanitaires (Humanitarian Needs Overview) |
| CRVA | Comités Régionaux de Validation des Alertes | HPC | Cycle de programmation humanitaire (Humanitarian Programme Cycle) |
| CWC | Communication avec les communautés | HRP | Plan de Réponse Humanitaire (Humanitarian Response Plan) |
| CWG | Cash Working Group | IASC | Comité permanent inter-organisations (The Inter-Agency Standing Committee) |
| DCO | Bureau des Nations Unies de Coordination du Développement | | |
| DIH | Droit International Humanitaire | | |
| DMU | Dispositifs de Gestion des Urgences | | |

| | | | |
|----------------|--|---------------|--|
| ICCN | Coordination intersectorielle Nationale | SGNU | Secrétaire Général des Nations Unies |
| JIAF | Cadre d'analyse conjointe et intersectorielle (Joint Interagency Analysis Framework) | SSC | Shelter Security Classification |
| LAM | Lutte Anti-Mine | SSR | Santé Sexuelle et reproductive |
| LTPRN | Logement, Terre, Propriété et Ressources Naturelles | SUN | Scaling up Nutrition |
| MAG | Malnutrition Aigüe Globale | UNDSS | Département des Nations Unies pour la Sureté et la Sécurité |
| MEB | Panier de Dépense Minimum (Minimum Expenditure Basket) | UNSCDF | Plans-cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable |
| MINUSMA | Mission Multidimensionnelle des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali | TMUM | Transferts Monétaires à Usage Multiple |
| MRM | Mécanisme de suivi et de rapportage | UNHAS | Service Aerien des Nations Unies (United Nations Humanitarian Air Service) |
| MSNA | Evaluation Multisectorielle des Besoins (Multisectoral Needs Assessment) | UNMAS | Service des Nations Unies contre les mines (United Nations Mine Action Service) |
| OCHA | Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires | VBG | Violence basée sur le Genre |
| OIM | Organisation Internationale pour les Migrations | | |
| PBS | Personnes à Besoins Spécifiques | | |
| PEAS | Protection contre l'exploitation et abus sexuels | | |
| PFH | Point focal humanitaire | | |
| PDI | Personne déplacée interne | | |
| PIN | Personnes dans le besoin | | |
| PND | Population non déplacée | | |
| PNR | Plan National de Réponse | | |
| PNRRC | Plateforme nationale de Réduction des Risques de Catastrophes | | |
| PSH | Personnes en situation de handicap | | |
| PVH | Personnes vivant avec handicap | | |
| PVVIH | Personnes vivant avec le VIH | | |
| RCM | Modèle de coordination des réfugiés (Refugee Coordination Model) | | |
| RRC | Réduction des Risques de Catastrophes | | |
| RRM | Mécanisme de Réponse Rapide | | |
| RSU | Registre Social Unifié | | |

Notes de fin

1. Selon les autorités maliennes, les personnes en armes appartiennent aux groupes terroristes.
2. Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) de la DNDS(septembre 2024)
3. <https://drmkc.jrc.ec.europa.eu/inform-index/INFORM-Risk/Country-Risk-Profile>
4. <https://donnees.banquemondiale.org/pays/mali>
5. Multisectoral Needs Assessment 2024, REACH
6. Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) de la DNDS(septembre 2024)
7. Multisectoral Needs Assessment 2024, REACH
8. Données Cadre Harmonisé de mars 2024
9. <https://response.reliefweb.int/mali/groupe-de-travail-cash>
10. DTM septembre 2024_Mali
11. Selon le CTFMR, en 2023, 1141 violations graves contre 1024 enfants ont été rapportées/vérifiées, représentant une hausse de 11% par rapport à l'année précédente et 86% de ces violations affectant des garçons
12. Stratégie révisée du Cluster Protection au Mali (2024-2026)
13. La préparation aux catastrophes, l'action anticipatoire et adaptation au climat pour minimiser l'impact des inondations et des chocs climatiques
14. Les enfants et les conflits armés - Rapport du Secrétaire général (A/78/842-S/2024/384). Ce rapport met en lumière six violations graves commises et surveillées, à savoir : les recrutements et utilisations d'enfants par les forces ou personnes en armes ; les meurtres et mutilations d'enfants ; les enlèvements ; les viols et autres formes de violences sexuelles ; les attaques contre les écoles et les hôpitaux ; et les dénis d'accès humanitaire
15. UNICEF, Analyse de la situation des enfants du Mali, 2024
16. DTM, septembre 2024
17. PNRRRC, Bilan des inondations, novembre 2024
18. Cluster Éducation au Mali, Situation des écoles non fonctionnelles au Mali, mai 2024
19. Note de protection sur la recrudescence des violences sexuelles et basées sur le genre, Gao, Juillet 2024.
20. Les données du GBVIMS du domaine de responsabilité de la VBG (Gender-Based Violence Information Management System) révèlent une augmentation alarmante des VBG
21. [OCHA-Aperçu des régions affectées par les inondation au 3 octobre 2024](#)
22. IOCHA WCAR- Advocacy note- September 2024.
23. Bulletins hydrologique hebdomadaire de la Direction Régionale de l'Hydraulique de Tombouctou
24. <https://washcluster.atlassian.net/wiki/spaces/CTK/pages/10782135/Accountability+and+Quality+Assurance+System>
25. Avec l'adoption le 30 juin 2023, par le Conseil de sécurité de la résolution 2690 mettant fin au mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
26. Principalement issus de l'ethnie touareg basée dans le nord du Mali : Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA)
27. DTM septembre 2024_Mali
28. Stratégie révisée du Cluster Protection au Mali (2024-2026)³². Rapport d'analyse des coûts unitaires par activités, atelier de Koulikoro, Nov. 2022
29. Les enfants et les conflits armés - Rapport du Secrétaire général (A/78/842-S/2024/384). Ce rapport met en lumière six violations graves commises et surveillées, à savoir : les recrutements et utilisations d'enfants par les forces ou personnes en armes ; les meurtres et mutilations d'enfants ; les enlèvements ; les viols et autres formes de violences sexuelles ; les attaques contre les écoles et les hôpitaux ; et les dénis d'accès humanitaire
30. Note de protection sur la recrudescence des violences sexuelles et basées sur le genre, Gao, Juillet 2024

Et si les financements ne sont pas suffisants...



0,8M personnes continueront de vivre dans des abris précaires sans un minimum de biens non-alimentaires essentiels pour une vie digne.



1,9M personnes seront privées d'accès à l'eau, hygiène et assainissement.



1,7M enfants seront privés du droit à l'éducation.



2,3M enfants âgés de 0 à 59 mois à risque de malnutrition aiguë seront laissés pour compte.



1,6M personnes seront exclues de tout mécanisme d'alerte et de réponse aux incidents de protection.



2,5M personnes basculeront dans une insécurité sanitaire sans précédent.



2,3M personnes seront en insécurité alimentaire.

Comment contribuer

Contribuer au Plan de Réponse Humanitaire

Pour consulter le Plan de Réponse Humanitaire (PRH) et les rapports de suivi (PMR), ou pour contribuer à son financement en soutenant les organisations chargées de sa mise en œuvre, veuillez visiter les plateformes dédiées..

<https://response.reliefweb.int/mali>

<https://reports.unocha.org/fr/country/mali/>

Contribuer via le Fonds Central d'Intervention d'Urgence (CERF)

Le CERF est un mécanisme de financement humanitaire offrant trois principales opportunités :

Géré par OCHA, le CERF finance exclusivement des interventions vitales et urgentes. Il repose sur les contributions de gouvernements, fondations, entreprises, associations et particuliers. Pour plus d'informations ou pour contribuer, rendez-vous sur le site officiel : <https://cerf.un.org/donate>

Contribuer via le Fonds Humanitaire

Le Fonds Humanitaire Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (FHRAOC) s'appuie sur le succès du modèle des Fonds Humanitaires Communs pour les pays (plus connus sous l'appellation Country-based Pooled Funds, sous l'acronyme CBPFs), instruments de financement humanitaire multi-donateurs établis par le coordonnateur des secours d'urgence (ERC), et gérés par OCHA au niveau du pays sous la direction du Coordinateur Humanitaire (HC). Pour en savoir plus sur les FHRAOC et CBPF, visiter le site web :

<https://www.unocha.org/regional-humanitarian-fund-west-and-central-afrika>

<https://www.unocha.org/our-work/humanitarian-financing/country-based-pooled-funds-cbpf>

Pour savoir comment apporter une contribution, merci DE CONTACTER

ocha-RHFWCA@UN.ORG

Obtenez les dernières mises à jour



OCHA coordonne l'action humanitaire pour veiller à ce que les personnes affectées par les crises reçoivent l'aide et la protection dont elles ont besoin. OCHA s'efforce de surmonter les obstacles qui empêchent l'aide humanitaire d'atteindre les personnes affectées par les crises, et mène la mobilisation de l'aide et des ressources pour le compte du système humanitaire.

www.unocha.org/mali

twitter.com/OCHA_Mali

Humanitarian Action

ANALYSING NEEDS AND RESPONSE

Humanitarian Action fournit un aperçu complet du paysage humanitaire. Il offre les informations les plus récentes et vérifiées sur les besoins et la fourniture de la réponse humanitaire ainsi que sur les contributions financières.

humanitarianaction.info

rW response

ReliefWeb Response fait partie de l'engagement d'OCHA auprès de la communauté humanitaire pour s'assurer que les informations pertinentes en situation d'urgence humanitaire soient disponibles pour faciliter la compréhension de la situation et la prise de décision. C'est la nouvelle génération de la plateforme Humanitarian Response.

response.reliefweb.int/mali



Le Financial Tracking Service (FTS) est le principal fournisseur de données actualisées en continu sur le financement humanitaire mondial, et il contribue de manière significative à la prise de décision stratégique en mettant en évidence les lacunes et les priorités, contribuant ainsi à une aide humanitaire efficace, efficiente et fondée sur des principes.

fts.unocha.org/appeals/1194/summary

À propos

Ce document, consolidé par OCHA au nom de l'Équipe Humanitaire Pays et de ses partenaires, présente une réponse stratégique coordonnée aux besoins urgents des populations affectées par la crise. Il est élaboré sur la base des données issues de l'Aperçu des Besoins Humanitaires (HNO).

FONI, RÉGION DE SÉGOU

« Les partenaires humanitaire aménagent des zones de culture maraichère et des sources d'eau afin de permettre aux communautés de subvenir à leurs besoins. Cette photo figure en couverture du Plan de réponse humanitaire 2025 car elle symbolise les efforts des partenaires à alléger les souffrances des populations, mais surtout la résilience des communautés face à l'adversité. Crédit photo : FONGIM »

LES APPELLATIONS EMPLOYÉES ET LA PRÉSENTATION DU CONTENU DANS LE RAPPORT N'IMPLIQUENT EN AUCUNE MANIÈRE L'EXPRESSION D'UNE OPINION QUELCONQUE DE LA PART DU SECRÉTARIAT DES NATIONS UNIES CONCERNANT LE STATUT JURIDIQUE D'UN PAYS, TERRITOIRE, VILLE OU ZONE, OU DE SES AUTORITÉS, NI CONCERNANT LA DÉLIMITATION DE SES FRONTIÈRES OU LIMITES.

MALI

BESOINS HUMANITAIRES ET PLAN DE RÉPONSE